

CLAIRVUE
NEUCHÂTEL

Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

COUR D'ASSISES: les cambrioleurs de l'Ecole de commerce condamnés

PAGE 3

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

MANIFESTANT CONTRE LA LOI DEBRÉ Des milliers de lycéens dans les rues de Paris!

22 mars. C'est l'anniversaire, le cinquième, des premiers incidents à l'Université de Nanterre, sous l'impulsion de Daniel Cohn-Bendit en 1968, qui allaient s'étendre et s'aggraver pour culminer dans le fameux « mai » étudiant avec ses barricades du Quartier latin, ses bagarres, un « mai universitaire » relayé par l'agitation sociale et la grève générale qui allaient conduire le général De Gaulle à son mystérieux et secret voyage en Allemagne au quartier général des troupes d'élite stationnées outre-Rhin.

Cinq ans après, tous les lycéens de France sont de nouveau « dans la rue » rejoins depuis jeudi par les étudiants,

aux radicaux de gauche alliés avec les socialistes et les communistes dans le front commun de la gauche. Ils étaient 70.000 hier dans les rues de Paris où ont eu lieu un certain nombre d'incidents.

Est-ce là, à propos d'une loi supprimant pratiquement les sursis d'incorporation à tous les lycéens désirant poursuivre des études universitaires

autres que médicales ou paramédicales, la « loi Debré » pourtant votée à l'unanimité par l'Assemblée sortante, un seul député, le PSU Michel Rocard ayant voté contre; le début d'un nouveau « mai »?

Jean DANÈS

(Lire également en dernière page).

Notre téléphone de Paris

soutenus par toutes les organisations politiques de la gauche, des trotskystes



LA RÉVOLTE DES POLICIERS

En Argentine, c'est le monde renversé. Voici que les policiers se révoltent et qu'il faut faire appel à la troupe pour les ramener à la raison. Un bandit arrêté? Non, un inspecteur de police tenu en respect. (Lire également en dernière page.)

(Téléphoto AP)

Si Pompidou l'y autorise Mlle Levisse se mariera... avec un mort

BRUAY-EN-ARTOIS, (AP). — Simone Levisse, la fiancée de la victime de la fusillade mortelle de Bruay-en-Artois, due à une méprise des policiers se concerta avec sa famille. Elle était en effet enceinte du jeune Dominique Courtin, avec lequel elle devait se marier le 31 mars prochain.

Afin de protéger les intérêts de l'enfant qu'elle porte, elle compte écrire au président de la République M. Pompidou, pour lui demander de l'autoriser à contracter un mariage « post mortem ».

Lorsqu'il fut tué pour avoir forcé un barrage de police alors qu'il n'avait pas de permis de conduire, Dominique Courtin allait rejoindre sa fiancée afin d'acheter avec elle les alliances du mariage.

Cette union devait avoir un caractère assez original, puisque Simone devait se marier le même jour que sa sœur jumelle Marie-Françoise.

Quant à l'autopsie, elle a révélé que Dominique Courtin avait été tué de cinq balles de mitraillette, dont l'une lui avait fait éclater la tête.

Les banquiers suisses encore favorables au franc flottant

BALE (ATS). — Les conditions d'un retour du franc suisse à des taux de change fixes ne sont pas encore réunies, affirme l'Association suisse des banquiers dans un communiqué. Un système mondial de taux de change fixes est celui qui convient le mieux à l'économie de marché, mais la Suisse ne peut adopter isolément une telle politique.

La séparation en un cours fixe pour le franc commercial et un cours flottant pour le franc financier semblerait être une solution pour la Suisse. Mais, étant donné la structure de nos relations extérieures (déficit de la balance commerciale, excédent dans les mouvements de capitaux) les francs commerciaux et les francs financiers risquent de s'écarteler l'un de l'autre. De plus, le système du double marché conduit à un dirigisme bureaucratique dont on vient difficilement à bout. Il est d'autre part permis de se demander si l'adoption d'un franc commercial suffirait à elle seule à résoudre les problèmes structurels de l'industrie d'exportation.

Un rattachement durable du franc suisse au bloc monétaire des six pays du Marché commun exigerait la coordination et l'harmonisation de notre politique économique avec les pays membres

de la CEE. La Suisse appartiendrait vraisemblablement aux Etats créanciers et devrait accepter que le franc suisse soit utilisé comme monnaie de réserve. Se poserait alors le problème du choix du taux de change vis-à-vis des six pays en question. Il faudrait à ce moment-là

se souvenir que plus de neuf milliards de dollars flottants se sont rassemblés en République fédérale d'Allemagne et sont susceptibles de se convertir partiellement en francs suisses en cas d'alignement du franc sur le DM.

(Lire la suite en page 17)

Le C-130 attaqué au large de Malte était-il en mission d'espionnage?

WASHINGTON (AP). — Le secret observé par les milieux officiels a fait naître des rumeurs selon lesquelles l'avion de transport C-130, attaqué mercredi par des chasseurs à réaction libyens au-dessus de la Méditerranée, assurait une mission de renseignement électronique.

D'après les autorités américaines, le quadrimoteur faisait une mission militaire non précisée, au-dessus des eaux internationales à 130 km environ

de la côte libyenne, lorsqu'il fut attaqué, en plein jour, par les deux chasseurs. Aucune précision n'a été donnée sur le caractère de cette mission et, de leur côté, les autorités libyennes ont déclaré ne pas avoir connaissance de l'incident.

Les tirs des chasseurs ont manqué le C-130, qui s'est caché dans un nuage ainsi que nous l'avons dit, et a réussi à regagner sa base d'Athènes.

(Lire la suite en dernière page)



Un C-130 américain.

(Téléphoto AP)



Une vue d'un des cortèges dans les rues de Paris.

(Téléphoto AP)

LE CONSEIL FÉDÉRAL A PRÉSENTÉ SON RAPPORT DE GESTION POUR L'AN PASSÉ

De notre correspondant à Berne :

Le rapport d'activité du gouvernement pour l'année écoulée et ses annexes, qui viennent de paraître, donne un aperçu de l'énorme variété de tâches incombant désormais à un Etat moderne entraîné, qu'il le veuille ou non, dans l'effervescence universelle.

Commençons par l'information. Le rapport souligne qu'il s'agit d'un problème de politique nationale de première importance. Il faut à cet égard convaincre le citoyen que la communauté doit pouvoir compter sur sa collaboration, parce qu'il fait partie d'un peuple qui, plus que tout autre, décide de son propre avenir.

Il y eut en 1972, sept votations fédérales. Deux d'entre elles étaient doubles (initiative populaire et contre-projet fédéral). Le peuple et les cantons ont rejeté le 5 mars l'initiative Denner en vue de la création d'un fonds pour la construction de logements, tout en acceptant le contre-projet fédéral en la matière (insertion d'un article constitutionnel 34 sexes). Le même jour, le peuple et les cantons acceptaient un arrêté fédéral sur la déclaration de force obligatoire générale de baux à loyer et sur des mesures de protection des locataires.

Le 4 juin, le peuple et les cantons acceptaient des arrêtés sur la stabilisation du marché de la construction et la sauvegarde de la monnaie. Le 24 septembre était rejetée l'initiative pour un contrôle renforcé des industries d'armement et l'interdiction d'exportation d'armes.

Le 3 décembre l'initiative pour une « véritable retraite populaire » a été rejetée au profit d'un contre-projet de l'Assemblée fédérale sur la révision de la constitution en matière prévoyance-vieillesse, survivants et invalidité.

Les accords avec le Marché commun ont été ratifiés à la même date par le peuple et les cantons.

Quatre nouvelles initiatives populaires ont été déposées. Une concerne la création d'un service civil, une autre l'introduction par la Confédération d'une assurance RC pour les véhicules à moteur, une encore le nouveau régime de financement des études, une enfin l'emprunte étrangère et le surpeuplement de la Suisse.

J. P. G.

(Lire la suite en page 17)

L'actualité régionale :	pages 2, 3, 7, 11 et 15
L'actualité suisse :	page 17
Les sports :	pages 19 et 21
L'économie :	page 29
Le carnet du jour — Les programmes radio-TV :	page 33
Dernière heure et bourses :	page 35

Trois jeunes Neuchâtelois et un Jurassien réussissent une première aux Petites-Jorasses (Page 3)

Un entrepôt agricole en feu à la Chaux-de-Fonds : trois pompiers blessés (Page 7)

Hockey sur glace : les Suisses sauvent l'essentiel... (Page 21)

LES IDÉES ET LES FAITS

Le parti socialiste allemand en danger

Il y a quatorze ans — c'était en 1959 la « Sozialdemokratie » allemande fit une volte-face historique en adoptant, à Godesberg, le programme qui porte depuis lors le nom de cette station thermique aujourd'hui réunie à Bonn. Répudiant le principe de la lutte des classes et du collectivisme, le SPD, de révolutionnaire qu'il était à ses débuts, devenait un parti de centre gauche aux assises solidement démocratiques. Le résultat de ce changement d'orientation ne se fit pas attendre : les électeurs flottants, rassurés lui apportèrent en masse leurs suffrages et le parti, qui n'avait jamais mobilisé jusque-là plus de 35 % du corps électoral, marcha de succès en succès, que vint couronner sa victoire aux élections générales.

La question qui se pose aujourd'hui aux dirigeants du SPD est de savoir si tous ces efforts ne vont pas être réduits à néant par l'activité des « jusos », l'organisation des « moins de trente-cinq ans » du parti. Ceux-ci, qui viennent de tenir congrès à Bad-Godesberg (eux aussi!) ont en effet déclaré une guerre sans merci au programme du même nom et à la vieille garde.

Ce ne sont pas des « réformettes » que réclament les « jusos », mais un changement total d'orientation : retour au marxisme intégral, lutte des classes et collectivisme compris, rupture avec les pays « fascistes », départ immédiat des troupes américaines stationnées en R.F.A., dissolution de l'OTAN et collaboration plus étroite avec les démocraties populaires.

Ces revendications mettent bien entendu les dirigeants du SPD dans leurs petits souliers, et l'on ne s'étonna pas de n'en voir paraître aucun au congrès de Bad-Godesberg. Le seul qui y fut délégué était le « chargé d'affaires » du parti, Börner, dont la brève intervention fut saluée par des coups de sifflet et des éclats de rire. Quant aux orateurs « jusos », ils soulevèrent des tempêtes d'acclamations en accusant leurs aînés de se faire les « défenseurs avancés du capitalisme ».

Ces dissensions intérieures vont naturellement donner une importance accrue au grand congrès du SPD, qui se tiendra en avril à Hanovre et mettra enfin face à face « jusos » et tenants du programme modéré de Godesberg. Il semble que, d'un côté comme de l'autre, on s'efforcera d'éviter le pire, c'est-à-dire un divorce complet entre les deux ailes du parti, divorce qui pourrait avoir des conséquences incalculables. Une telle rupture pourrait compromettre l'existence même du gouvernement Brandt-Scheel si les élus « jusos » (il y en a) s'avisent de voter contre lui sur une question quelconque. Et si un compromis doit être trouvé, ce qui serait dans l'ordre logique des choses, il ne pourra l'être qu'au prix de concessions mutuelles qui pourraient ne pas toutes plaire à l'indispensable allié libéral...

Mais l'on n'en est pas encore là et les « jusos » eux-mêmes ne semblent pas disposés à prendre une telle responsabilité. Comme ils l'ont déclaré à Bad-Godesberg, ils préfèrent investir le parti « par le bas », en s'infiltrant dans tous ses organes directeurs aux échelons locaux, provinciaux et fédéral, tactique qui leur réussit fort bien jusqu'ici. Plus encore que de l'opposition, M. Brandt doit aujourd'hui se méfier de ses amis... Léon LATOUR

ZINAL Valais

hiver - été
vous attend toujours avec le sourire

7 JOURS FORFAIT SKIEURS

Logement grand standing
Abonnement libre parcours
Piscine - Patinoire - Piste de fond
Demi-pension : Fr. 375.—

(Prix valable jusqu'au 15 avril) et nombreuses autres possibilités

SET-ZINAL S.A. Tél. (027) 6 87 50

LE VRAI PÉRIL

Les nouveaux désordres provoqués dans les rues de Paris hier au jour anniversaire du déclenchement de la grande pagaille de 1968 à Nanterre, font rebondir la guérilla sociale. Il fallait s'y attendre après l'issue des récentes élections législatives en France. Mais rien ne prouve que ces milliers de jeunes, dont les chefs occultes se situent à gauche de la gauche, n'auraient pas manifesté de la même manière si l'alliance des communistes et des socialistes français était sortie victorieuse du scrutin du début de ce mois.

Les motifs invoqués par les manifestants qui, pour la plupart, sont probablement assez candides pour y croire (opposition à certaines modalités du service militaire, voire au service militaire tout court) ne sont que des prétextes.

Ce dont il s'agit, pour cette folle jeunesse, c'est d'abolir l'autorité, personnifiée par le père. Ce à quoi ils rêvent inconsciemment, c'est une société sans pères. Le père étant pour eux le symbole de toute autorité, qu'il s'agisse de celle de Dieu, de l'Etat, de l'école ou de la famille.

« Le père, ont l'a assez vu, semblait vouloir dire tous ces jeunes déchaînés. Qu'il quitte la scène de l'Histoire ». Ils obéissent ainsi à la doctrine des anarchistes et de tous les extrémistes de la gauche pour qui le progrès social n'est possible, (il est très facile de le faire croire à ces jeunes « émancipés » avant l'âge), que si l'idée même de l'autorité est partout anéantie à jamais.

Ce qui doit venir après ne les préoccupe absolument pas. Ils n'en ont pas la moindre idée. Ce qui importe, c'est de détruire les structures présentes. On verra ensuite...

Le résultat, on le voit, est un anarchisme auquel ne souscriraient ni Karl Marx pour la politique, ni Freud pour la psychologie. Tous deux sont pour un ordre bien précis, et non pour la pagaille.

Si les communistes orthodoxes se joignent au mouvement, c'est qu'il est pour eux de bonne tactique de pêcher en eau trouble. De ce côté aussi, on verra plus tard comment remettre de l'ordre dans ce désordre.

Les ramoux causés par cette jeunesse égarée sont d'autant plus impétueux qu'ils sont engendrés par la catégorie d'âge privilégiée de la société moderne. Plus que nul autre, notre siècle est placé sous le signe de la jeunesse ; jamais elle ne fut si gâtée, chouchoutée.

Mais, inconsciemment aussi, elle se rend compte qu'elle n'en a pas pour longtemps à jouir de ses privilèges, de ses faveurs et de ses explosions. Plus vite que jamais, des plus jeunes qu'elle prendront le relais : avant dix ans, les manifestants d'aujourd'hui seront déjà « à la vieille ferraille »!

Le vrai péril, ces jeunes sont beaucoup trop myopes pour le voir. Le péril, pour eux comme pour les adultes, comme pour tout le monde, c'est la dictature, de droite ou de gauche, prenant un jour le relais de l'anarchie.

R. A.

AVIS TARDIFS
Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Peintures Libertines de
JÉROME BROMFAY
à la Galerie Arts Anciens, BEVAIX,
de 10 à 19 heures.

Café National, Boudry
CE SOIR DANSE

SH. GHADIMI
ingénieur rentré du Zaïre
répond aux questions des jeunes
Africains, à Beau-Rivage, dimanche
25 mars, 16 heures.
Communauté baha'ie - Entrée libre

SALLE DES CONFÉRENCES
CE SOIR, à 20 h 30
RÉCITAL BARBARA
accompagnée par
Roland ROMANELLI
Location : Agence Strübin, librairie
Reymond, tél. 25 44 66, et à l'entrée
dès 20 heures.

TÉLÉGRAMME
Aujourd'hui, 27, faubourg du Lac,
Neuchâtel, de 17 à 19 h — stop —
« JO » recevra fidèles clients, amis,
connaissances — stop — apéritif
d'ouverture — stop.

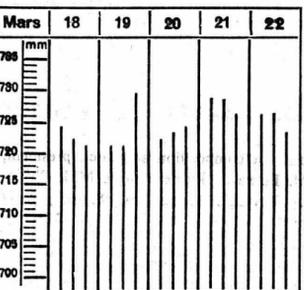
Café-Brasserie ABC - JO ISAAZ

INVITATION
à notre journée

STEINFELS
aujourd'hui
Une conseillère expérimentée sera à
votre disposition pour vous rensei-
gner sur tous les problèmes dans
le domaine de la lessive
Prix discount
Points SILVA en supplément
Contre présentation de l'annonce ci-
dessus vous recevrez 20 points SILVA
DROGUERIE SCHNEITZER
19, rue de l'Hôpital

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 22 mars 1973.
— Température : moyenne, 6,7 ; min. : 0,5 ;
max. : 14,0. Baromètre : moyenne, 725,2.
Vent dominant : direction, est-nord-est ; for-
ce : calme à faible. Etat du ciel : clair à
légèrement brumeux.



Niveau du lac du 22 mars 1973, 428,77
Température de l'eau 6°

Prévisions météorologiques. — Nord des
Alpes, Valais, nord et centre des Grisons :
le temps sera doux et ensoleillé, quelques
passages nuageux se produiront à haute al-
titude. La température atteindra -3 à +2
degrés la nuit et +13 à +18 l'après-
midi. La limite du zéro degré s'élevera jus-
qu'à vers 3000 mètres. Faible vent du sud
est en montagne.
Evolution pour samedi et dimanche. —
Samedi temps encore ensoleillé dans toute
la Suisse. Dimanche augmentation de la né-
bulosité dans le sud et l'ouest du pays. Fai-
bles précipitations isolées possibles. Tempé-
rature en hausse.

DERNIÈRE HEURE
en avant-dernière page

A Neuchâtel et dans la région

Le bat. P. A. 5 a rendu son drapeau hier, au Château de Colombier

Le détachement d'élite du bat. P.A. 5 rendait hier après-midi son drapeau dans la cour du château de Colombier au terme d'un cours de répétition de trois semaines, la landwehr et le landsturm ayant démobilité à la fin de la semaine dernière.
Le commandant du bataillon appelé à défendre la ville de Neuchâtel en temps de guerre, le major Langenberger, dit en termes choisis à ses hommes le plaisir qu'il avait eu à les commander, eux qui n'ont jamais renoncé à l'effort durant ces trois semaines :
— C'est une noble tâche que nous accomplissons, car grâce à nous, en

temps de guerre, il doit y avoir toujours plus de vivants et moins de morts.

Le bataillon se mit alors au garde à vous pour écouter l'hymne national. Puis le drapeau vint se placer devant la section d'honneur qui fut la première à quitter la cour du château. Les différentes compagnies suivirent peu après.

Le président de la ville de Neuchâtel, M. Rémy Allemann, le commandant de la gendarmerie, le major Walther Russbach et le président de l'exécutif de Colombier et intendant de l'arsenal, M. Fritz Grether, assistaient à la cérémonie (Avipress J.-P. BAILLOD)



Le 10^{me} printemps musical

Ce fut durant l'été 1963 que furent lancées les bases du premier Printemps musical de Neuchâtel qui s'ouvrit par un concert du « Festival Quartet » à l'Aula de l'Université, en mai 1964.

Ainsi le Printemps musical 1973 sera-t-il le dixième, ce qui prouve bien que, grâce à la qualité de ce qu'il apporte à la vie musicale de notre région, il a heureusement conquis sa place dans les manifestations traditionnelles neuchâteloises. Cela ne l'a pas empêché de maintenir un de ses caractères essentiels : l'originalité des formations et des programmes.

Il s'agissait, pour ce dixième « printemps » de s'associer à ses prédécesseurs comme de révéler de nouvelles découvertes. C'est ainsi que l'on fit appel à des artistes et des ensembles qui se firent déjà entendre et aimer de précédentes années : Carlos Villa, le violoniste qui fut la révélation de 1964, Roger Pugh, l'organiste-claveciniste qui s'est fait bien des amis chez nous, les musiciens de Paris, cet ensemble jeune et enthousiaste et le Chœur du printemps musical à qui Jean-Pierre Luther fit exécuter des œuvres parfois surprenantes, toujours attachantes.

A ces « anciens » s'ajouteront cette année le pianiste Harry Dattner, récent lauréat du prix de l'Institut Neuchâtelois, l'Orchestre de chambre Walblingen, de Stuttgart et les Deutsche Kammerorchester. Enfin, un concert nous ramènera également des musiciens que nous entendîmes déjà, mais dans d'autres for-

mations : Christa Degler, soprano, Lux Brahn, clarinette et June Pantillon, pianiste.

Neuchâtelois à la radio...

Samedi, à 18 h 30, sur le premier programme, on entendra un concert donné au Conservatoire de la Chaux-de-Fonds. Sur la même chaîne, à 21 h 10, le comédien René Serge jouera dans une émission de Mme Béart-Arosa « Ils se sont aimés ». Dimanche, sur la seconde chaîne, on entendra des pages de S. Ducommun, quatre pièces brèves, avec Cécile Francillon au piano. Puis, à 19 h 30, du Conservatoire de Neuchâtel, le premier mouvement d'un concerto de Beethoven, par l'OCN et la jeune violoniste D. Othenin. Lundi, le pianiste Harry Dattner jouera une aubade de Francis Poulenc, sur la seconde chaîne, à 9 heures. Mercredi 28 mars, le professeur Claude Bron présentera sa « Sélection - jeunesse », à 14 h 05 sur la première chaîne. A 18 h 10, ce sera la page du journal neuchâtelois. Le même jour à 8 h, sur le second programme, François Pantillon dirigera « OSR », dans un « Gloria » de Francis Poulenc. Jeudi, à 8 h, Pierre Mollet, baryton, chantera des chansons villageoises de Poulenc, sur la seconde chaîne. Lors de l'émission « Midi-musique », l'organiste Guy Bovet jouera une sonate de Haendel, sur le clavecin. Le même jour, à 20 h 30, dans l'émission « Visa pour mon pays », on entendra une nouvelle inédite, traduite de l'allemand par Monique Laederach. Vendredi, à 20 h 30, sur la première chaîne, ce seront des pages de J.-F. Perrenoud, inspire de poèmes de Baudelaire. Baudelaire.

...et à la TV

Samedi, à 15 h 50, on verra Corinna Bille et Maurice Chappaz dans une émission d'Henry Brandt. Dimanche, à 18 h 05, en direct de Neuchâtel, on pourra suivre la finale de la Coupe suisse de basket-ball. Jeudi, dans l'émission, « La voix au chapitre » l'écrivain Denis de Rougemont parlera de son ouvrage « Les méfaits de l'instruction publique ».

Naissances
Ariane et ses parents François et Josiane CUCHE-SANDOZ ont la joie d'annoncer la naissance de leur chère petite
Nathalie
21 mars 1973
Maternité de Landeyeux sur Saint-Imier

Monsieur et Madame Roger MAYOR ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils
Yves-Eric
21 mars 1973
Maternité Pourtalès 2000 Neuchâtel Vignoble 70 2087 Cornaux

Claudia a la grande joie d'annoncer la naissance de sa sœur
Anita
22 mars 1973
Monsieur et Madame Christian GERBER-LOBSCHER
Chemin des Moines 4
2000 Neuchâtel 2025 Chez-le-Bart

au Jour le jour
A votre bon cœur...

Bien que les services d'aide familiale existent depuis 20 ans, c'est surtout ces dernières années qu'ils se sont développés d'une manière considérable.
Notre façon de vivre — cellule familiale repliée sur elle-même — en est la principale cause. La famille n'est plus ce qu'elle était. Alors qu'il était normal autrefois de demander à une sœur, une tante, une cousine de venir remplacer une mère absente, malade ; c'est très difficile aujourd'hui. Chacun a ses propres occupations. Beaucoup de femmes travaillent, les familles, celles qui comprennent père, mère, sœur, cousine, tante, sont dispersées. Et, la plupart d'entre elles n'entretiennent que des liens assez vagues.
Aussi, de plus en plus on fait appel aux aides familiales. Celles-ci sont amenées à remplir diverses tâches, soit auprès des familles dont la mère est malade ou hospitalisée ou encore auprès des personnes âgées qui, bien que valides n'ont plus la force de faire leur ménage.
Les aides familiales sont là, no-

tamment pour permettre aux vieillards de vivre chez eux le plus longtemps possible.
A Neuchâtel, le service d'aide familiale s'occupe de tout le littoral. En fait, il a sous sa responsabilité une région qui va de Vaumarcus au Landeron.
En 1972, les aides familiales ont accompli pas moins de 3311 journées de travail. A remarquer encore et ceci a son importance que les journées des aides sont calculées d'après le revenu des familles ainsi que le nombre des enfants. Ce qui permet à tout un chacun de bénéficier de ce service.
Parallèlement avec une telle organisation ce service ne peut subsister sans aide ni subvention.
Aussi, depuis mercredi, des enfants offrent aux passants des petites cocottes en chocolat. Samedi, un banc sera installé à la place Pury. En tout, ce sont 8000 cocottes qui seront mises en vente. Gageons qu'elles disparaîtront aussi rapidement que celles de l'année dernière!
NEMO

Etat civil de Neuchâtel

Naissances : 20 mars. Fischer, Michel-René, fils de Gino-Bruno, fonctionnaire postal à Neuchâtel, et de Madeleine, née Schneider ; Cucinelli, Daniela, fille d'Antonio, ouvrier de fabrique au Landeron, et de Marianne, née Sergi.
Mariages célébrés : 22 mars. Maeder, Félix-William, contrôleur à Neuchâtel, et Pellaton, Lucette, à Boveresse ; Monney, Paul-Martin, commerçant, et Tharin, Irène-Hedwige, les deux à Neuchâtel ; Chaigant, Francis-Urbain, médecin-dentiste à Neuchâtel, et Vertron, Martine, à Saint-Blaise.
Décès : 20 mars. Magnin, née Clere, Yolande-Marguerite, née en 1914, ménagère à Champ-du-Moulin, épouse de Magnin, Pierre-François ; Junod, René-Ami, né en 1908, employé de bureau à Neuchâtel, célibataire ; Pieren, Christian-Emmanuel, né en 1951, mécanicien de précision à Neuchâtel, célibataire. 21. Clerc, Germaine, née en 1898, ménagère à la Chaux-de-Fonds, divorcée ; Gfeller, née Studer, Lina, née en 1896, ménagère à Neuchâtel, épouse de Gfeller, Rudolf.

COMMUNIQUÉ

Est-ce la réponse à vos questions ?
Rentrée du Zaïre après une tournée de conférences baha'ies, l'ingénieur Ghadimi parlera dimanche dans les salons de Beau-Rivage sur ce qui tourmente l'esprit des jeunes Africains qui vous posent des questions telles que : changer le monde ? Mais comment ? Avoir de la foi ? Mais qu'est-ce que la foi ? Avoir de l'amour ? Mais qu'est-ce que l'amour ?
A ces questions ils demandent des réponses précises qui feront l'objet de la conférence intitulée : « Est-ce la réponse à vos questions ? », conférence à laquelle vous êtes cordialement invités par la Communauté baha'ie de Neuchâtel.

Annonces transmises par téléphone

Fautes d'impression
Aucune responsabilité ne peut être assumée en cas d'exécution inexacte d'ordres transmis, modifiés ou annulés par téléphone que nous acceptons pour rendre service à nos clients.
Les erreurs de composition et les impressions défectueuses qui n'altèrent pas de façon déterminante le sens ou la portée d'une insertion, ne justifient ni un refus de payer, ni une réduction de prix, pas plus qu'elles ne donnent droit à une répétition gratuite de l'insertion.

Assemblée générale des Câbles de Cortaillod

Hier matin, s'est déroulée l'assemblée générale ordinaire des Câbles de Cortaillod en présence de 83 actionnaires, à l'Hôtel-de-Ville de Neuchâtel, sous la présidence de M. Jacques Wavre.

Le rapport du conseil d'administration fait notamment état de l'augmentation du chiffre d'affaires qui dépasse de six millions de francs celui de 1971 pour atteindre 78,4 millions. Le cours du cuivre a subi d'importantes fluctuations tout en profitant de la baisse de la livre sterling. Il est aussi intéressant de noter que 80 % de l'effectif du personnel bénéficie aujourd'hui de la rémunération mensuelle. Une attention particulière a été à nouveau portée sur le perfectionnement de la production et dans la recherche.

L'utilisation intensive des équipements de production, un haut degré d'emploi de la main-d'œuvre ainsi que a meilleure répartition des charges fixes ont favorisé le résultat financier de l'exercice écoulé.

Après le versement d'un million à la réserve pour constructions nouvelles, le bénéfice de 1972 s'élève à 5.834.898 fr. 18, contre 4.563.984 fr. 44 en 1971. Le doublement du capital en 1972 par l'émission de 20.000 actions nouvelles a procuré huit millions d'argent frais à la société. La proposition du conseil de verser un dividende de 105 francs à chacune des 40.000 actions est ratifiée à l'unanimité de l'assemblée.

Quant aux perspectives, elles se présentent de façon satisfaisante, les livraisons devant s'effectuer selon un plan décennal de travaux préétabli par les P.I.T. Il est bien entendu que les fluctuations économiques et financières, de même que les mesures anti-conjoncturelles prises par Berne se répercutent sur les différentes productions de l'entreprise.

Il ne faut pas s'attendre à un accroissement considérable des débouchés découlant de l'accord de libre-échange conclu entre la Suisse et les communautés européennes ; en effet, nos partenaires

disposent d'une vaste gamme de production couvrant leurs besoins.
IMPORTANTES MUTATIONS
D'importantes mutations ont lieu au sein du conseil d'administration. C'est tout d'abord M. Jacques Wavre qui, entré dans ce conseil en 1942 en assume la présidence depuis 1971 ; il remplit en outre les fonctions d'administrateur-délégué depuis 1952, mandat dont il a demandé d'être déchargé. Le conseil d'administration a désigné M. André Jacopin, directeur général, pour remplacer M. Wavre comme administrateur-délégué. Personnalité très connue dans la région, M. André Jacopin est licencié de droit et avocat ; il est entré au service de Cortaillod en 1948, après avoir rempli pendant deux ans les fonctions de secrétaire de la Chambre neuchâteloise du Commerce et de l'Industrie. Il est nommé directeur commercial des Câbles en 1953, avant d'être appelé à la direction générale de cette entreprise. Son entregent, sa clairvoyance et son sens civique l'ont conduit à accepter des charges publiques et commerciales où sa collaboration est précieuse. M. J.-P. de Montmolin, dont le mandat d'administrateur arrive à échéance, demande à être déchargé de ces fonctions. C'est l'occasion pour le président de relever combien cet administrateur a collaboré fructueusement à la marche des affaires de l'entreprise en apportant ses compétences de banquier et ses qualités humaines empreintes d'un idéal élevé, pendant les vingt ans de ses fonctions.

C'est aussi M. Rodolphe Stadler qui se retire du conseil dont il assumait la vice-présidence. Ses très vastes connaissances financières et techniques ont identifié M. Stadler aux câbles suisses et ses relations étendues dans le monde n'ont pas altéré son affection profonde pour les gens et les pierres de Neuchâtel où il a passé son enfance. M. André Borel, administrateur, est réélu et M. Jean-Louis de Coulon, administrateur-délégué des Câbleries et tréfileries de Cossonay, est appelé au conseil par l'assemblée générale des actionnaires.
E. D. B.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Et maintenant, l'Eternel m'a donné du repos.
I Rois 5 : 4.
Madame Werner Voegeli, à Saint-Blaise ;
Madame et Monsieur Marc Grandjean-Voegeli et leurs enfants, à Boudry ;
Madame et Monsieur Hans-Ulrich Hasler-Voegeli et leur enfant, à Busswil ;
Madame Daisy Scheinplug-Voegeli, à Boudry ;
Madame et Monsieur Walter Berger-Voegeli et leurs enfants, à Cressier, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de
Monsieur Werner VOEGELI
leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, après une longue maladie, dans sa 63^{me} année.
2072 Saint-Blaise, le 22 mars 1973.
(Moullins 22)
L'inhumation aura lieu à Saint-Blaise, samedi 24 mars.
Culte au temple de Saint-Blaise, à 13 h 30.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

La famille de
Monsieur André ZEHNDER
profondément touchée des nombreux témoignages d'affection et de sympathie qui lui sont parvenus pendant ces jours de cruelle séparation, remercie de tout cœur les personnes qui ont pris une si grande part à son chagrin par leur présence, leurs messages réconfortants, leurs envois de fleurs, et leur exprime sa très sincère reconnaissance.
Vous tous qui avez entouré notre chère maman durant les dernières années de sa vie, vous tous qui l'avez visitée durant sa maladie, vous tous qui l'avez fleurie lors de son départ et qui nous avez reconfortés, soit par votre présence, soit par vos messages, nous vous disons un grand, très grand merci.
Vos témoignages d'affection nous ont profondément touchés et nous aideront pour l'avenir.
Nous vous exprimons donc à tous notre profonde gratitude.
Les enfants de Madame Jeanne DELACHAUX
Madame Bluette Breguet et famille
Madame et Monsieur Willy Issler et famille
Pesieux, mars 1973.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

On nous l'avait donné, on nous l'a repris, mais Dieu sait pourquoi ?
Les parents, amis et connaissances, font part du décès de
Monsieur Christian PIEREN
leur cher fils, frère, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, à l'âge de 22 ans.
2000 Neuchâtel, le 20 mars 1973.
(Dime 47)
L'incinération aura lieu dans l'intimité, vendredi 23 mars, à 16 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Roger Amez-Droz-Rognon, à Champ-du-Moulin, et leurs enfants :
Monsieur et Madame Frédy Amez-Droz, à la Coudre ;
Monsieur Michel Amez-Droz, à Neuchâtel, et sa fiancée, Mademoiselle Michèle Gretillat, à Boudry ;
Monsieur et Madame Willy Amez-Droz-Jeanerret et leurs enfants, aux Bois et à la Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles de feu Auguste Amez-Droz, Robert Amez-Droz, Germaine Schmutz-Amez-Droz ;
Les familles Delapraz, Weber, Nicolas, Heimberg, Burri, Defilippis, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Monsieur Jules AMEZ-DROZ

leur cher père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 86^{me} année, après une pénible maladie.
2149 Champ-du-Moulin, le 22 mars 1973.
Dieu est pour nous un refuge et un appui,
Un secours qui ne manque jamais dans la détresse.
Ps. 46 : 2.
L'incinération aura lieu à Neuchâtel, samedi 24 mars.
Culte à la chapelle du crématoire, à 9 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.
Domicile de la famille : Monsieur Roger Amez-Droz, « Mon Désir », 2149 Champ-du-Moulin.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.
Monsieur Joseph Neyer, à Marin (NE) ;
Madame et Monsieur Irénée Sauter-Neyer, à Marin (NE) ;
Monsieur José Neyer, à Berne ;
Madame et Monsieur Joseph Dey-Neyer et leurs enfants :
Madame et Monsieur Thierry Goepfer-Dey, à Marin (NE) ;
Michel, Marianne et Catherine Dey ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Berthold Glaus ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Joseph Neyer, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Madame Joseph NEYER
née Anna GLAUS
leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 72^{me} année, après une longue et pénible maladie supportée avec beaucoup de courage et de patience, munie des saints sacrements de l'Eglise.
2074 Marin (NE) le 21 mars 1973.
(Indiennes 6)
L'inhumation aura lieu à Saint-Blaise, samedi 24 mars.
La messe de requiem aura lieu en l'église catholique de Saint-Blaise, à 10 heures.
Domicile mortuaire : Indiennes 6, 2074 Marin (NE).
R.I.P.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DES CE JOUR
★ jusqu'à fin juin 1973 pour Fr. 21.—
★ jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 57.—
Puis renouvellement au tarif suivant :
3 mois Fr. 21.— ; 6 mois Fr. 40.— ; 1 an Fr. 76.—
(* souligner ce qui convient)
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____
Prénom : _____
No et rue : _____
No postal : _____ Localité : _____
Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

Etat civil de Neuchâtel

Naissances : 20 mars. Fischer, Michel-René, fils de Gino-Bruno, fonctionnaire postal à Neuchâtel, et de Madeleine, née Schneider ; Cucinelli, Daniela, fille d'Antonio, ouvrier de fabrique au Landeron, et de Marianne, née Sergi.
Mariages célébrés : 22 mars. Maeder, Félix-William, contrôleur à Neuchâtel, et Pellaton, Lucette, à Boveresse ; Monney, Paul-Martin, commerçant, et Tharin, Irène-Hedwige, les deux à Neuchâtel ; Chaigant, Francis-Urbain, médecin-dentiste à Neuchâtel, et Vertron, Martine, à Saint-Blaise.
Décès : 20 mars. Magnin, née Clere, Yolande-Marguerite, née en 1914, ménagère à Champ-du-Moulin, épouse de Magnin, Pierre-François ; Junod, René-Ami, né en 1908, employé de bureau à Neuchâtel, célibataire ; Pieren, Christian-Emmanuel, né en 1951, mécanicien de précision à Neuchâtel, célibataire. 21. Clerc, Germaine, née en 1898, ménagère à la Chaux-de-Fonds, divorcée ; Gfeller, née Studer, Lina, née en 1896, ménagère à Neuchâtel, épouse de Gfeller, Rudolf.

COMMUNIQUÉ

Est-ce la réponse à vos questions ?
Rentrée du Zaïre après une tournée de conférences baha'ies, l'ingénieur Ghadimi parlera dimanche dans les salons de Beau-Rivage sur ce qui tourmente l'esprit des jeunes Africains qui vous posent des questions telles que : changer le monde ? Mais comment ? Avoir de la foi ? Mais qu'est-ce que la foi ? Avoir de l'amour ? Mais qu'est-ce que l'amour ?
A ces questions ils demandent des réponses précises qui feront l'objet de la conférence intitulée : « Est-ce la réponse à vos questions ? », conférence à laquelle vous êtes cordialement invités par la Communauté baha'ie de Neuchâtel.

Annonces transmises par téléphone

Fautes d'impression
Aucune responsabilité ne peut être assumée en cas d'exécution inexacte d'ordres transmis, modifiés ou annulés par téléphone que nous acceptons pour rendre service à nos clients.
Les erreurs de composition et les impressions défectueuses qui n'altèrent pas de façon déterminante le sens ou la portée d'une insertion, ne justifient ni un refus de payer, ni une réduction de prix, pas plus qu'elles ne donnent droit à une répétition gratuite de l'insertion.

A Neuchâtel et dans la région

Là où Michel Darbellay avait échoué l'hiver dernier Trois jeunes Neuchâtelois et un Jurassien réussissent une première aux Petites-Jorasses

Là où le célèbre guide valaisan Michel Darbellay avait échoué l'hiver dernier, trois jeunes Neuchâtelois et un Jurassien ont réussi. Oui, la face ouest des Petites-Jorasses, qui s'élève en dessus de Chamoni et forme une paroi abrupte de 800 mètres de hauteur, a été vaincue dimanche pour la première fois en hiver. Les auteurs de cet exploit : Thomas Gross, 22 ans, Christian Lemrich, 18 ans, Benoit Nicoulin, 17 ans,

et Jean-Jacques Grimm, 24 ans, de Moutier. Au terme d'une ascension difficile et périlleuse, qui nécessita une dizaine de jours d'efforts de la part des quatre hommes, la cordée parvint au but dimanche. Cette première hivernale constitue aux yeux des spécialistes un véritable exploit. La face ouest des Petites-Jorasses est en effet, connue pour être une des plus

rebelles et fut déjà le théâtre de nombreux échecs. Elle figure au nombre des voies du sixième degré de difficulté. C'est grâce à un entraînement rigoureux que les jeunes alpinistes ont pu mener à chef leur expédition, le froid étant intense durant la nuit et les bivouacs parfois difficiles à établir. Nous avons essayé de prendre contact avec ces alpinistes. Modestes, ils se sont refusés à toute interview !

Au tribunal de police de Neuchâtel

Les amendes contestées reviennent souvent plus cher !

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de Mme Ruth Schaefer-Robert, assistée de Mme M. Steinger, qui assumait les fonctions de greffier.

Dans les cas de peu de gravité, le fait de s'en remettre à la peine prévue par le mandat de répression met fin à la procédure. Nombreux sont, cependant, ceux qui font opposition au mandat de répression et qui se retrouvent alors devant le tribunal. Est-il intéressant de contester une amende ? Généralement pas, mais les trois cas qui se sont présentés hier ont connu des factures diverses. Ainsi C.M. qui avait été condamné à 200 fr. d'amende pour avoir conduit un camion dont le pont arrière s'était détaché, a été acquitté. Il avait en effet d'excellents arguments à faire valoir en sa faveur. Des témoins ont été en mesure de prouver que l'accident était dû non à une négligence, mais à l'usure d'un véhicule déjà vétuste.

Quant à J.F. condamné, lui aussi, à 200 fr. d'amende pour avoir provoqué un accident et n'avoir pas respecté ses obligations dans un tel cas les choses se sont passées différemment. Le 21 novembre, il avait parké sa voiture en zone bleue près de l'Hôtel-de-Ville. En reculant, son auto entra en collision avec un autre véhicule. Il expliqua au conducteur lésé qu'il valait mieux s'éloigner pour discuter sans gêner la circulation. Mais dans le trafic, ce conducteur fut rapidement semé. De rage, il se précipita au poste de police, pour faire une déposition que J.F. a qualifiée d'ahurissante. Le prévenu est d'ailleurs revenu frémement sur sa déposition. Sa dernière version étant qu'il n'avait pas reculé du tout et qu'il était même à l'arrêt lors du choc. C'est le gendarme dit-il qui n'a rien compris ! Le tribunal n'a pas retenu le délit de fuite et a condamné J.F. à 80 fr. d'amende, auxquels devront s'ajouter 53 fr. de frais et 100 fr. d'indemnité de dépens au plaignant.

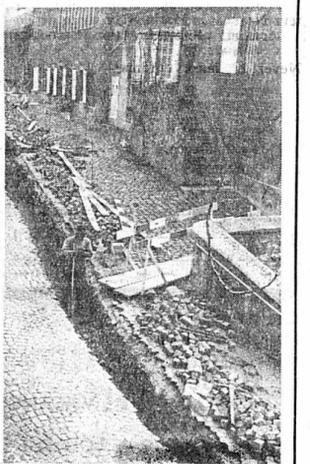
Le 20 novembre, vers 2 h, une voiture ayant à son bord plusieurs étudiants de fort belle humeur et pilotée par W.R., cherchait une place de stationnement avenue de la Gare. Ils en trouvèrent une de l'autre côté de la chaussée. Pour se mettre dans le bon sens sans avoir recours à un classique tourner sur route, W.R. effectua tout simplement une splendide déraperie contrôlée. Comme l'a reconnu le gendarme qui a dressé la contravention, la manœuvre était parfaitement exécutée mais W.R. paie 90 fr. d'amende et 45 fr. de frais pour apprendre à ne pas confondre les rues de la ville avec un circuit automobile... C. Fx

Tour de Ville

Travaux au Château et dans les environs

● POUR mettre fin aux fuites de gaz qui incommodaient de plus en plus les fonctionnaires cantonaux du Château les services de la Ville ont décidé de changer la vieille conduite entre la rue du Château et la Collégiale. Cette dernière étant chauffée au gaz. C'est ainsi que la rue pavée de la Collégiale a été ouverte trois ans et demi après que le service de l'électricité eut procédé à des colmatages de joints. Une fois les travaux finis, les pavés seront remis en place. Les services des téléphones ont profité de cette ouverture de tranchée pour poser des tubes dans lesquels, le moment venu, de nouvelles lignes pourront être tirées, au gré des besoins de l'administration cantonale.

D'autre part les importants travaux de restauration et de transformation de la salle des Etats — où siègent les tribunaux cantonal et militaire, et la Cour d'assises — débuteront en mai. Cette salle en a un grand besoin pour donner à ces instances judiciaires un cadre plus convenable, et, on le souhaite, plus confortable (opération y compris) tout en conservant ce décor historique que constituent les armoiries de familles célèbres et qui seront restaurées avec soin.



Le soleil l'avait ébloui Collision de plein fouet

● Hier, peu avant 15 h, Mme E. B., 58 ans domiciliée à Neuchâtel, circulait en auto rue de l'Orée. A la hauteur du numéro 50, son véhicule fut heurté de plein fouet par une voiture conduite par M. M. F., domicilié également à Neuchâtel qui, ébloui par le soleil, n'avait pas remarqué l'autre véhicule. Mme E. B. a été transportée à l'hôpital des Cadolles pour y subir un contrôle.

Cambriolage à la rue de l'Écluse

Dans la nuit de lundi à mardi, un cambrioleur s'est introduit par effraction dans l'épicerie E. Kohler à la rue de l'Écluse. Après avoir mis à mal le bureau du commerçant, il s'empara d'une somme de près de 1500 francs. Les dégâts s'élevèrent à 500 fr.

Un cygne heurte un lampadaire place Numa-Droz

● Hier, vers 18 h, la place Numa-Droz, a été le lieu d'un petit drame insolite. En effet, et on se demande comment cela a pu arriver, un cygne a surgi brusquement de l'autre côté du lac, et s'est abattu contre un lampadaire, à proximité de la place de parc et de l'artère centrale, particulièrement animée à cette heure.

On entendit un choc, une ampoule se détacha du lampadaire, (qui a subi une « bosse ») et se brisa sur le sol, tandis que la pauvre bête tombait assommée, derrière une voiture qui passait et dont le conducteur, surpris, s'arrêta aussitôt.

Un ouvrier, qui travaillait sur le chantier situé à côté de la librairie Raymond, se précipita au secours du cygne, le releva et le déposa un peu plus loin. Un peu plus tard, deux hommes sont venus examiner l'état du cygne mais il semble, d'après notre enquête, que les autorités compétentes n'aient pas été avisées de cet incident.

MARIN Profitez des transports publics

(sp) La commune de Marin-Epagner, en collaboration avec les TN et les industries locales, a mis sur pied une semaine d'essai des transports publics qui se déroulera du 26 au 31 mars. Du 26 au 30, un bus des TN assurera le transport et le 31, le service sera confié à une entreprise privée locale. A l'issue de ces essais, le service des transports sera fixé en tenant compte des expériences acquises.

ROCHFORD Disparition

Une habitante de la Prise-Imer, sur Rochefort, Mme Ernest Vaucher, âgée de 77 ans, souffrant d'amaïose, a disparu de son domicile sans que l'on ait une idée de la direction qu'elle a pu prendre en laissant ses proches dans l'inquiétude. Des recherches actives sont entreprises et son signalement a été radiodiffusé.

Neuchâtel ne suivra pas l'exemple des villes suisses qui taxent les voitures stationnant à la belle étoile

Certaines villes de Suisse alémanique notamment Winterthour, Schaffhouse et Coire, ont introduit depuis quelques mois déjà, une taxe sur ce qu'il est convenu d'appeler les « garages à la belle étoile » autrement dit les voitures qui habituellement stationnent de nuit sur la voie publique. Fondant juridiquement leur initiative sur l'article 105 de la loi sur la circulation routière qui accorde aux cantons le droit d'imposer les véhicules et de percevoir des taxes, ces communes espèrent que diminuera ainsi le nombre des voitures « ventouses » qui stationnent indéfiniment aux mêmes endroits. Cette taxe qui s'élève à 10 ou 15 fr. par mois suivant les endroits est applicable à tous les propriétaires qui ne sont pas en mesure de prouver qu'ils possèdent ou louent une place de parc ou un garage privé. On comprend que ce nouvel apport d'argent frais tente quelques communes. Zurich et Lausanne y songeraient.

UNE MESURE IMPOPULAIRE
A Neuchâtel, l'autorité communale n'envisage nullement d'introduire une telle mesure qui, on le conçoit, n'est guère du goût des automobilistes, et particulièrement de tous ceux qui en sont réduits à abandonner chaque nuit leur véhicule au bord de la rue. Verrait-on, dans le cas contraire,

Une voiture pour quatre habitants

Il y a en ville de Neuchâtel une voiture pour un peu moins de quatre habitants ainsi qu'on peut le voir d'après la statistique suivante établie à la fin de l'an dernier :
Pour une population d'environ 38.000 habitants, on dénombre à Neuchâtel 10.473 voitures, 741 camions, 477 remorques, 835 machines de travail et 20 tracteurs agricoles.

le nombre des voitures en stationnement prolongé, de nuit, sur la voie publique, diminue ? On peut en douter. Certains, peu nombreux, songeraient peut-être à louer des places privées ou à s'en aménager. Mais, pour l'ensemble, la situation n'évoluerait guère. Tout au plus la bourse de l'automobiliste serait-elle un peu plus plate !

UN ARRÊTÉ PLUS JUDICIEUX
Autrement plus judicieux que de nouvelles taxes, cet arrêté, voté le 11 juillet 1966 par le Conseil général de la ville, qui oblige tout propriétaire d'immeuble en construction à réserver une ou plusieurs places de parc sur son terrain selon certaines normes précises. C'est ainsi que pour toute construction nouvelle, obligation



Payer 10 fr. par mois pour avoir sa voiture près de chez soi ? (Archives)

Elections cantonales : la situation politique dans le district de Boudry

Le district de Boudry a enregistré, ces dernières décennies, une forte poussée démographique qui s'est amplifiée depuis 1968, particulièrement. Tandis que les deux districts du Haut et le Val-de-Travers accusent une diminution de population, celle du Vignoble a, au contraire, subi une augmentation spectaculaire. Rappelons que des villages comme Colombier ou Boudry ont dépassé le cap des 4000 habitants et que Cortailod et Bevaix accusaient, au recensement de fin décembre 1972, une progression de l'ordre de 10 %.

PAS DE DISSIDENCE
De ce fait, la députation de cette région gagnera deux sièges pour les élections au Grand conseil. Elle passera de 19 à 21.

La situation politique est assez simple puisque trois listes seulement ont été déposées dans les délais légaux. Les trois partis traditionnels seront aux prises sans avoir à affronter une concurrence, née d'un mouvement dissident quelconque. Pourtant, on se demandait si les divers groupements communaux éclos dans le district au cours de ces dernières années, comme le Ralliement de Corcelles, le Chevron Boudryais ou les Intérêts communaux de Saint-Aubin allaient s'allier pour présenter une liste de candidats. Ce ne fut pas le cas et on le comprend, car ces mouvements

sont nés de fortes personnalités locales, mais ils ne possèdent pas de répondant sur le plan cantonal ou fédéral. Leur décision est donc logique.

SIX FEMMES
Les positions actuelles sont les suivantes pour chaque parti, concernant les dix-neuf élus du district de Boudry : sept radicaux, six libéraux et six socialistes. C'est dire que les trois formations se tiennent de près. Il y a quatre ans, les radicaux possédaient une cinquantaine de listes d'avance sur les libéraux et un peu moins de deux cent sur les socialistes. Quarante-sept candidats se disputèrent les faveurs de l'électeur pour s'attribuer les vingt et un fauteuils du nouveau Grand conseil attribués au district les 7 et 8 avril.

Les candidats radicaux et socialistes sont à égalité : 14, alors que la liste libérale comprend dix-neuf noms. Cela signifie la volonté du parti libéral de lutter contre une certaine désaffection constatée lors des élections communales de l'an dernier et de compenser le départ du conseiller national Aubert, brillante locomotive du parti jusqu'ici. Chaque liste a fait place aux éléments féminins. Si les radicaux en portent deux, dont la députée sortante Denise Wyss-Boudry, les libéraux en alignent trois alors que les socialistes n'ont qu'une seule candidate. Il

y a donc au total six femmes en liste. Il n'y aura pas d'appareusement entre radicaux et libéraux, comme lors des dernières élections, chaque parti partant seul au combat.

PROBLÈMES D'AUTONOMIE
Comme huit députés actuels renoncent à un nouveau mandat, les chances des nouveaux candidats sont égales et la lutte sera vive au sein du corps électoral.

Signalons la retraite des huit députés actuels soit trois radicaux, Maurice Challandes, Pierre Hauser et Virgile Maumary, des libéraux Jean-François Aubert, Emile Humbert-Droz et Jean-Louis Roquier et des socialistes Michel Rousson et Jean-Pierre Huther. Il y a quatre ans, la participation se monta à 50 % et on dénombre 2712 listes radicales, 2618 libérales et 2531 socialistes, alors que 247 électeurs déposaient une liste manuscrite.

On souhaite que l'électeur se déplace, car les nouveaux élus seront confrontés avec des problèmes toujours plus importants sur le plan cantonal, problèmes qui auront une influence certaine sur les communes du district de Boudry, particulièrement. Il serait heureux que des représentants affirmés des communes puissent contrebalancer l'influence des villes, afin de conserver quelque autonomie aux communes de ce district.

Une journée de Cour d'assises au Château Le cambriolage de l'Ecole de commerce de Neuchâtel et d'autres délits semblables : quatre condamnations

Il y a trois ans aujourd'hui, jour pour jour, le cambriolage de l'Ecole de commerce de Neuchâtel mettait la ville en émoi !

Dans la nuit du 23 au 24 mars 1970 en effet, une bonne partie du salaire du corps enseignant — soit 192.600 fr. — disparut. Des inconnus, après être entrés dans le bâtiment par effraction, sans que le concierge n'entende quoi que ce soit, s'attaquèrent au moyen d'une perceuse électrique au bureau du secrétaire contenant les enveloppes de paie. Ils y trouvèrent ce qu'ils cherchaient : plus 6000 fr. environ du Junior College et de l'Union commerciale, ainsi qu'un chèque de 150 fr. non endossé de la commune de Neuchâtel.

Il fallut attendre une année et demie pour connaître les auteurs de cet audacieux cambriolage nocturne qui se firent pincer en Suisse alémanique au moment où ils commettaient un autre délit. Et les principaux auteurs du coup de l'Ecole de commerce sont en prison depuis de nombreux mois, mois qui ont été nécessaires à l'instruction

LA TÊTE ET LES JAMBES...
Hier, un quatuor de prévenus était assis sur le banc des accusés devant la Cour d'assises. Un pale quatuor d'ailleurs, avec un chef, Ernest Kreis, 49 ans, garagiste à Romanshorn, type même du Suisse alémanique terrien, bonne façon, belles manières ; un spécialiste de l'événement des coffres-forts, Jakob Grob, 33 ans, cheveu long, timide, effacé même mais champion dans le maniement de la perceuse ou du chalumeau oxydrique. C'est le « manuel » du gang, l'exécutant. Et puis deux complices : Peter Wild qui ne participa pas à l'expédition de Neuchâtel) 30 ans domicilié à Eschlikon et Roland Stillhard, cet ancien professeur de sténo-dactylo allemande de 32 ans, domicilié actuellement à Bilach, qui fut, dans le coup de l'Ecole de commerce où il enseignait, un indicateur précieux et précis qui permit à Kreis et à Grob de réussir sans coup férir.

Kreis et Grob, récidivistes notoires, ont à leur actif une série de cambriolages fructueux qui leur permit de s'approprier une somme totale d'environ 400.000 fr. au cours de raids exécutés — sans parler de celui de Neuchâtel qui fut le plus spectaculaire financièrement parlant — à Sankt-Margrethen, à Renens, à Saint-Gall, à Staad, à Zurich, sans compter toutes les autres tentatives ratées.

UN BEAU PALMARÈS !
BANDITISME ? NON « TECHNIQUE...
Ce quatuor, certes, comme cela fut relevé hier à l'audience d'une journée entière, n'est pas dangereux. Il ne ressemble pas à certains bandits sans peur ni scrupules prêts à abattre quiconque dérange leurs plans. Non, le quatuor n'a pour toutes armes qu'une perceuse à régime lent pour ne pas faire trop de bruit, avec des mèches bien affûtées, un chalumeau oxydrique, une pince-monseigneur, quelques outils accessoires, deux paires de lunettes pour souder (comme l'exige la Compagnie nationale d'assurance pour tous ceux qui manient le chalumeau !...) et, surtout, un talkie-walkie (émetteur-récepteur de poche) qui permet une liaison invisible et immédiate entre l'événement de coffres-forts et le guetteur, ait cas où les choses se gâteraient !

PAS DE VERTUEUSES !
L'affaire de Neuchâtel, puisque c'est celle-ci qui nous intéresse au premier chef, fut facile à réussir. Stillhard étant dans la « maison », ayant accès au secrétariat, put donner à Kreis toutes les indications nécessaires pour, dans la nuit du 23 au 24 mars, réussir le coup des pochettes de paies alors que sonnaient 23 h, et sans que le concierge n'en ait le sommeil troublé. Pour sa peine, Stillhard reçut une somme de 48.000 francs qui fut retrouvée, intacte, sous un parquet de chambre au domicile de ses parents. Selon lui, de 68.000 fr. selon Kreis, Grob ayant été largement rémunéré pour

avoir eu le courage d'être en première ligne alors que Kreis montait la garde dans le vestibule.

C'est que ce quatuor offre le triste spectacle, à l'audience, de se tirer dans les jambes, de se charger mutuellement de s'accuser ! On ne sait plus qui a pris les initiatives des coups, qui les réalisa, qui furent les auteurs, les co-auteurs, les complices, les indicateurs, les instigateurs. Chacun cherche à se sauver, à s'innocenter, pour avoir le moins de détention à subir après 584 jours de détention préventive pour Kreis et près de 250 jours pour les trois autres prévenus !

Cette audience extrêmement terne à cause de la personnalité fallotte des prévenus, longue, forcément, a montré le verso d'une affaire que l'on attribua, par ignorance, à des virtuoses. Mais, sans les renseignements de celui qui, par profession, allait et venait dans les bureaux de l'Ecole de commerce, il n'y aurait pas eu de cambriolage. Car, chaque fois que Kreis et Grob partaient en expédition nocturne, c'était sur les indications de Wild ! Jamais à l'aventure !

Une quinzaine de cambriolages dont huit réussis qui leur rapportèrent la somme de 400.000 fr., indiquée, un acte d'accusation de huit pages tel est le cadre général de cette audience monotone qui s'est terminée par le jugement suivant :

Ernest Kreis, le chef de la bande est condamné à cinq ans de réclusion, dont à déduire 584 jours de détention préventive, paiement de 9000 fr. de frais (les 2/6mes) ;
Jakob Grob, le co-auteur exécutant : quatre ans de réclusion, dont à déduire 220 jours de détention préventive, paiement de 9000 fr. de frais ;
Peter Wild, le complice, 18 mois de prison dont à déduire 247 jours de détention préventive, sursis 5 ans, 4500 fr. de frais ;

Roland Stillhard, le complice dans l'affaire de Neuchâtel exclusivement : 18 mois de prison dont à déduire 259 jours de détention préventive sursis 5 ans, 4500 francs de frais.

Le procureur avait requis, avec une sévérité jugée excessive, une peine de 9 ans de réclusion pour les deux premiers nommés, 3 ans et demi de prison pour Wild et 3 ans pour Stillhard.

G. M.

Composition de la Cour

Pour cette audience, la cour siègeait dans la composition suivante : président, M. Bernard Houriet ; juges MM. Philippe Favarger et Jacques Ruedin ; jurés MM. Georges Jaggi, Roger Mougin, Louis Crivelli, Roger Chuat, Lucien Chollet et Mme Denise Emery ; greffier M. Charles Lambert ; ministère public M. Henri Schüpbach, procureur général.

RÉGION DES LACS

Infirme grièvement blessé à la Neuveville

Hier, vers 16 h, M. René Dubois, âgé de 80 ans, domicilié au Landeron, circulait en voiture d'infirme Grand-rue à la Neuveville. Soudain, sans le signaler, il tourna à gauche, à la hauteur de l'hôtel Fauchon et son véhicule fut heurté par une voiture bernoise, conduite par M. M. G., 29 ans.
M. Dubois, souffrant de graves fractures et lésions internes, a été transporté à l'hôpital des Cadolles.

A la Caisse de crédit mutuel de Prêles

(c) L'assemblée générale de la Caisse de crédit mutuel de Prêles s'est déroulée récemment sous la présidence de M. Gilbert Giauque, en présence de 40 sociétaires, MM. Roger Botteron et Jean-Pierre Gaschen ont été désignés comme scrutateurs. Dans son rapport, M. Giauque a souligné la bonne marche de la société, qui compte actuellement 65 membres. Du rapport du caissier, M. Melvin Gauchat, relevons un roulement de plus de cinq millions de francs. Le bilan s'élève à 2.200.000 francs, l'épargne à 1.800.000 fr. et les prêts accordés à 1.400.000 francs. La caisse a enregistré un bénéfice de 5800 fr. et sa réserve se monte à 80.000 fr. environ.

Bienvenue aux professionnels suisses de l'épuration des eaux

Neuchâtel accueille demain et samedi les professionnels de l'épuration des eaux qui se réuniront au chef-lieu en assemblée générale qui sera la 29me.

Les professionnels de l'épuration des eaux, comme leur nom l'indique, sont des spécialistes qui, à un titre ou à un autre, qu'ils soient docteurs, ingénieurs, techniciens se préoccupent professionnellement de la protection, de la sauvegarde des eaux propres (nappes souterraines, cours d'eau, lacs) ou de l'épuration des eaux usées. Ils ont une activité qui complète celle des chimistes qui ont pour tâche de rendre potable l'eau de consommation. Les uns et les autres travaillent à sauvegarder cet élément indispensable à la vie mais partout menacé depuis trop longtemps.

C'est dire que ces professionnels de l'épuration des eaux ne sont pas des rêveurs parlant à tort et à travers de l'environnement. Ils ont des problèmes concrets à résoudre, qui demandent clairvoyance, connaissances et efficacité.

A cette assemblée à laquelle prendront part cent vingt-cinq membres de cette association nationale venus des quatre coins du pays, et que présidera M. Märki, ingénieur du service cantonal des eaux argovien — le siège de la société

se trouve à Baden — le professeur André Burger, ingénieur cantonal des eaux à Neuchâtel, parlera de la protection des eaux dans le canton, en s'arrêtant plus particulièrement aux problèmes inhérents au Jura.

Les participants visiteront la station d'épuration des eaux de la Maladière et pourront tout à loisir considérer le chemin parcouru depuis que Saint-Gall aux environs de 1930 ouvrit la voie en Suisse pour être suivi par Yverdon, ces deux cités faisant œuvre de pionnier dans le domaine de l'épuration des eaux usées, l'Angleterre ayant joué ce rôle sur le plan européen. Il est prévu également la visite de la station de pompage avec filtration de Champ-Bougin, au chef-lieu et, demain, celle de l'usine de destruction des ordures de Cottetard, près de Colombier.

Samedi après-midi, pour mettre un terme sympathique à cette assemblée organisée localement par le service des eaux de l'Etat neuchâtelois, les participants visiteront une cave d'Auvergnier après avoir été orientés sur la culture de la vigne en pays neuchâtelois, tandis que le soir, la Chanson neuchâteloise agrémentera le dîner servi à la Rotonde où aura lieu l'assemblée, en début d'après-midi.

S. Sch.

FAN - L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte le dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 52 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 42 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 1.80. Naissances, mortuaires 90 c. le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot, minimum Fr. 4.—

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
76.—	40.—	21.—	8.50
ÉTRANGER			
Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.			

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu. Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

AVIS OFFICIELS

AGRICULTURE

Syndicat d'améliorations foncières de FRESENS

AVIS D'ENQUÊTE

Conformément aux articles 18 et 38 de la loi cantonale sur les améliorations foncières du 21 mai 1958, le comité du Syndicat met à l'enquête publique, du mardi 3 avril au lundi 16 avril 1973, les plans et devis des travaux à réaliser par le Syndicat.

Les documents mis à l'enquête seront exposés à la salle communale de Fresens.

Les réclamations ou observations éventuelles doivent être consignées dans le registre déposé au local d'enquête, ou adressées, par lettre recommandée expédiée avant la fin du délai d'enquête, au président de la commission d'experts, M. Willy Ribaux, arboriculteur, 2022 Bevaix.

Fresens, le 15 mars 1973.

Au nom du Syndicat
Le président : P. Scurl
Le secrétaire : A. Gougler



République et Canton de Neuchâtel

Département de l'Instruction publique MISE AU CONCOURS

Un poste de secrétaire adjoint aux archives de l'Etat est mis au concours.

Obligations : celles prévues par la législation.

Traitement : classes 9 ou 8.

Entrée en fonction : à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel, château de Neuchâtel, jusqu'au 30 mars 1973.



Département militaire

MISE AU CONCOURS

Un poste de teneur de contrôles (femme ou homme) est mis au concours au secrétariat du Département militaire, rue du Seyon 10, à Neuchâtel.

Nous demandons :

Une certaine pratique des travaux de bureau, principalement de dactylographie.

Etre à même de travailler d'une manière indépendante et savoir prendre des responsabilités.

Nous offrons :

Contact régulier avec le public.

Ambiance agréable.

Traitement : classe 10 ou 9.

Entrée en fonction : à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées à l'Office du personnel, château de Neuchâtel, jusqu'au 30 mars 1973.



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL Faculté des lettres

MISE AU CONCOURS

En application des dispositions du règlement concernant la formation pédagogique des maîtres des écoles secondaires, des gymnases et des écoles supérieures de commerce, du 14 juillet 1972, l'Université est chargée d'organiser la partie théorique de la formation pédagogique, à raison de six heures par semaine, conformément au plan d'études établi.

La Faculté des lettres met, dès lors, au concours les trois postes suivants :

A. Une charge de cours de 2 h de psychologie.

B. Une charge de cours de 4 h de pédagogie, dont 2 h consacrées à la formation pédagogique des maîtres secondaires (éventuellement poste de professeur extraordinaire).

C. Une charge de cours de 2 h de technologie de l'éducation.

Selon les qualifications des candidats, certaines charges pourraient être regroupées.

Entrée en fonctions : 15 octobre 1973 ou date à convenir.

Obligations légales.

Traitement légal.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du doyen de la Faculté, tél. (038) 25 38 51.

Les candidatures doivent être présentées, avec curriculum vitae, travaux et références, au Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 30 avril 1973.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Greffes du Tribunal du district de Neuchâtel

AVIS D'INVENTAIRE ET SOMMATION PUBLIQUE

(Articles 580 et suivants du Code civil suisse)

Les héritières de Monsieur Pierre Frédéric Edouard JUNGENT-Jung, fils de Jungent, Fritz Maurice et d'Adeline, née Char-mey, époux de Margaretha, née Hänni, né le 4 mai 1929, avocat, originaire de Corcailles-Cormondèche (NE) et de Frutigen (BE), domicilié à Neuchâtel, rue Vaucher 22, décédé le 9 février 1973, à Neuchâtel, ayant, en date des 9/10 mars 1973, réclaté l'inventaire prévu par les articles 580 et suivants du Code civil suisse, le Président du Tribunal du district de Neuchâtel somme les créanciers et les débiteurs du défunt, y compris les créanciers en vertu de cautionnements, de produire leurs créances et de déclarer leurs dettes au Greffe du Tribunal jusqu'au 30 avril 1973 inclusivement.

Il est rappelé aux créanciers du défunt que s'ils négligent de produire leurs créances en temps utile, ils courent le risque (Code civil, art. 582, 2me alinéa et 590, 1er alinéa) de perdre leurs droits contre les héritiers.

Donné pour trois insertions dans la « Feuille d'Avis de Neuchâtel », à une semaine d'intervalle. Neuchâtel, le 13 mars 1973.

Le greffier du Tribunal : W. BIANCHI



AVIS AUX CONDUCTEURS

Dimanche 25 mars 1973, d'entente avec le service des ponts et chaussées, à l'occasion de la 25me course militaire commémorative la Chaux-de-Fonds - Neuchâtel, la route de la Vue-des-Alpes, depuis la Main-de-la-Sagne jusqu'à Valangin, sera interdite au trafic dans le sens la Chaux-de-Fonds - Neuchâtel, de 11 h à 14 h environ.

Les usagers voulant se rendre de la Chaux-de-Fonds en direction de Neuchâtel sont priés d'emprunter la route de la Tourne.



Commune de Brot-Dessous

La Commune de Brot-Dessous cherche

employé (e) de bureau

à temps partiel.

Salaire à convenir.

Horaire à fixer.

Adresser offres écrites au Secrétaire communal, 2149 Champ-du-Moulin.

Au nom du Conseil communal :

Le président : Le secrétaire :

N. Bossy M. Junod

IMMEUBLES

A VENDRE à 8 km de Neuchâtel, altitude 800 mètres, à 2 minutes de la gare, vue splendide,

maison de maître avec 7000 m2 de terrain arborisé

Grande salle de séjour, salle à manger, bureau, cuisine moderne, 6 chambres à coucher, 3 bains. Situation tranquille, à proximité école.

Prix : Fr. 620.000.—

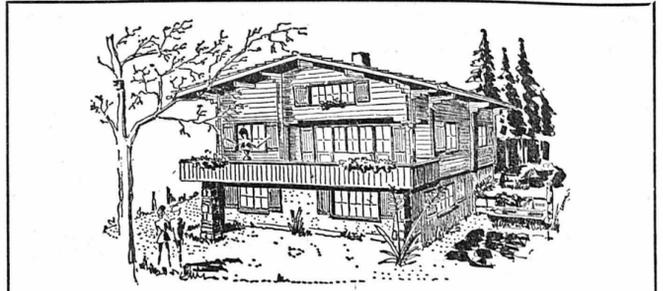
Agence Immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 63 24 24.

FAN

Annonces en couleurs

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur.

Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.



Votre chalet en madrier comme maison de week-end, maison de vacances ou maison d'habitation

Qu'y a-t-il de plus agréable que d'être propriétaire d'une magnifique maison ?

Nous vous offrons 22 modèles différents, depuis la maison de week-end jusqu'à la maison de campagne dans sa plus parfaite conception.

Sur demande, nous nous mettons à votre disposition pour la visite d'une maison d'exposition.

Nos prospectus très bien illustrés sont à votre disposition gratuitement.

ZENGER S.A.

Madame Curchod-Zenger, chalet L'Eureuil, 1073 SAVIGNY
Tél. (021) 97 17 59.

Appartements à vendre BARBOLEUSAZ LES CHAUX-SUR-VILLARS

transformée en appartements de 5 et 2 pièces, confortables, habitables toute l'année. Terrain 3300 m2. Nécessaire pour traiter : Fr. 130.000.—

Pour tous renseignements, s'adresser à FIDIMOBIL S.A., Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

Appartements à vendre BARBOLEUSAZ

Profitez du calme, de la tranquillité, du bon air de la montagne, loin de la pollution, alt. 1400 m. Beaux logements de 1, 2, 3 et 4 pièces, tout confort, dans chalet neuf, plein sud, accès aisé, vue panoramique. Prix très avantageux, facilités hypothécaires. Pour tous renseignements, écrire sous chiffres OFA 876 L à Orell Füssli-Publicité S.A., 1002 Lausanne.

METTEZ votre argent à l'abri de l'inflation

en achetant votre propre magasin — prêt à emploi — à BRIGUE ou SION.

DEVENEZ le propriétaire d'un magasin sans concurrence, qui vous garantit de bons chiffres d'affaires — La preuve convaincante : il y a déjà plus de 60 magasins équivalents qui existent actuellement.

Ecrivez sous chiffres T.P.D. 303479 à Publicitas, 1002 Lausanne.

NEUCHÂTEL, rue des Poudrières 61

IL RESTE ENCORE QUELQUES

APPARTEMENTS

A VENDRE

de 2, 3 et 4 pièces

tout confort, dépendances, garages, situation tranquille, vue.

Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser sur place à : Berthold Prêtre, tél. (038) 24 53 35.

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

THONY 2000

☆☆ SION

STATION D'HIVER ET D'ÉTÉ

APPARTEMENTS et STUDIOS

à VENDRE ou à LOUER dans ce nouveau haut lieu de la villégiature suisse et étrangère.

Pour recevoir la documentation, les prix et les conditions de vente ou de location, veuillez envoyer le coupon ci-dessous à

CHARLES BERTHOUD, gérances, Epancheurs 9, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 13 41.

Je m'intéresse à :

acheter louer

1 appartement à Thyon 2000

Nom, prénom : _____

Rue, No : _____

NP, localité : _____

Lire en page 6 les rubriques suivantes :

IMMEUBLES
A LOUER
LOGEMENTS DE VACANCES
CHAMBRES
DEMANDES A LOUER

Ne manquez pas notre télé-spot du 6 au 31 mars 1973

Horaires de notre spot publicitaire

6 mars à 20.15 h	19 mars à 19.35 h
10 mars à 19.35 h	22 mars à 20.15 h
13 mars à 18.55 h	28 mars à 18.55 h
15 mars à 19.55 h	31 mars à 19.55 h



Vous rêvez à votre propre villa...?

Bon pour recevoir gratuitement notre prospectus en couleurs

Nom, Prénom _____

Rue _____

Lieu _____

No postal _____

26

Coopérative de construction **HAUS+HERD**
3360 Herzogenbuchsee
Téléphone 063 5 27 31
Baden Berne Bienne
Lausanne Lucerne Sissach

Construit par nos soins — construit avec soin!

Savoie-Petitpierre s.a.

VOUS PRÉSENTE

DANS SA BOUTIQUE, PLACE DES HALLES 9

UN TRÈS GRAND CHOIX DE
VESTES ET MANTEAUX IMPERMÉABLES

TAILLES 36 à 48
PANTALONS ET JEANS TOUT GENRE

TAILLES 36 à 48
RAYON «GIRLS», RUE DU SEYON 1

VESTES DE LAINAGE — BLAZERS — CABANS

TOUTES FORMES ET COLORIS MODE
ENSEMBLES JEANS, veste et pantalon Fr. 129.-

COLORIS : ROUGE - BLEU - JAUNE

AUTO ÉCOLE

Français - Allemand

G. ULRICH

bureau ☎ 25 66 77

domicile ☎ 41 33 51

A vendre ou à louer

pianos

neufs

à partir de

Fr. 35.-

location mensuelle

pianos

à queue

à partir de

Fr. 58.-

location mensuelle

orgues

électroniques

à partir de

Fr. 38.-

location mensuelle.

Plus de 220 instru-

ments en stock.

Prise en compte

totale des montants

payés pendant la

première année.

G. Heutschi,

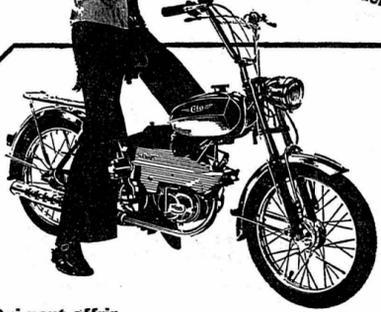
Sprünglistrasse 2

(Egghölzli), BERNE.

Tél. (031) 44 10 82

ou (031) 44 10 47.

racé **CONTRE LE**
RENCHÉRIS.
jeune **SEMENT**
sportif moderne



Qui peut offrir

une gamme aussi complète de cyclomoteurs, dont un modèle 2 vitesses avec fourche télescopique, bobine d'allumage externe et carburateur à starter automatique pour le prix sensationnel de **Fr. 928.-**

+ compteur Fr. 20.-

La garantie de la marque

Les services du spécialiste

NEUCHÂTEL : R. Schenk, rue des Chayannes 7 et 15.

SAINT-BLAISE : J. Jaberg, Grand-Rue 21.

COLOMBIER : R. Mayor, rue du Château 11 et 18.

BUTTES : P. Graber, tél. 61 13 93.

LA NEUVEVILLE : E. Fischer, rue du Collège 20.



SUR MESURE

COSTUMES - JUPES

MANTEAUX - ROBES

Grand choix de tissus.

ROBERT POFFET tailleur.

Ecluse 10, 2000 Neuchâtel.

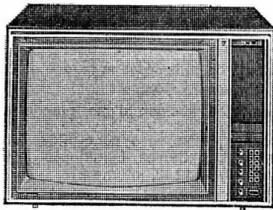
Tél. (038) 25 90 17.

LA COULEUR

chez vous sans problèmes !
Le plus grand choix des meilleures marques

**PHILIPS - MÉDIATOR - NOVAK -
CARAD - LOEWE-OPTA - SONY -
HITACHI**

Livré et installé par nos spécialistes.
Essai gratuit livrable tout de suite.



Facilités de paiement - Service rapide et consciencieux, garantie de la meilleure qualité.
Bonnes conditions de reprise de votre TV.

A partir de Fr. **1380.-**

Jeanneret & C^{ie} sa

Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

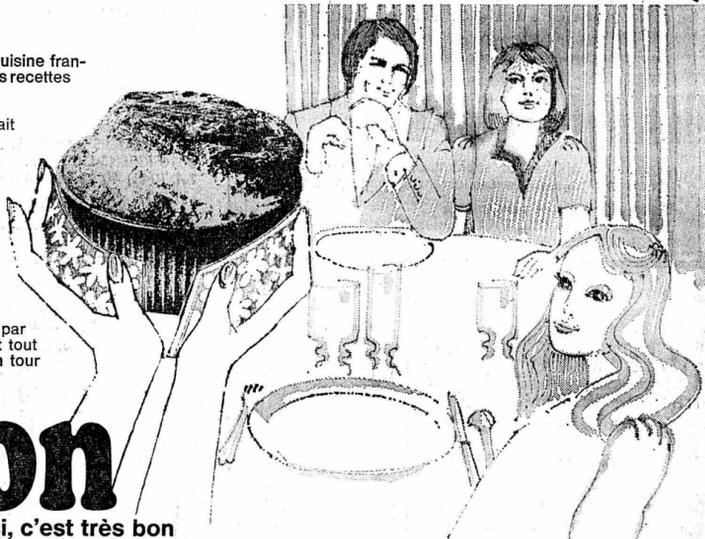
Avec Picon
votre réussite est totale.
Comme on vous en demandera les secrets,
les voici:

La qualité: Picon, c'est la cuisine française sur votre table, avec ses recettes et sa renommée.

La simplicité: Picon a tout fait afin que vous ayez peu de temps à passer à la cuisine... pour en passer davantage à table.

La variété: Picon vous offre une gamme raffinée de spécialités au fromage: Soufflé, Gratinée, Croquettes et Gratin savoyard.

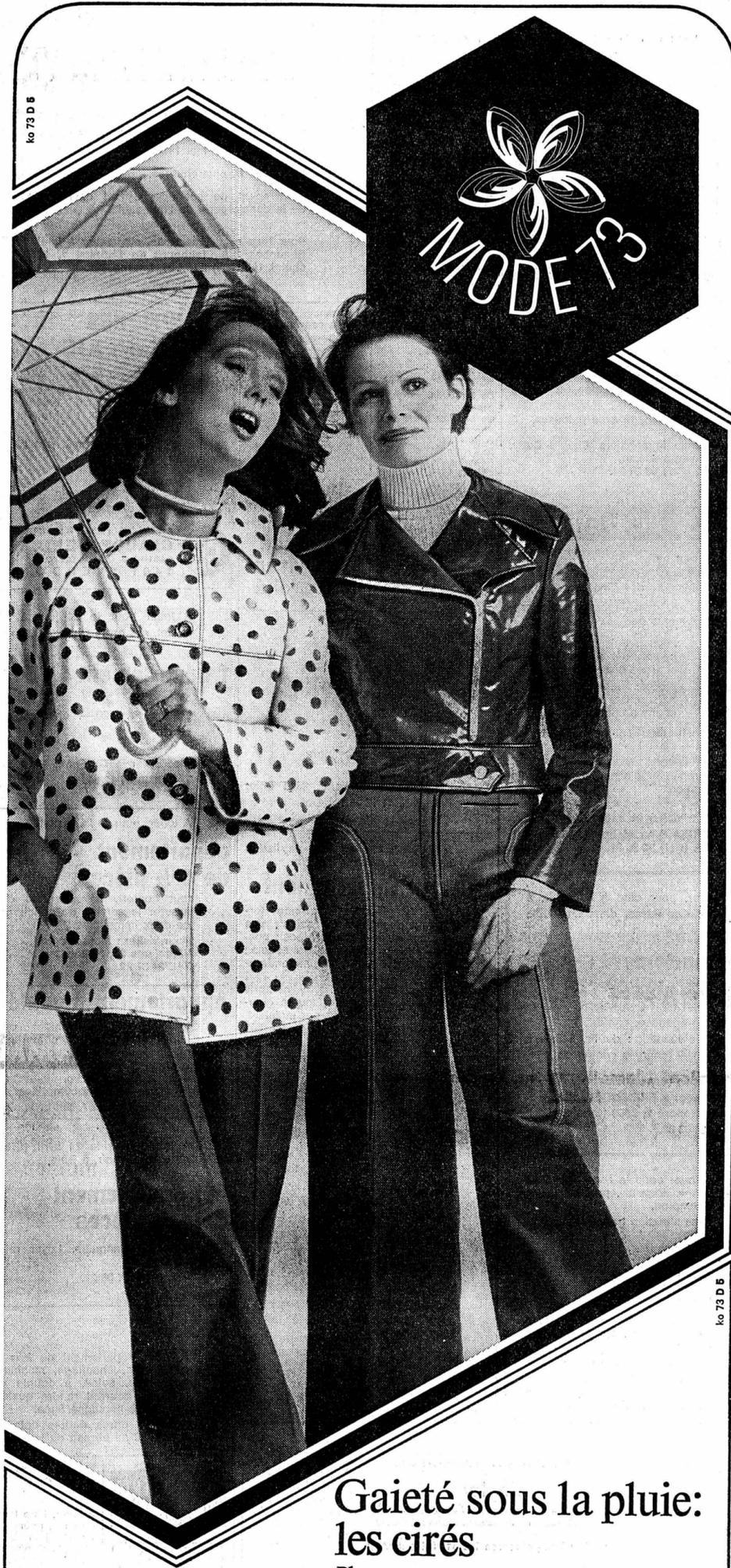
La rapidité: Tout est dosé par Picon, préparé par Picon, et tout est réussi... par vous, en un tour de main.



picon
c'est vite réussi, c'est très bon

Plats au fromage préparés

Distributeur pour la Suisse: Union Laitière Vaudoise, Lausanne.



**Gaieté sous la pluie:
les cirés**

Veste de pluie en ciré, forme évasée très nouvelle, dessin à pois sur divers fonds de teintes printanières

49.-

Blouson sport en ciré verni dans les teintes mode de la saison: rouge, bleu roi, jaune et noir

29.80

La Cité

Avec timbres COOP ou 5 % rabais

médiator

ses téléviseurs, équipements HiFi/stéréo, radios portatives recorders, radios recorders et phonos sont en vente dans la plupart des maisons spécialisées

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Très gros incendie dans un entrepôt agricole : trois pompiers blessés et 500.000 fr. de dégâts

Le sinistre pourrait être d'origine criminelle

De notre correspondant :
Trois pompiers blessés, dont deux ont dû être conduits à l'hôpital, plus d'un demi million de francs de dégâts, tel est le bilan provisoire d'un violent incendie qui a ravagé hier en fin d'après-midi un entrepôt agricole. Le feu s'est déclaré dans le bâtiment appartenant à la Société d'agriculture du district de la Chaux-de-Fonds, bâtiment comprenant l'entrepôt sur plusieurs étages, un silo-tour et un congélateur collectif public. Au vu des circonstances entourant le début de ce sinistre, l'on ne peut exclure l'origine criminelle.

les deux camions Magirus, l'échelle-auto, le dodge, le Martin, le véhicule de commandement et celui des poudres, sans oublier le chariot des courses et l'ambulance qui dut procéder à l'évacuation d'un blessé.
Vers 17 h 30, le feu était circonscrit et les pompiers pratiquement maîtres du sinistre à l'exclusion de nombreux foyers qui se développaient dans le dépôt. Les premiers secours étaient licenciés à 18 h 15, mais restait sur place une trentaine d'hommes afin de poursuivre l'intervention et d'assurer une garde de nuit pendant la nuit. Au total, c'est un effectif de plus de cinquante pompiers qui a participé à la lutte.

MALCHANCE

La Société d'agriculture du district aura joué en cette journée de malchance. En effet, elle tenait le matin à l'Ancien-stand ses assises annuelles. Au cours de cette manifestation, le conseiller d'Etat Jacques Béguin, chef du département de l'Agriculture, avait prononcé un important discours sur la situation agricole actuelle dans le canton. Mais il avait été également mentionné de la situation saine des comptes de l'entrepôt chaux-de-fonnier.

Sur les lieux, du sinistre l'on notait alors la présence non seulement de M. Jacques Béguin, mais des conseillers communaux Maurice Payot, Claude Robert et Etienne Broillet. Le juge d'instruction des Montagnes Wyss, était également présent. Il s'agit d'une perte considérable pour l'association, car en période de printemps l'entrepôt regorge de denrées : engrais, semences, céréales.

FEU VIOLENT

Sitôt sur les lieux, le major André Grisel, commandant du bataillon,



Un pompier attaquant le foyer au moyen de l'une des nombreuses lances qui ont dû être mises en action.

(Avipress - Robert)

assurait l'organisation de la lutte, en compagnie de son état-major. Tous les groupes de renfort, au total neuf, furent alarmés. Immédiatement le feu fut extrêmement violent. Toute la toiture fut la proie des flammes. L'intervention fut rendue difficile par la présence de la neige. Mais l'absence quasi totale de vent facilita les travaux. Le bâtiment sinistré était essentiellement construit en bois à l'intérieur, ce qui explique la rapide propagation du feu. En revanche, une dalle en béton protégea le congélateur. Bien qu'il ait fallu couper le courant électrique pendant plusieurs heures, il ne semble pas qu'il y ait des dégâts aux marchandises entreposées dans le congélateur.

Trois pompiers ont été blessés au cours de l'intervention. Il s'agit du sergent Jean-Pierre Lehmann, qui s'étant approché trop près du foyer, a été brûlé aux mains à la suite d'un retour de flammes. Il a été conduit par un auto-mobiliste à l'hôpital afin d'y recevoir des soins. Deux autres sapeurs ont été pris sous l'écroulement d'un avant-toit chargé de neige et de glaces et qui s'était subitement effondré. L'un d'eux put se dégager par ses propres moyens. Le lieutenant Jean-Louis Berger, blessé à un pied, a été soigné sur place, mais le sergent Jean-Louis Hourny, le plus grièvement atteint des trois, a dû être transporté en ambulance à l'hôpital. Il a été fortement commotionné par un choc à la poitrine; l'état des blessés est jugé satisfaisant.

ORIGINE CRIMINELLE ?

Cet incendie a soulevé une émotion compréhensible parmi la population. D'une part en raison de son ampleur mais surtout par les accidents survenus à trois membres du corps des pompiers. Il s'agit là certainement de l'un des sinistres les plus importants de ces

dernières années à la Chaux-de-Fonds. Plusieurs détails troublants sont à noter. D'autant plus troublants que depuis quelques temps plusieurs départs de sinistres n'ont pu être expliqués. Certes, l'on sait qu'à cette période de l'année, le bataillon doit s'attendre à de multiples interventions, dues pour une large part au changement de saison. Il y a des mois où l'on se suicide comme il en est où l'on bote le feu.

De plus selon le témoignage d'une personne ayant averti le poste de ce début d'incendie, il est question de sacs de papier en flammes, sur une terrasse au premier étage. Le feu avait-il pris naissance à l'intérieur pour se propager à l'extérieur? C'est possible, mais cela semble invraisemblable à ceux qui sont intervenus les premiers. L'inverse en revanche reste plausible. Autre fait à relever, en raison de la réunion des agriculteurs, l'entrepôt était fermé. Alors on s'interroge; la présence sur place de nombreux agents de la police de sûreté ne peut que confirmer, pour l'instant du moins et à défaut d'autres précisions, un doute certain planant sur la naissance « spontanée » du sinistre. Mais, il convient d'attendre les résultats de l'enquête.

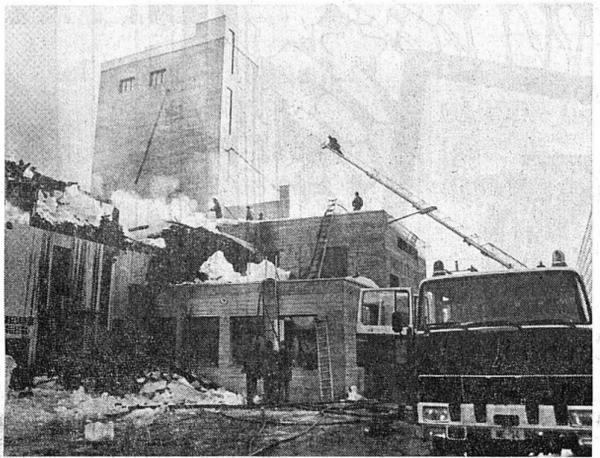
ÉNORMES DÉGÂTS

L'entrepôt, comme on l'a dit, était plein à regorger d'engrais, de semences et de céréales. Selon l'un des responsables de l'entrepôt, il y avait pour près de 600.000 francs de marchandises. On ne peut que constater, pour l'instant du moins et à défaut d'autres précisions, un doute certain planant sur la naissance « spontanée » du sinistre. Mais, il convient d'attendre les résultats de l'enquête.

Ph. N.

Il était 16 h 23, lorsque le poste de police était alarmé. Aussitôt une équipe des premiers secours se rendait sur les lieux. Sur place, le lieutenant Berger, des P. S. constatait que le toit volait en éclats à la suite d'une énorme accumulation de gaz formée à la suite d'un feu violent au premier étage. Il demandait des renforts et procédait à l'installation de trois lances. A l'arrivée des nouveaux effectifs des premiers secours et de groupes du bataillon, l'échelle sur camion était installée. On créait alors une zone froide afin de protéger le grand silo attenant au dépôt en feu et surtout d'éviter que les flammes ne se communiquent à d'autres bâtiments de la rue des Entrepôts. En effet, se trouvaient à côté, des réserves de bois et surtout une sorte de hangar abritant plus d'une dizaine de voitures dont les propriétaires avaient déposés leurs plaques durant l'hiver. Ces machines n'étaient donc pas assurées.

Au total, ce sont près de dix lances qui furent utilisées ainsi que sept véhi-



Une vue générale du sinistre, alors que les pompiers ont déployé tout leur matériel de lutte contre le feu et sont sur le point de maîtriser le sinistre.

(Avipress - Robert)

« I Gesti » à la petite salle du TPR Des mimes particuliers

La compagnie de mimes de Roy Bosier, dans un spectacle intitulé « I Gesti » a présenté vendredi dernier une prestation d'une réelle qualité.

Scindé en deux parties, le spectacle présentait tout d'abord une proposition inédite et originale, pour revenir à un certain classicisme du mime dans la seconde moitié. Donc pour tous les goûts, mais les esprits curieux auront certainement trouvé beaucoup de charme aux petites histoires se déroulant sous l'omniprésence, tantôt justicière, tantôt bonhomme ou amusante, d'une grosse main se déplaçant sur la scène. Certains comédiens, voire certaines scènes arborant une imprécision qui gênait quelque peu la compréhension, mais l'ensemble, surtout les visages peints, les accoutrements volontairement laids, fleurait bon le nouveau, la surprise de la découverte.

La deuxième partie, représentée dans un style de mime classique, comportait en revanche nombre d'inventions fort originales au niveau des gags. L'incommunicabilité, les méfaits du progrès, la naissance de l'homme, quelques thèmes qui sous la baguette d'un mauvais ange, à nouveau toujours présent, eurent quelques embûches à franchir pour avoir un « déroulement de représentation ». On put reconnaître, chez les trois comédiens, une solide formation dans le genre.

Souhaitons qu'ils mettent cette qualité à pousser encore plus loin leurs recherches dans une expression nouvelle, telle que celle du début du programme. De toutes façons, il s'agit déjà d'une troupe particulièrement intéressante et qu'il sera agréable de revoir.

if.



Une expression des mimes « I Gesti » saisie au cours de leur spectacle.

(Avipress - M.-A. Robert)

Dernier concours de ski pour les enfants

(c) Dimanche, l'Union des cadets des Planchettes a organisé son concours de ski, divisé en deux catégories : les petits, jusqu'à 10 ans et les grands jusqu'à 14 ans.

Le dimanche matin était réservé à l'entraînement des concurrents qui se déroula sur une neige gelée, et l'après-midi au concours. Un nombreux public était venu encourager ces enfants. Chacun s'est battu avec ferveur dans la descente et la descente, malgré une neige très molle, ce qui a posé quelques problèmes de partage.

En fin de journée, dans une chaude ambiance, les responsables ont proclamés les résultats : Petits : 1re Marie-France Bonnet; 2me, Isabelle Trolliet; 3me, Danièle Schaefer. Grands : 1re Francine Dubois; 2me, Michel Trolliet; 3me Jean-Marie Roth.

Dérapage sur la chaussée verglacée : une blessée

(c) Hier vers 0 h 35, M. S.L., de la Chaux-de-Fonds, circulait au volant de son auto, boulevard de la Liberté en direction ouest. Parvenu dans la courbe à l'intersection de la rue de la Ruche, son véhicule dérappa sur la chaussée verglacée et se mit à zigzaguer sur une vingtaine de mètres en traversant la chaussée d'est en ouest, avant de heurter de plein fouet l'avant de l'automobile conduite par M. E.H., domicilié à la Chaux-de-Fonds, qui circulait normalement rue de la Ruche.

La femme de ce dernier, Mme Aimée Humbert, âgée de 49 ans, a été transportée à l'hôpital par l'ambulance de la police locale. Elle souffre d'une commotion cérébrale, de multiples plaies au cuir chevelu et d'une grosse plaie au genou droit. M. H., qui souffrait de plaies superficielles à la main droite et aux deux genoux, a pu regagner son domicile après avoir reçu les soins nécessaires.

Quelques préoccupations immédiates de la Société pédagogique neuchâteloise

D'un de nos correspondants :

La Société pédagogique neuchâteloise s'est engagée dans l'année 1973 chargée de plusieurs fardeaux hérités de 1972 et même des années précédentes. Voici quelques exemples qui montrent bien que la SPN aborde l'étude des problèmes pédagogiques avec comme préoccupation première, le bien des enfants.

L'intégration de la section préprofessionnelle à l'enseignement secondaire est officielle depuis l'été dernier. Il reste pourtant, opération la plus délicate et la plus importante aux yeux du corps enseignant, à en définir les modalités et à les mettre en application. Une commission dite d'intégration a fait la moitié de son travail. Elle a défini la situation de la section préprofessionnelle dans les centres multilatéraux et déterminé l'organisation de l'équipe de direction.

La deuxième partie du travail qui vient de commencer fixera notamment les condi-

tions auxquelles sera soumis l'enseignement en sixième année de « tronçon commun ». C'est dire qu'on en reviendrait à ce que la SPN avait proposé avant la « réforme », une sélection au sixième échelon et non pas au cinquième comme cela est le cas actuellement.

Certes, le problème est étudié sur le plan romand; il semble qu'un courant favorable se dessine en sa faveur.

DIFFÉREND

Un différend grave oppose la SPN et la VPOD. Il ne se situe pas seulement sur le plan financier; il touche à la nature des responsabilités d'une organisation syndicale à l'égard d'une des sections neuchâteloises. C'est dire qu'il s'agit d'autre chose que d'un refus de la SPN d'assumer des obligations matérielles. La SPN sait que sa force réside dans son unité, sa cohésion, sa qualité de représentativité du corps enseignant; et elle les défendra à tout prix et par-dessus tout. Elle sait par ailleurs que la qualité de la vie est plus importante que le niveau de la vie. C'est pourquoi elle attribue à la défense de la profession, assumée entièrement par ses organes responsables, la primauté sur la défense des intérêts matériels, assurée en partie par le syndicalisme.

En ce qui concerne l'existence matérielle, la SPN suggère que l'âge de la retraite soit abaissé à 60 ans pour tous. L'assemblée de mercredi passé, elle, souhaiterait que la retraite puisse être facultativement prise à 60 ans, étant entendu qu'elle serait obligatoire à 65 ans. Une revendication sur laquelle il faudra insister, l'égalisation des traitements entre tous les enseignants issus de la même Ecole normale. Cette égalisation réparera une injustice et freinera la désertion de l'enseignement primaire par de trop nombreux pédagogues. En ce qui concerne la valorisation morale de la profession, la SPN insiste sur la participation et la collaboration.

SUR LA ROUTE ROMANDE

Sur le plan corporatif, la SPN a acquis l'expérience qui lui permet non seulement de participer aux activités de la Société pédagogique romande, mais de se placer en position de pointe. Elle estime que les structures romandes ne seront réellement efficaces que dans la mesure où elles permettront d'exercer une influence dans les milieux économiques du pays.

Sur le plan cantonal, la SPN participe à de multiples commissions ou groupes mis sur pied par le département de l'Instruction publique. De nombreux collègues acceptent des charges supplémentaires par intérêt et dans un esprit de collaboration où l'appât du gain n'a pas grande part...

Quant à la commission pédagogique de la SPN, cette dernière a fait le point dans le domaine de l'apprentissage de la lecture en première année. Elle s'est prononcée sur les épreuves imposées aux classes de la section PP (2me, 3me et 4me). Elle a suivi l'expérience de lecture menée par le Département. Elle a remis à jour la répartition des matières des programmes de 5me et de 1ère MP.

A. S.

VAL-DE-RUZ SAVAGNIER

Avec nos aînés

(c) Répondant à l'invitation du pasteur Porret, une trentaine de personnes du troisième âge se sont retrouvées mercredi après-midi, à la salle de paroisse. De beaux clichés d'Adelboden et de la Hollande en leurs lieux furent découverts sans fatigue ces belles régions et une collation les réunit et leur permit d'échanger leurs impressions et leurs souvenirs.

FONTAINEMELON

Balayeuse pneumatique

La commune de Fontainemelon a reçu hier une balayeuse pneumatique dont l'achat avait été décidé après étude du Conseil communal. L'engin est équipé d'un système de circulation d'air qui remplace la brosse cylindrique, ce qui réduit considérablement les frais d'exploitation.

CERNIER

Victoire de la Gym-hommes

(c) La Gym-hommes de Cernier a gagné le tournoi de volley-ball organisé dimanche à la Chaux-de-Fonds. Après avoir remporté tous ses matches du tour éliminatoire, elle a battu en finale à trois l'équipe de Pesex par 15-2, 13-15 et 15-6, et celle de la Chaux-de-Fonds par 15-1 et 15-4. C'est la deuxième fois consécutive que la Gym-hommes de Cernier remporte le challenge de ce tournoi. L'équipe était composée de Gaston Cuhe, Jean-Louis Deveignes, René Deveignes, Jean Zanetta, Michele Caputo et André Blandinier; remplaçants : Jean-Pierre Châtelain, Pierre Bourquin et François Hayoz.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiorgio, Fontaines. Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

COMMUNIQUÉ

Soirée des pupilles et pupillettes
Les pupilles et pupillettes organisent samedi soir, au collège de Valangin, leur soirée annuelle avec le concours du réputé Groupe Artistique d'Hauterive dirigé par Mme Progin.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (19 mars)

NAISSANCE: Froidevaux Joëlle-Paulette, fille de Jean-Louis, agent de police, et de Rose-Marie-Marguerite-Germaine, née Cattin.

PROMESSE DE MARIAGE: Nager Armin-Peter, mécanicien, et Muntwyler Elisabeth-Verena.

MARIAGE CIVIL: Cachot, Charles-Jean, menuisier, et Droz-dit-Busset Christine-Pierrette.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (21 mars)

NAISSANCES: Leuvenberger Sandrine, fille de Louis-César, décolleur, et de Dominique-Colette, née Monneret; Alano Adriana, fille d'Antonio-Umberto-Lodovico, ouvrier, et de Marie-Claude-Jocelyne, née Berger; Luthi Sébastien, fils de Wilfried, agent d'organisation et de méthodes, et de Marylène-Edwige-Yvonne, née Méroz.

PROMESSE DE MARIAGE: Galley Evariste dit Albin, carreleur et Québatte Walis-Line; Germaina Calogero, ouvrier, et Bernardo Alessandra; Otz Olivier, magasinier, et d'Amelia Lina-Bambina; L'plattenier André-Henri, boîtier tourneur, et Flückiger Denise-Alice.

MARIAGE CIVIL: Vara Mario, ponceur, et Quintavalle Rosa.

DÉCÈS: Favre née Clerc, Albertine, ménagère, née le 17 septembre 1906, veuve de Favre Ernest-Alfred, dom. Forges 27.

LE LOCLE - LE LOCLE

Au Temple français Les Virtuoses roumains

Une autre musique, des mélodies nouvelles et pourtant ressemblantes, une chaleur naturelle et vraie, c'est encore et toujours la folklore roumain qui, ces dernières années, nous a été révélé par différents ensembles.

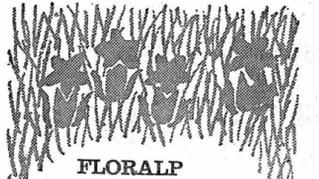
Les virtuoses roumains, réunis sous la baguette de Florian Economu, apportant chacun son talent d'instrumentiste et l'expression de son coin de pays, comptaient quelques visages que les passionnés ont reconnu aussitôt. Quelques-uns étaient en effet déjà venus charmer les amateurs suisses, dans des formations telles que celle accompagnant Zamfir lors de son premier passage, ou celle de Benone Damian.

Choisisant pour son orchestre les meilleurs virtuoses de chaque instrument, Economu promettait une riche soirée. Elle fut merveilleuse, car outre le charme des mélodies de provinces différentes, le programme mit particulièrement en valeur le talent et la virtuosité de chaque instrumentiste.

On pourrait tous les citer mais il est certain que personne n'oubliera le trompettiste, qui arracha des sons déchirants à son instrument, pour ensuite, avec une

facilité déconcertante dans les vibrato, muer ses cris en plaintes murmurées. Il ajouta une sensibilité fort originale et très prenante à ce folklore pourtant déjà si riche. Dimitru Farcas et son taragot atteignirent aussi au sublime, tandis que Jon Miu, à peine âgé de 18 ans, se jouait de son cymbalum avec une facilité merveilleuse. Les violonistes furent également parfaits et il est toujours surprenant de les voir jouer avec un archet démonté, ou d'autres astuces, créant de nouvelles sonorités, qui semblent être l'essence même de l'âme de ce folklore, si brillant et entraînant en surface, mais combien rempli de sensibilité et d'émotions dans ses sources.

La fièvre de par, admirablement utilisée était bien présente. La quantité et la diversité des instruments permit de mettre en relief ces rythmes particuliers de la cobza, d'apprécier l'accompagnement d'un... accordéon, de saisir les nuances entre différentes petites flûtes, de s'amuser au jeu de corne muse et de violon à pavillon. Un concert réellement exceptionnel et une musique si riche qu'elle ne peut lasser.



FLORALP

Ce beurre de table si fin ne gagne son nom et son titre de beurre surfin que par des contrôles rigoureux de la crème d'abord puis du beurre fabriqué.

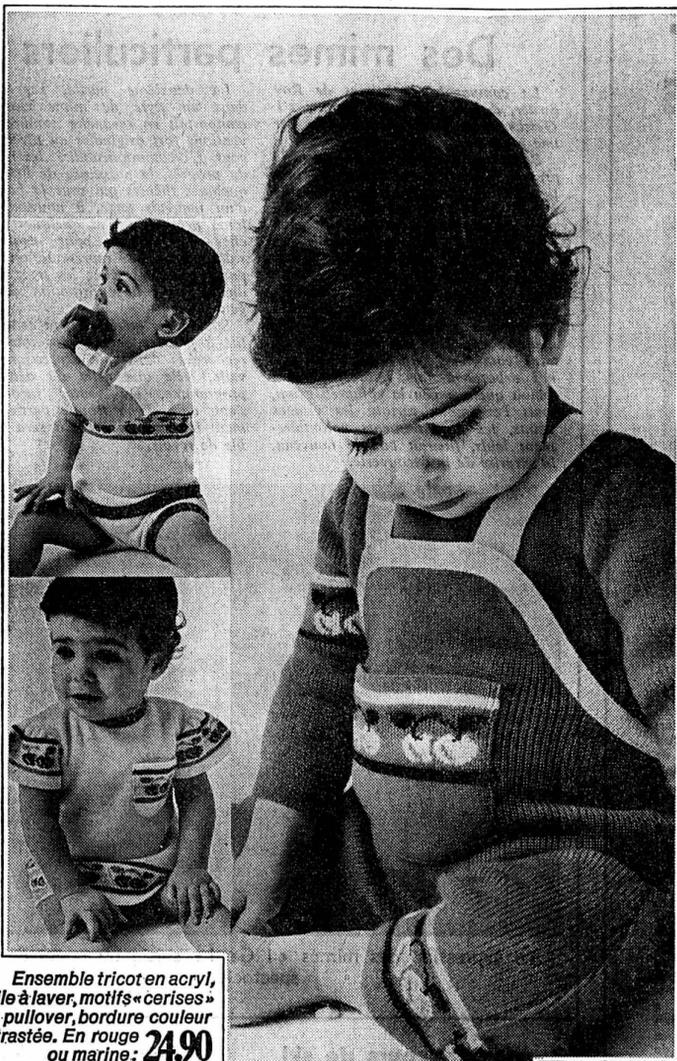


Et, dans les restaurants soignés, vous trouvez l'excellent beurre Floralp en portions, dans de pratiques gobelets.

Le beurre, c'est encore un produit naturel.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Woltrath
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

Rouge cerise...



Ensemble tricot en acryl, facile à laver, motifs «cerises» sur le pullover, bordure couleur contrastée. En rouge ou marine: **24.90**

Robe à petites manches volants, motifs «cerises», coloris blanc ou rouge: **29.90**

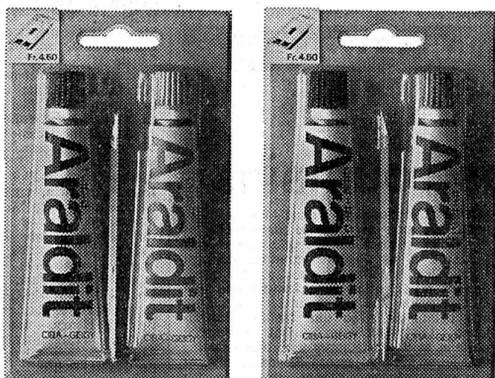
Ensemble pullover et pantalon, style salopette, en tricot marine ou rouge, motifs «cerises» et bords contrastés: **49.50**

La dernière mode à des prix exceptionnels grâce à une conception intelligente de nos achats.

Et n'oubliez pas de demander votre «Carte Junior» qui vous offre de réels avantages.

armourins
neuchâtel

Araldite® Standard — pour travaux où Araldite Rapide prend trop vite.
Araldite Rapide — pour travaux où Araldite Standard ne prend pas assez vite.

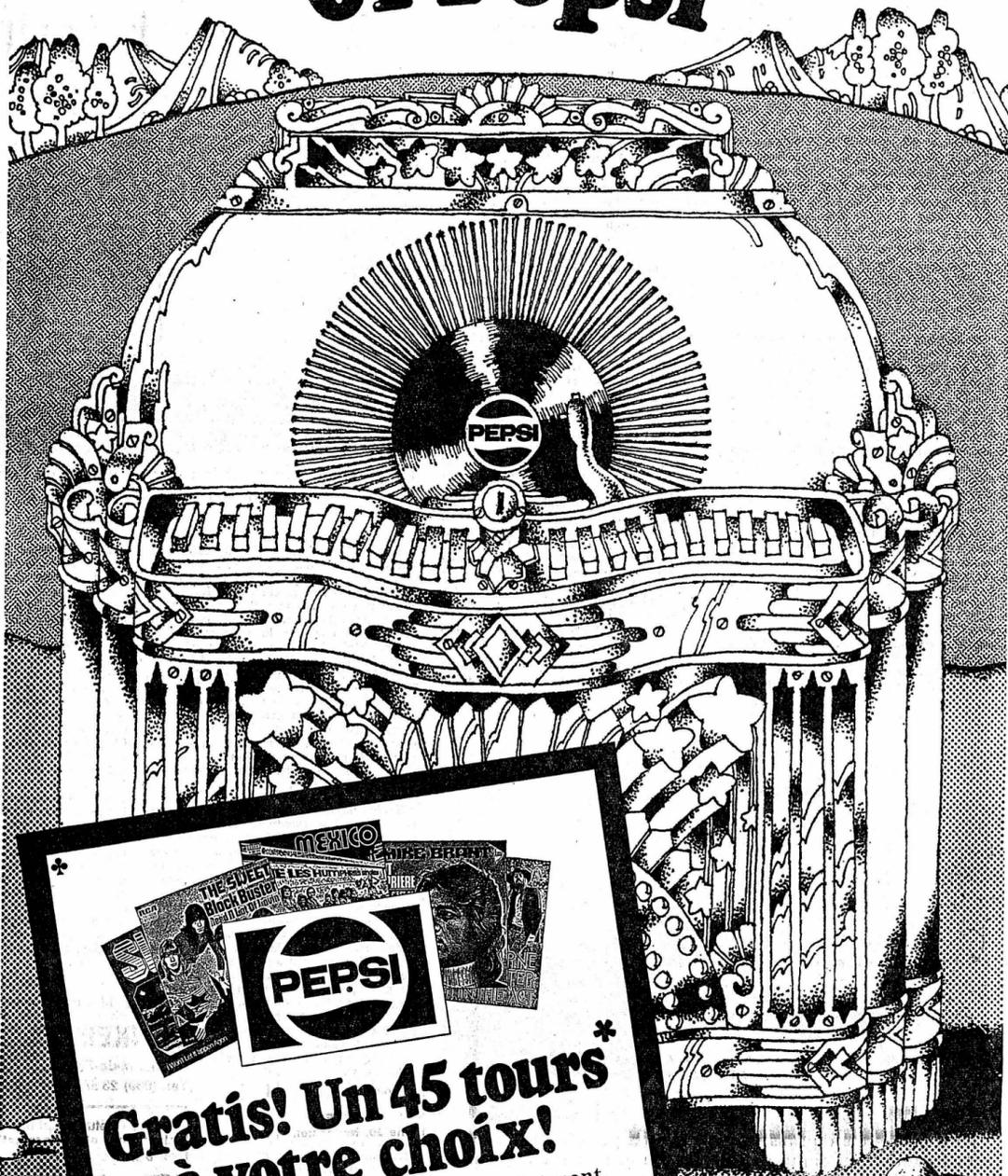


Araldite Rapide (rouge) convient particulièrement aux petits travaux. Car le mélange ne peut être travaillé que pendant 6 à 8 minutes. Au-delà de ce délai, il commence à durcir. 10 minutes après l'assemblage, le joint est autoportant. Au bout de 2 à 4 heures, il peut être mis en service.

Araldite Standard (bleu) convient particulièrement aux grands travaux. Car le mélange peut être travaillé 1 à 2 heures durant. Dans l'espace de 6 à 8 heures, le joint est autoportant. Après 24 heures, il peut être mis en service.

Araldite défie le temps.
CIBA-GEIGY

A wonderful World of Pepsi



Gratis! Un 45 tours* à votre choix!

*Contre 20 Disco-Bons Pepsi. Dès maintenant, chaque litre Pepsi en est muni. Collectionner les Disco-Bons... obtenir de bons disques!

Avec Pepsi, de la musique...
... it's a wonderful World of Pepsi!

Servir Pepsi. Beaucoup de glace par dessus — bien frais il est meilleur. Avec de la musique. En pleine party. A la maison. N'importe où. Pepsi.

Date limite d'envoi des Disco-Bons: 31 juillet 1973 (le tampon postal faisant foi)

Pepsi Cola — Limonade gazeuse



Bouilli

les 100 g à partir de

1.-

Ragoût de dinde

les 100 g

-.60

Tranches de porc

les 100 g à partir de

1.45

Langues de bœuf

fraîches ou salées

les 100 g

1.10

OFFRE SPÉCIALE:

Bierwurst

2.70

en emballage sous vacuum
la pièce de 360 g

(100 g = -.75)

(au lieu de 3.20)

BOUCHERIES MIGROS

OFFRES D'EMPLOIS

DUBIED

entreprise de renommée mondiale dans la construction de machines à tricoter.

Dans le cadre de la création de notre nouveau centre de fabrication électronique, nous désirons prendre contact avec

UN TECHNICIEN

afin de lui confier la responsabilité du

GROUPE MÉTHODE ET PRÉPARATION DU TRAVAIL

de ce centre.

Nous lui demandons

— une pratique de la préparation du travail : détermination et valorisation des opérations ; étude des postes de travail ; étude et création des outillages spécialisés.

Nous prions les personnes intéressées de prendre un premier contact par écrit ou par téléphone à

Edouard DUBIED & C^{ie} S. A.

Service du personnel
Usine de 2108 COUVET
Tél. (038) 63 21 21
ou (038) 41 19 09 après 18 heures

USINE DE COUVET

MÉTALLOSA S.A., rue du Lac 14, Renens

cherche :

1 chef d'équipe charpente métallique

3 charpentiers ou soudeurs

Faire offres téléphoniques au No (021) 35 66 84.

Nous désirons engager homme sérieux possédant du sens pratique et de la personnalité, en qualité

d'aide-magasinier

Veillez vous mettre en rapport avec CISAC S.A., 2088 CRESSIER (NE), fabrique de produits alimentaires.
Tél. (038) 47 14 74, interne 17.



Travail à horaire temporaire

Nous engageons

HOMME OU FEMME

pour petits travaux de nettoyage, plonge et aide de cuisine aux heures suivantes ou à convenir : 7 h à midi, midi à 17 h ou 17 h à 22 heures.
Salaire à l'heure avec ou sans nourriture.

Prière de s'adresser à :
Novotel, route de Berne,
2075 Thielle.
Tél. (038) 33 57 57.

L'hôtel - restaurant BEAUX-ARTS
Neuchâtel, cherche, pour entrée

GARÇON DE MAISON

(portier)

GARÇON D'OFFICE

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 24 01 51.

Auxiliaire demi-journée

Nous cherchons une personne pour classement de dossiers, etc., 3 à 5 demi-journées par semaine.
Place stable.
Horlogerie URECH,
Boîne 20, Neuchâtel,
tél. 24 60 60.



L'annonce reflet vivant du marché

Médecin spécialisé à Neuchâtel cherche

assistante médicale

pour le 1er avril.
Horaire régulier, 5 jours par semaine.
Ecrire sous chiffres EA 793 au bureau du journal.

On cherche pour famille avec 2 enfants (4 et 8 ans)

employée de maison

sachant cuisiner. Excellent salaire, belle chambre avec bains, TV, 4 semaines de vacances. Un permis de conduire serait apprécié.

Téléphoner au (062) 41 24 24, interne 212, ou écrire sous chiffres 29-87169 à Publicitas, 4600 Olten.

Pour nos différents départements, nous cherchons

personnel féminin et masculin

pour travaux manuels et sur machines.

Prière de s'adresser à la fabrique Huguenin-Sandoz S.A., Plan 3, tél. 25 24 75, qui donnera tous renseignements utiles.

Si vous êtes

MÉCANICIEN

(de précision) et si vous cherchez une place stable avec un gain élevé et des avantages sociaux, dans une entreprise moderne, alors adressez-vous à :

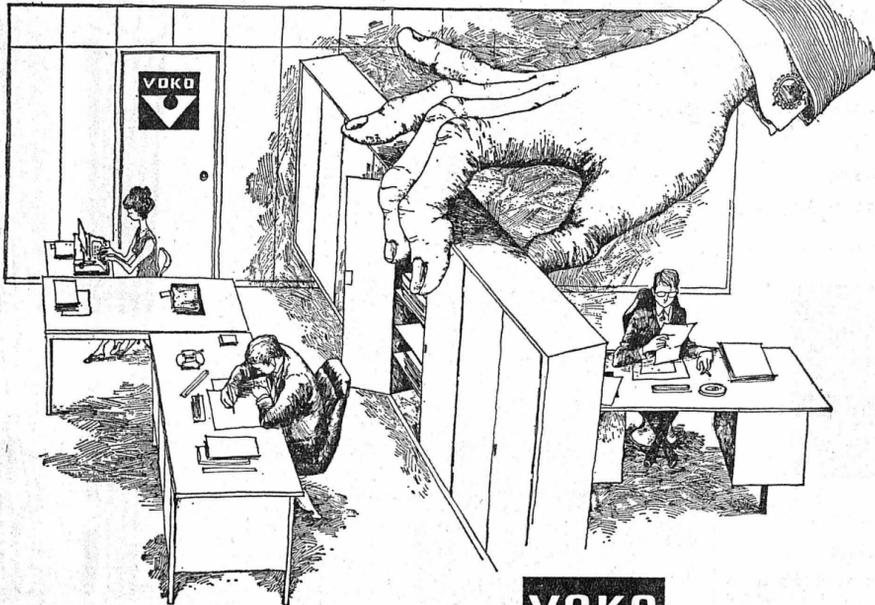
Mécanique de précision
H. SCHMOCKER
2024 Sauges-près-Saint-Aubin
Tél. (038) 55 16 51.

Garage E. Andreotti,
Clos-de-Serrières 12, tél. 31 62 25,
cherche

mécanicien

sachant travailler sur toutes marques de voitures.
Bon gain assuré.
Entrée immédiate ou à convenir.

Des bureaux flexibles



VOKO
DAS
UNIVERSALE
BURO-
SYSTEM

Agent exclusif VOKO
Neuchâtel et Jura bernois

OETIKER S.A.

La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 57 00.

Centre d'études pour l'implantation et l'organisation de bureau.

Des bureaux flexibles grâce aux armoires-cloisons acoustiques et antifeu VOKO. Ces cloisons sont amovibles. Vous pouvez à tout moment les transformer, les démonter et les remonter. Et leurs équipements intérieurs sont rationnels et interchangeables. Il n'existe pas de meilleures armoires-cloisons et cloisons amovibles. VOKO - le grand spécialiste européen de l'équipement de bureau.

Meubles de bureau bois et acier · Armoires-cloisons et cloisons amovibles · Aménagement de banques · Conseils en organisation et aménagement de l'espace · Systèmes d'organisation et de classement

collaborateur

La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH)

qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot cherche pour son département joaillerie

Le titulaire sera responsable :

- de l'administration du secteur
- de la gestion du portefeuille de commandes.

Nous demandons :

- apprentissage ou école de commerce
- expérience souhaitée de 1 à 2 ans dans secteur d'administration de ventes
- connaissances d'anglais.

Nous offrons :

- travail intéressant et indépendant
- salaire en rapport avec capacités
- horaire souple.

Faire offres à :
SSIH Management
Services S.A.
Direction du personnel
rue Centrale 63
2500 Bienne



EBAUCHES SA
2001 NEUCHÂTEL
TEL. 038 25 74 01

Le département technique d'EBAUCHES S.A., à Neuchâtel désire engager

un ingénieur ETS en microtechnique

très qualifié, pour son bureau de construction de calibres électroniques.

Entrée au plus tôt ou à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae, à EBAUCHES S.A., département technique, faubourg de l'Hôpital 1, NEUCHÂTEL.
Tél. 25 74 01.

Entreprise d'horlogerie de format international



Fabriques de Balanciers Réunies S.A.
2024 SAINT-AUBIN (NE)

Nous engagerions :

MÉCANICIENS

MÉCANICIENS-OUTILLEURS

MÉCANICIENS FAISEURS D'ÉTAMPES

Mise au courant assurée par personnel spécialisé.

Adresser offres écrites ou se présenter à notre direction, sur rendez-vous par téléphone au (038) 55 24 33.

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A. cherche, pour son département des apprêts,

PERSONNEL FÉMININ

surnuméraire, de nationalité suisse ou titulaire d'un permis d'établissement, pour 2 - 3 mois environ, éventuellement pour demi-journée.

Prière de se présenter à la réception de l'imprimerie, 4, rue Saint-Maurice, ou de téléphoner au N° 25 65 01, interne 254.

Nous cherchons jeune employée de commerce

de langue maternelle française; quelques notions d'allemand souhaitables, bonne dactylographe.
Travail intéressant et varié. Ambiance agréable et dynamique. Semaine de 5 jours.

Si vous êtes de nationalité suisse ou étrangère avec permis C, écrivez à Aufina SA, rue du Bassin 8, 2001 Neuchâtel, en joignant un curriculum vitae, ou téléphonez au No 038/31 35 84, M. Piffaretti.



Institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses

OFFRES D'EMPLOIS

CERCLE DES TRAVAILLEURS
cherchedame ou garçon
de maisonAge indifférent.
S'adresser dès 19 heures au res-
taurant ou téléphoner au 25 10 39.Je cherche un (e) associé (e) pour
travailler en étroite collaboration
dans une entreprise de

tourisme et loisirs

passionnante et en plein essor.
Si vous aimez les voyages
Si vous disposez de quelques
capitaux
Si vous voulez vivre une vie hors
du commun
Si vous avez la volonté de sortir
du rang,
écrivez-moi.
J.-P. Pequignot,
Tessenbergstrasse 59,
2505 Bienne.
Tél. (032) 6 53 78, le soir, même
tard.Pour entrée immédiate ou à con-
venir, nous engageons des

aides-monteurs

pour la construction et la pose de
gaines de ventilation en ciment
d'amiante. Travail stable et bien
rétribué. Chantiers dans la région
de Bâle et d'autres lieux de la
Suisse.Faire offres ou téléphoner à
GRANUM S.A.,
avenue Rousseau 5,
2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 34 87.Hôtel de la Croix-Fédérale,
le Crêt, cherchegentille jeune fille
comme sommelièrepour entrée immédiate ou date à
convenir, ainsi qu'une

fille de cuisine

Téléphoner au (029) 8 51 42 ou se
présenter.

A temps partiel, je cherche

PERSONNES

pour distribution de prospectus à
Pesoux, Corcelles, Auvenerier et
Hauterive.Pour tous renseignements :
D. Favre, publicité,
case postale 29, 2022 Bevaix.On cherche,
pour entrée immédiate,

JEUNE CUISINIER

Nourri, logé.

S'adresser au restaurant de la
Russie, le Landeron.
Tél. (038) 51 21 58.Restaurant de la Gare,
Saint-Blaise, cherche

sommelière

Nourrie, logée.
Entrée immédiate.
Tél. (038) 33 58 58.

Extraordinaire!

Cette paroi murale

300cm

Notre prix

2650.-

franco domicile



Visitez notre grand centre du meuble sur 6 étages - 3000 m²

meubles

MEYER

neuchâtel

fbg de l'hôpital

tél. 038/25 75 05

Le secteur psychiatrique ouest
cherche, pour son hôpital géro-
psychiatrique à Gimel,infirmier(ère)
chef de division

Engagement à temps complet.

Faire offres à la Direction médi-
cale de l'hôpital géro-psychia-
trique, 1188 Gimel.

Horace Decoppet S.A.
Entreprise générale du
bâtiment et travaux publics.
cherche

GRUTIER QUALIFIÉ

11, av. Haldimand
1401 Yverdon
tél. 024 / 2 48 32

La Scierie de Colombier cherche

UN SCIEUR

Place stable, éventuellement loge-
ment à disposition; caisse de re-
traite.Faire offres à François Berthoud,
2013 Colombier.
Tél. 41 22 32, heures des repas.

On cherche

garçon de cuisine

Nourri, logé, blanchi.
Entrée immédiate.Hôtel du Lac, Auvenerier.
Tél. 31 21 94.

**Hôtel de la Croix-Blanche,
Cressier (NE),** cherche pour en-
trée immédiate ou date à conve-
nir,

SOMMELIÈRE

Congés réguliers, 2 à 3 week-
ends par mois de libre. Salaire
garanti, avantages sociaux.S'adresser à Bernard Meylan.
Tél. (038) 47 11 68.

Nous cherchons

un (e) ouvrier (ère)

pour travaux faciles en atelier.

Faire offres à Bracelets-Union,
Grand-Rue 45, 2035 Corcelles.
Tél. (038) 31 57 81.La fabrique de
sécatteurs et cisailles à câbles

FÉLIX FLISCH

2206 les Geneveys-sur-Coffrane,

désire spécialiser encore plusieurs jeunes

OUVRIERS

dans différents départements de la fabrication.
Places stables. Horaire selon convenance.
Déplacements payés.

Tél. (038) 57 14 66.

Commune de Montreux

La Municipalité de Montreux met au concours plu-
sieurs postes d'

AGENTS DE POLICE

Entrée en fonction : à convenir.

Tous renseignements peuvent être demandés au
chef du service de police, rue du Marché 8,
1820 Montreux, tél. (021) 62 46 11.Adresser les offres manuscrites, avec curriculum
vitae, certificats, prétentions de salaire, photogra-
phie, au Service du personnel de la commune de
Montreux, Grand-Rue 73, 1820 Montreux.FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON

engage tout de suite ou pour époque à convenir

CHEF DE GROUPE SUR MACHINES-TRANSFERT

Formation exigée : CFC ou CAP de mécanicien de précision.

Expérience : Quelques années de pratique dans la fabrication de
produits horlogers.Secteur : Département de fabrication, conduite d'un groupe
de machines-transfert. Secteurs mécanique, élec-
tronique, qualité et quantité.Personne aimant le contact humain.
Travail à l'équipe 3 fois 8 heures.Nos conditions agréables de travail, ainsi que les prestations d'une
grande entreprise, devraient vous décider à présenter vos offres
écrites, accompagnées d'un curriculum vitae, àFABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S.A.
2052 FONTAINEMELON
Tél. (038) 53 33 33

Maison affiliée à Ebauches SA.

L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Raffinerie de Cressier S.A.

2088 CRESSIER / NEUCHÂTEL



Notre département « OPÉRATION » cherche plusieurs

opérateurs-mécaniciens

pour la surveillance des installations de raffi-
nage (travail en équipes, service continu).
Nous demandons un certificat de capacité en
mécanique ou une expérience équivalente, une
bonne connaissance du français, âge 25 à
40 ans.Les personnes engagées bénéficieront de la
formation qui leur sera nécessaire pour com-
pléter leurs connaissances ou les adapter aux
exigences du poste. En outre, elles disposeront
d'un emploi stable et de prestations sociales
avantageuses.Les intéressés sont invités à nous demander
une formule d'inscription en téléphonant au
(038) 47 15 21, interne 251, ou en adressant le
talon ci-dessous à notre département du per-
sonnel.

Nom et prénom :

Poste : OPÉRATEUR-MÉCANICIEN

Adresse :

Age :

Nationalité :

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Il n'y aura bientôt plus que quatre exploitations agricoles à Fleurier

Fleurier fut autrefois pendant longtemps un village exclusivement agricole, malgré la superficie restreinte de son territoire. Les cultures, il est vrai, n'ont jamais connu un développement spectaculaire, même à l'époque du plan Wahlen.

Dépendant à la fin du XVIII^e siècle, s'était constituée une société des grains, de façon, disaient les statuts, à éviter, dans toute la mesure du possible, la cherté de cette dernière. Et pour l'engranger, à défaut des inévitables silos d'aujourd'hui, on construisit un grenier. Cette société avait aussi pour objectif de surmonter les difficultés de se procurer en grain, et son capital déjà formé par des actions, était de 21.000 fr. encore « lourds ».

Elle possédait le bâtiment où se trouvent aujourd'hui les services industriels de la commune et où était une maison d'école. Ce grenier pouvait contenir de 16.000 à 20.000 émines de grain et permettait ainsi, de pallier les mauvaises surprises de récoltes déficitaires ou de moyens compliqués d'approvisionnement.

La société fut dissoute en 1831, année de graves troubles politiques dans notre canton. Mais elle demeure dans les annales de la cité grâce à Henri-Simon Jeanneret; maître d'école, il était un excellent calligraphe et un non moins bon dessinateur. Il exécuta une véritable œuvre d'art en reproduisant sur une planche la liste des actionnaires, des gens du roi. Des justiciers — sinon des justiciables, car il y en aurait eu trop... — des anciens d'église, des officiers locaux, des membres du grain, des constructeurs du grenier. Il ajouta même une mercuriale des prix et fit l'éloge du grand Frédéric.

LES TEMPS ONT CHANGÉ

Cette société des grains rendit d'éminents services surtout dans les années de vie chère. Le secrétaire communal de Fleurier a été le seul du Vallon à avoir consigné par écrit le reflet de cette période.

L'hiver 1815 - 1816, notait-il à été extrêmement rigoureux. Il est tombé une grande quantité de neige, qui a fondu plusieurs fois, mais augmentait toujours sur les montagnes. Il en restait cinq pieds au mois d'avril et en pleine les amas de cinq à dix pieds n'étaient pas rares. Il fallut attendre fin mai pour ensemencher les terres. Comme l'été fut froid et pluvieux, les récoltes ne donnèrent rien et l'on eut recours aux réserves déposées au grenier.

Depuis lors, si la ronde des saisons n'a somme toute guère changé, malgré les apparences de ces dernières années, l'agriculture fleurivienne a perdu sa place prépondérante d'autrefois. L'introduction de l'industrie de la dentelle, puis de l'horlogerie en ont été la cause.

Ainsi, il y a cent vingt cinq ans, au moment où la République et canton de Neuchâtel naissait, on comptait un peu plus de

deux cents vaches dans notre commune. C'était le temps, il se perpétua du reste pendant près d'un siècle encore, où l'on rencontrait à Fleurier, des troupeaux nombreux aux clochettes retentissantes, traversant quatre fois par jour les rues pour se rendre dans les prairies et en revenir.

Peu à peu, le nombre des exploitations agricoles a diminué. Il y a vingt ans, on en comptait encore une vingtaine, il y a deux lustres, elles étaient tombées à une dizaine et dans un proche avenir il n'en restera plus que... quatre. Si Fleurier a perdu son ancienne prédominance agricole, en revanche, il aura la première ferme modèle

du Vallon, en train de se construire pour le compte de M. Frey Erb, qui s'était lancé dans cette entreprise, au-dessous des Raisses, hors du périmètre de la localité dans une zone réservée à l'agriculture par les autorités.

Ainsi les années passent et les temps changent. Du reste, comment pourrait-on imaginer, à Fleurier, des troupeaux de bovins déambulant en ordre dispersé dans les rues au moment où l'automobile fait la loi sur toutes les routes, grandes et petites, et où les animaux n'ont plus guère le temps, comme les piétons d'ailleurs, de s'attarder sans risquer un accident? G. D.

La 15^{me} saison du Cinéclub a battu tous les records de participation

D'un de nos correspondants :

Parvenu mercredi soir au terme de sa 15^{me} saison d'activités par la projection de « Los Olvidados », un film tourné au Mexique par Luis Buniel sur le problème de la délinquance juvénile, le Ciné-club du Val-de-Travers a tenu en début de séance une brève assemblée générale.

Les comptes du dernier exercice, présentés par le caissier du CCVT, M. Aldo Traniin, de Fleurier, traduisent la situation réjouissante de la société, en dépit de l'augmentation constante des frais fixes (location des films et de la salle de cinéma, taxes postales, cotisation à la Fédération suisse etc.); ils enregistrèrent un bénéfice de 832 fr. 60. Au bilan, l'actif du CCVT se monte ainsi à 3.902 fr. 73.

Remplaçant M. Pierre-André Delachaux, président, retenu par ses obligations militaires, M. Eric-André Klausner, membre du comité, a brossé un rapide portrait de la saison écoulée. Ainsi 248 membres payants (plus quelques membres invités) ont-ils adhéré au Ciné-club, parmi lesquels une bonne moitié de jeunes, collégiens, étudiants et apprentis. Le programme fut très varié tant par les genres abordés (burlesques, humour noir, science-fiction, absurde, etc.) que par les pays représentés (France, Etats-Unis, Suède, Pologne, Japon, Italie, Mexique et Suisse). Deux traditions ont été maintenues et le seront à l'avenir: il s'agit d'une part de la projection d'un documentaire de valeur destinée à prolonger l'activité du défunt

Cinédoc, et d'autre part de la réception d'un cinéaste suisse et d'une de ses œuvres récentes; cette année, le CCVT a misé juste dans les deux cas. Le documentaire de Wagon Green, « Des insectes et des hommes », fut remarquable à tous points de vue, alors qu'« Alain Tanner et « La Salamandre » réconciliaient nombre de cinéphiles avec le septième art helvétique qui, jusqu'à lors, leur paraissait trop balbutiant, voire sous-développé.

Lancé au printemps passé, le Ciné-club de jeunes, animé par le CCVT et soutenu financièrement par le collège régional de Fleurier, a connu un départ prometteur avec un effectif de 130 membres. Aussi une deuxième saison sera-t-elle organisée dès après les vacances de printemps avec, au programme, « Le Kid » de Chaplin, « Bandits à Orgosolo » de De Seta, « Les 400 coups » de Truffaut, « Fort Apache » de Ford et des courts métrages des pays de l'Est.

Hormis la démission de M. Jean-Louis Baehler qui a quitté la région, aucun changement n'est intervenu dans la composition du comité qui comprend donc Mlle Anne-Claude Borel (Couvett) et MM. Pierre-André Delachaux (Fleurier), Aldo Traniin (Fleurier), Eric-André Klausner (Fleurier), Gilbert Bieler (Fleurier) et Yves Landry (Couvett). Pour l'exercice 1972-1973, M. Guerino Rupil et Mlle Corinne Veuve seront vérificateurs de comptes, M. Jean-Jacques Bise étant nommé suppléant.

A la commission scolaire de Couvet

La commission scolaire de Couvet a siégé, lundi soir, sous la présidence de M. Gilbert Bourquin, en présence de quatorze commissaires, de Mme Maria Weber, représentante du corps enseignant primaire, et de M. André Dupont, conseiller communal; le président a souhaité la bienvenue à M. Jean Tilmann qui remplace M. René Krebs. Les transports des élèves de la Montagne du sud au village ont fait l'objet d'une discussion, le préposé demanda que ces conditions soient revues.

● Nominations — Mme Jacqueline Jacard, membre, a été nommée au bureau de la commission en lieu et place de M. René Krebs. Pour remplacer MM. Krebs et Gustave Tissot à la commission du foyer scolaire, la commission a désigné MM. Jean-Louis Baillods, Carlo Parmisari et Jean Tilmann. Le premier occupera le poste de président. Mme Christine Jeanneret succédera à M. Krebs, à la commission de la Fête de jeunesse.

● Jardin d'enfants — Trente-sept nouveaux élèves sont inscrits pour la rentrée d'août 1973 et 30 inscriptions ont été retenues selon l'ordre d'arrivée. Fallait-il ouvrir une seconde classe? Tout dépendra du nombre d'enfants pour ces prochaines années et des locaux disponibles. La police des habitants dressera une liste des enfants susceptibles de fréquenter le jardin.

Concert de musique baroque

De notre correspondant :

Les activités culturelles de la section du Val-de-Travers de la Société pédagogique neuchâteloise ont repris lundi en fin d'après-midi, une trentaine de personnes ont assisté à un magnifique concert de musique baroque donné par quatre musiciens du Vallon, salle du Vieux Collège à Couvet. Introduit par les souhaits de bienvenue du président de la section, M. Pierre Liebe, ce concert a été l'occasion pour Mlle Suzanne Ducommun, à l'épinière; Mme André Jeanneret et Gilbert Jatton, violonistes, et Eric Weber, flûtiste, de jouer des œuvres de la fin du XVII^e siècle et du début du XVIII^e de cinq compositeurs: Alessandro Scarlatti, William Williams, François Couperin, Gottfried Finger et Carl-Heinrich Graun.

Nominations

Monsieur Pierre Descombas, employé à l'administration communale de Couvet, n'a pas pu, pour des raisons de santé, totaliser vingt-cinq ans de sociétariat. Il n'a pas pu pour des raisons de santé assister à la séance au cours de laquelle l'insigne or et un diplôme devaient lui être remis. Quant au comité il a été constitué ainsi: MM. Raymond Duvoisin, président; Louis Rosset, caissier; Albert Reymond, André Biselli, Marcel Leuba, André Schwab et Jean-Jacques Asberhardt, membres. Les vérificateurs des comptes sont: M. Muller, Grasset et Lambert. Le secrétaire fédératif fit un tour d'horizon sur les problèmes touchant directement le personnel des différentes communes du Vallon et traita de points relatifs à la caisse de retraite.

(sp) La fanfare « L'Union » de Saint-Sulpice organisera la 28^{me} Fête des musiques du Val-de-Travers les 26 et 27 mai. Le comité d'organisation comprend: MM. Frédy Gülder, président; Arthur Baumann, vice-président; Mme André Gardlon, secrétaire; Eugène Hermann, caissier; Maurice Tuller, cantine; Pierre Thalmann, police; Daniel Cochand, divertissements; Denis Cochand et André Gardlon, programmes de fête.

Ce comité a siégé à quatre reprises. La cantine du concours hippique des Verrières a été louée pour l'occasion. et elle sera montée sur la place des Collèges de Saint-Sulpice. Le samedi soir verra une soirée appenzeloise réservée à des productions folkloriques exécutées par un ensemble de cinq personnes et un bal conduit par un orchestre de Rorschach, ces deux formations se produisant en Suisse romande pour la première fois. Le dimanche après-midi, le défilé sera ouvert par les dames de la « Fémina » de Saint-Sulpice, qui auront également l'occasion de se produire au début du concert. Le défilé ira de la gare à la place de fête. Chaque société présente jouera une marche et un morceau de concert sous la bannière officielle, la bannière de district arrivant de Couvet sera remise au président du comité d'organisation de la fête. Les productions des huit sociétés de musique du Val-de-Travers seront suivies par l'exécution de deux marches d'ensemble. F. J.

LES VERRIÈRES

● Pour lutter contre la bronchite vermineuse du bétail...
(c) La Caisse d'assurance mutuelle bovins des Verrières a pris la décision de rendre obligatoire la vaccination contre la bronchite vermineuse du jeune bétail âgé de 2 1/2 à 30 mois, décision que vient d'approuver à son tour l'autorité exécutive communale. Ainsi, seul du jeune bétail vacciné aura accès au pâturage communal au cours de l'été 1973.

DANS LE CANTON

Des dents-de-lion pour de bonnes salades

Mais il faut éviter les grandes routes et les autres lieux où sévit la pollution

Déjà la neige n'est plus qu'une mince couche épaisse qui recouvre à peine les champs. Les premières fleurs du printemps font leur réapparition et, avec elles, la dent-de-lion. Les premières sont, paraît-il, les meilleures parce que les plus tendres. Aussi voit-on déjà des citadins armés d'un petit couteau et d'un sac aller à la cueillette des dents-de-lion. Prêtexté à la fois à la promenade et à la détente.

A l'heure où l'on parle de la dégradation de l'environnement, on peut se poser la question de savoir si la cueillette de la dent-de-lion peut éventuellement présenter des dangers. D'emblée, les spécialistes sont catégoriques: le pissenlit peut, comme dans le passé, servir à faire d'excellentes salades. SAVOIR LES CHERCHER

Certes, il existe des endroits où il est peu recommandable de s'attarder, comme au bord des autoroutes par exemple où encore en bordure de chaussées trop fréquentées.

Là, la dent-de-lion n'est plus ce qu'elle était. Les chars à bancs de nos grands-mères ne polluaient pas autant que les voitures! Mais lorsqu'on considère les pauvres herbes qui poussent difficilement aux abords des grandes routes, on n'est guère tenté de s'arrêter.

Ceux qui en auraient tout de même l'intention, décourageons-les. Des tests récents ont en effet démontré que les herbes se trouvant à proximité des routes à grand trafic sont impropres à la consommation animale parce que énormément polluées. Remarquons toutefois que ces herbes ne sont pas lavées et que, d'autres part, les troupeaux ne paissent pas à ces endroits-là.

Toutefois, il n'est pas inutile de savoir qu'en Suisse, on autorise en ce qui concerne le plomb un taux de 1 ppm (1 milligramme par kilo). Or, après des analyses, on a constaté que les herbes bordant l'autoroute Genève-Lausanne ne contenaient pas moins de 250 ppm de plomb!

Lorsque l'on sait que ce métal peut provoquer à la longue des troubles cérébraux chez l'homme, on reste circonspect.

LOIN DES ROUTES

Ne soyons toutefois pas alarmistes et restons dans la réalité. Bien lavées, les dents-de-lion qui se trouveraient au bord des routes ne contiennent plus de trace de plomb. Par ailleurs, on n'en fait pas une consommation assez poussée pour qu'elles représentent un danger quel-

MOTIERS

« Le Messie » de Haendel

(sp) Réputée pour sa beauté architecturale et pour son excellente acoustique, l'église de Motiers abritera dimanche quelque 80 musiciens à l'occasion de l'interprétation de l'oratorio de Georg-Friedrich Haendel: « Le Messie ». Les exécutants de cette première grande œuvre du répertoire concertant destiné à un large public seront le chœur mixte de la paroisse de la Coudre (60 chanteurs), un groupe d'instrumentistes (une vingtaine) et quatre solistes de renom, soit Mmes Pierrette Péguegnat, soprano, et Béatrice Haldas, alto, et MM. Olivier Dufour, ténor, et Fred Stachel, basse. M. Maurice Sunier, de la Coudre, occupera le pupitre.

● Amicitia italo-suisse — Sur l'initiative du Cercle italien récréatif (CIR), la commission scolaire organisera un concours de dessin pour tous les enfants en âge de scolarité. Une proposition a été faite d'organiser une soirée à la salle de spectacles le 29 juin, soirée à laquelle serait invitée toute la population. A cette occasion, et sur l'initiative de M. André Dupont, les jeunes gens atteignant leur majorité civique cette année recevraient le souvenir traditionnel. La commission scolaire a accepté ces propositions.

● Démissions — Les membres du corps enseignant primaire suivants ont démissionné: Mmes Françoise Strahm et Françoise Bobillier; Mlle Anne-Claude Borel; MM. Eric Weber et Roger Richard. Ces postes seront mis au concours prochainement. Prochaine séance de la commission le 12 avril.

TRAVERS

Assemblée générale de la VPOD

(sp) La section du Val-de-Travers de la VPOD, réunissant le personnel, des pouvoirs publics communaux, a siégé à Travers sous la présidence de M. Raymond Duvoisin, de Couvet. M. Pierre Descombas, ancien conseiller communal à Couvet, a reçu l'insigne-or et un diplôme pour 25 ans d'affiliation à la VPOD. Le comité a été élu: MM. Raymond Duvoisin, président; Louis Rosset, caissier (depuis 20 ans!); Albert Reymond, André Biselli, Marcel Leuba, André Schwab et Jean-Jacques Asberhardt, membres assessors. Un repas fit suite à un exposé de M. Fernand Meyer sur les problèmes posés par la caisse de pensions.

BUTTES

Collision

(sp) Avant-hier soir à 20 h 30, A. S. des Verrières circulait en auto sur la route cantonale Sainte-Croix - Buttes. Dans un virage à gauche, dans les gorges de Neirvaux, son véhicule a dérapé sur la chaussée verglacée. Alors qu'il se trouvait partiellement au travers de la chaussée, le flanc droit de l'auto a été heurté par une voiture pilotée par B. S. de Fleurier qui suivait A. S. Pas de blessé. Dégâts aux véhicules.

L'activité du télésiège des Lacherelles

(sp) Pendant six semaines, le télésiège des Lacherelles à Travers a fonctionné, jour et soir. Il a connu en cette fin d'hiver une belle affluente et a donné entière satisfaction. L'éclairage de la piste a permis à de nombreux skieurs de s'adonner le soir à leur sport favori. Dimanche matin, les skieurs ont pu skier gratuitement. A 750 mètres d'altitude, il est rare qu'en cette période de l'année, on puisse encore skier. Cet hiver aura permis aux Traversois d'apprécier de patiner et de skier pendant six semaines. Les sportifs auront donc été gâtés!

CARNET DU JOUR

Couvett, cinéma Collisée: 20 h 30, Curé de père en fils (16 ans).
Motiers, château: 19 h 30 et 20 h 30, Films cubains.
Motiers, musée Rousseau: ouvert.
Buttes-la-Robella: installations en service. Médecin et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital, de Couvet: tél. 65 25 25; de Fleurier: tél. 61 10 81.

Bureaux de renseignements: Fleurier, Vauthier-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37; les Verrières: Banque cantonale. Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 18. Police cantonale: tél. 61 14 23.

COMMUNIQUÉS

Les Journées du timbre à Pontarlier

Les Journées du timbre, organisées pour la 30^{me} fois par le Haut-Doubs philatélique, auront lieu à Pontarlier les 24 et 25 mars à la chapelle des Annonciades. L'exposition sera ouverte le samedi après-midi et le dimanche durant toute la journée. Une exposition philatélique de propagande sera présentée; elle comprendra environ 700 feuilles de collections, jeunes et adultes, des participations « classiques » de France et pays étrangers jusqueux thématiques et émissions « premier jour ». A cette occasion, il sera émis un timbre à 0,50 + 0,10, représentant un relais de poste. D'un format horizontal, dessiné et gravé en taille-douce par Eugène Lacaque, la surtaxe est au profit de la Croix-rouge française. Différents souvenirs seront édités au prix unitaire de 2 francs — carte fédérale, reproduction d'un relais de poste d'après une très belle gravure du Musée postal de Paris; — enveloppe fédérale, format anglais et français; — carte et enveloppe locale en commémoration de la trentième exposition organisée par le H. D. P.

Les visiteurs pourront trouver dans l'enclos de cette exposition: — un bureau de poste temporaire, doté d'un cachet illustré grand format, et vendant le timbre de la Journée du timbre 1973; — un bureau de vente de souvenirs; — une bourse aux timbres, organisée par les membres du Hauts-Doubs philatélique.

Films cubains au château de Motiers

(sp) En collaboration avec le Ciné-club du Val-de-Travers et le Ciné-club de jeunes, le groupe d'animation du château de Motiers présente ce soir dans la salle de conférences dudit château deux films relatifs à Cuba. Cela dans le cadre de l'actuelle exposition d'affiches de cinéma cubaines qui se tient dans la petite galerie contiguë. A 19 h 30 sera projeté « La Bataille aux dix millions » du réalisateur français Chris Marker, un film traitant des tenants et aboutissants de l'essai tenté en 1970 par Fidel Castro de faire produire à son pays dix millions de tonnes de sucre.

A 20 h 30, du cinéaste cubain Thomas G. Allen, on pourra voir « Histoires de la révolution », trois épisodes relatant les combats de libération de 1958 et 1959. Ces deux séances sont généreusement offertes au public.

VAUD - VAUD - VAUD

Exercice de grande envergure en gare de Payerne avec l'expérimentation du « plan de catastrophe »



Au cours de l'exercice, la priorité a été donnée à l'évacuation des blessés. (Avipress - Pache)

De notre correspondant :

Un remue-ménage inhabituel, accompagné du bruit des sirènes d'ambulances et des camions de pompiers, d'un trafic intense à travers la ville de véhicules en tous genres, a mis en émoi la population de Payerne, mercredi après-midi. Le bataillon des sapeurs-pompiers de la localité fut appelé également au moyen de la sirène d'alarme, ainsi que les détachements de l'arsenal et de l'aérodrome. Que se passait-il donc? Peu après 13 h, une violente détonation se faisait entendre du côté de la gare des CFF. Il y avait de quoi s'affoler, puisque aucune information préalable n'avait été donnée à la population.

Comme nous l'annoncions hier il s'agissait tout simplement d'un exercice « catastrophe » d'une certaine envergure, prévu et organisé par les autorités cantonales et communales, en collaboration avec les CFF. Cet exercice exigeait la mise en œuvre d'effectifs et de moyens prévus par le plan « ORCA », dans une situation aussi réaliste que possible.

Le plan « ORCA » est mis sur pied lorsque de nombreuses vies humaines sont en danger. Il s'agit surtout de venir rapidement en aide aux organismes locaux débordés, qui assument la responsabilité des premières mesures à prendre. L'« ORCA » doit tenir à jour toute l'année la liste de tout le matériel disponible dans le canton. C'est avant toute chose un problème de liaison et d'efficacité.

Le thème de l'exercice qui s'est déroulé à Payerne, était relativement simple. Une collision venait de se produire entre une rame de wagons-citernes pleins de mazout et un train de voyageurs, à un endroit sis entre le passage sous-voies de la gare CFF et le passage à niveau de Glatigny, le long de la rue du Favez, bordée d'immeubles locaux. D'où un grave danger d'incendie, d'explosion et de pollution par les hydrocarbures. En collaboration avec les CFF, il s'agissait de mettre en œuvre très rapidement les services du plan « ORCA » afin d'éviter le pire et de secourir les blessés (une trentaine). Dirigé par le capitaine de gendarmerie Gruninger, l'exercice s'est déroulé selon le plan prévu. Après l'arrivée sur les lieux de la catastrophe des organisations locales (pompiers, gendarmerie, samaritains, etc.) rapidement débordés, ce sont les pompiers d'Yverdon, de Moudon et de Lausanne qui arrivèrent à la rescousse, amenant un important matériel. Des médecins des localités voisines étaient également présents, afin de secourir ceux

A la Société d'agriculture de Moudon

(c) La Société d'agriculture de Moudon (SAM) a tenu son assemblée générale à la douane, sous la présidence de M. Samuel Jaccoud, de Montauban-Charadomey. Parmi les personnalités on notait la présence du préfet Charles Guignard. Dans son rapport, le président a relevé que les ventes de la société avaient augmenté d'un million de francs en deux ans. Il a félicité M. William Vauthey, gérant pour son dynamisme. Il a ensuite parlé du projet de fusion entre la SAM et la F.V.A.V. (fédération vaudoise des sociétés d'agriculture et de viticulture).

Une commission étudiée présentement le problème et les sociétaires seront informés lorsque les travaux seront avancés. M. Vauthey a ensuite présenté le rapport d'activités, montrant l'essor de la SAM depuis une quinzaine d'années. L'assemblée a nommé deux nouveaux membres au comité: MM. Pierre-André Pidoux, de Thierrens, et H. Rufenacht, de Chesalles. Ils remplacent MM. Armand Forérier et Marcel Blanc. Les autres membres ont été réélus pour une période de trois ans. En fin d'assemblée, M. René Crosset, président de la F.V.A.V., et M. Louis-Auguste Nicod, municipal, ont pris la parole.

Crédit pour l'équipement

Dans un préavis, la municipalité de Moudon demande au Conseil communal l'autorisation de mettre en vente le solde du lotissement de Jolimont, propriété communale. Le prix des parcelles varie entre 22 et 30 francs le mètre carré, selon les parcelles. L'autorité demande également de pouvoir exécuter les travaux d'équipement prévus, dévisés à 335.000 francs.

D'autres informations

vaudoises en page 15

ROLLEI P 35 A

Projecteur de diapositives, objectif Rollei 1:2.8 85 mm, télécommande de la marche avant et arrière du magasin-dias ainsi que de la mise au point

Fr. 250.-

Schelling

photo ciné

Tél. 61 18 38

Fleurier

Nous vous présentons **DIAFOND** du 16 au 25 mars à PHOTEXPO-ZURICH (Stand Rollei)

A louer à Fleurier, pour le 1er mai, une chambre non meublée avec douche. S'adresser au No de téléphone (038) 61 23 71.

CERCUEILS-TRANSPORTS

TOUTES FORMALITÉS

ENTREPRISE GENERALE DE POMPES FUNEBRES

Couvett ☎ 63 23 42
Fleurier ☎ 61 11 47
non-réponse ☎ 61 15 47

HOTEL-RESTAURANT DE L'OURS

Travers Tél. (038) 63 16 98
Du 23 mars au 8 avril

Notre sensationnelle

QUINZAINE DE LA MER

ATTENTION! Fermé le mercredi.

Il est prudent de réserver sa table.

(Avipress - Baillod)

La mode arrive comme mars
en cavène...



248.-

79.*

Complet très résistant en Gabardine/Trévira et laine de tonte, avec poches appliquées et beaucoup de coutures décoratives à la mode du printemps. Couleurs: bleu moyen et brun clair.

Veston de sport pour garçons, en Tergal et laine, à carreaux très à la mode en trois combinaisons de couleurs, avec poches appliquées; la mode printanière ESCO est à la portée des jeunes.
*pour taille 6; + Fr. 4.— par année

VÊTEMENTS
ESCO

A Neuchâtel: 12, rue St-Maurice, à La Chaux-de-Fonds: 62, av. Léopold-Robert

Aarau, Amriswil, Arbon, Baden, Bâle, Berne, Bienne, Coire, Fribourg, Horgen, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lucerne, Lugano, Monthey, Neuchâtel, Schaffhouse, Shopping-Center Spreitenbach, Sion, Saint-Gall, Thoune, Winterthur, Zurich.

TRANSVERTAS

OFFRES D'EMPLOIS

COMMIS CUISINIER

est demandé tout de suite ou pour date à convenir, pour travailler dans cuisine moderne et de plain-pied;

SERVEUSE

est demandée tout de suite ou pour date à convenir.

Faire offres au Buffet CFF, Yverdon, tél. (024) 2 49 95.

Pour le kiosque de la gare de Neuchâtel, nous cherchons une

VENDEUSE

Les débutantes dans la branche seront mises au courant. Conditions de travail et prestations sociales avantageuses. Les intéressées sont priées de se présenter audit kiosque, à la gérante, qui leur donnera volontiers les renseignements désirés.

Kiosque de la Gare de Neuchâtel, tél. 25 40 94.

Chauffeur-livreur

avec permis poids lourd suisse ou étranger (permis C) est recherché pour entrée mi-avril ou date à convenir.

Faire offres ou se présenter :
Aux Grands Moulins,
av. Léopold-Robert 145,
2300 la Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 23 72 52.

Magasin de chaussures à Neuchâtel cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

une bonne

VENDEUSE

une

VENDEUSE

éventuellement débutante.

Nous cherchons aussi pour la mi-août une

APPRENTIE VENDEUSE

ou un

APPRENTI VENDEUR

Pour toute offre ou tout renseignement, s'adresser à :

Chaussures DIANA,
rue du Concert 2, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 29 54.

Société suisse d'assurances sur la vie engage, pour le 1er avril ou date à convenir,

secrétaire-réceptionniste

à la demi-journée.

Adresser offres écrites à HB 777 au bureau du journal.

Assurance-maladie cherche

COLLABORATEUR

à temps partiel, pour la visite de ses assurés, région de Neuchâtel. Gain intéressant.

Téléphoner au No 31 41 50.

On cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

OUVRIERS CAVISTES

Débutants seraient mis au courant. Eventuellement logement à disposition.

S'adresser à la distillerie Sydlar, 2012 Auvernier. Tél. 31 21 62.

Institut de beauté de la Chaux-de-Fonds cherche

esthéticienne

Adresser offres écrites à CW 772 au bureau du journal.

SUR LA PISTE DE L'AVENIR
AU CŒUR DU TRAFIC AÉRIEN



Restaurants

1215 Genève
Tél. (022) 98 22 88

cherchons

CUISINE : CHEFS DE PARTIE
COMMIS DE CUISINE
COMMIS PÂTISSIER
CUISINIER TRAITEUR
pour le buffet de bord des avions

SERVICE : COMMIS DE BAR
COMMIS DE RANG
SOMMELIERS - SOMMELIÈRES
CAISSIÈRE DE RESTAURANT

DIVERS : CHAUFFEUR
MANUTENTIONNAIRE

Administration : SECRÉTAIRE DÉBUTANTE
SECRÉTAIRE
CONTROLEUR (EUSE)

Ambiance de travail agréable au sein d'une entreprise moderne, avantages sociaux. Suisses, permis B, C ou frontaliers. Bon salaire.

Faire offres ou se présenter au bureau du personnel.

Entreprise horlogère de la place cherche

CHEF DE CHAÎNE

Qualités requises : — formation d'horloger complet
— sens des responsabilités
— aptitude à diriger du personnel

Faire offres sous chiffres GA 776 au bureau du journal.

DUBIED

Nous cherchons

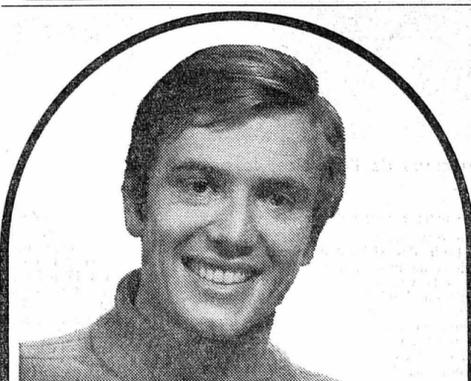
UN SERRURIER PROFESSIONNEL

connaissant la construction métallique et la lecture de dessin. Habile et capable de travailler de façon indépendante.

Nous vous renseignerons sans engagement sur nos très bonnes conditions de travail. Une discrétion absolue est assurée.

Edouard DUBIED & Cie S.A.
Service du personnel
2074 Marin.
Tél. (038) 33 12 21 dès 18 h, (038) 33 44 17.

USINE DE MARIN



VOUS

trouvez en votre qualité de

jeune employé de commerce

ayant terminé son apprentissage, une activité très intéressante à notre SERVICE DE COMPTABILITE INDUSTRIELLE.

Grâce à son organisation moderne, ce service vous offre la possibilité d'acquérir des connaissances approfondies dans le domaine de l'analyse comptable.

— Langue maternelle française
— Entrée immédiate ou à convenir.

Veillez vous adresser, soit par téléphone, soit par écrit, à :

Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55
interne 456

Des prix plus avantageux que jamais!

Usego
au-dessous
des prix
discount

Café Jacobs Jubila
emballage vacuum, 250g

Café Jacobs Vienna
emballage vacuum, 250g

Café Jacobs Royal
emballage vacuum, 250g

Café Jacobs sans caféine
emballage vacuum, 250g

Café Hag
emballage vacuum, 200g

Lipton's tea
50 filtres-portions

Biscuits Kambly Butterfly
160g

Biscuits Kambly Caprice
280g

Prix indicatif	Prix discount	Prix net Usego
3.40	2.80	2.50
2.90	2.40	2.30
3.95	3.10	2.70
3.50	2.75	2.50
3.80	3.	2.85
3.50	2.55	2.45
3.10	2.25	2.20
5.30	3.95	3.75

Usego estime...

que les conditions d'achat doivent être aussi avantageuses et attrayantes partout et pour tous. Pas seulement dans les grands centres. Mais aussi dans les quartiers périphériques et les localités de moindre importance. Là précisément où vous vivez. En ville et à la campagne. Avec ou sans voiture.

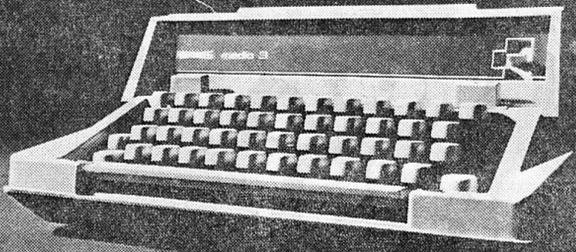
Par conséquent, à l'avenir aussi, vous pourrez toujours compter sur votre magasin Usego. Nos prestations justifieront votre confiance. Afin que vous bénéficiiez chez nous des meilleures conditions d'achat.



Usego
tout
près de chez
vous

Une prestation
de votre
détaillant Usego!

HERMES Media



LA PORTABLE POUR LA MAISON ET LE BUREAU...

- PRATIQUE — simplicité et confort,
PRÉCISE — qualités d'écriture et de fonctionnement
AVANTAGEUSE — rapport prix / performances intéressant
ROBUSTE — s'adapte à tous les utilisateurs.

UN PRODUIT DE PAILLARD S.A., YVERDON

AGENCES CANTONALES

HERMES S.A., 74 rue de Lausanne, 1700 FRIBOURG, 037 / 22 22 22
ACODOR S.A., 145 rue de Lausanne, 1202 GENEVE, 022 / 32 32 00
LOUYS REYMOND, 11 Faubourg-du-Lac, 2001 NEUCHÂTEL, 038 / 25 44 66
OFFICE MODERNE, 8 rue de Lausanne, 1950 SION, 027 / 2 17 33
HERMES S.A., 3 rue Pépinière, 1002 LAUSANNE, 021 / 20 20 31



Sigolin

NEU!
pulvérisateur à la main
pour nettoyer les vitres
et les surfaces
en métal, en bois
et en plastique.

*fait
briller!*

- * argenterie (couverts, vaisselle d'argent, etc.)
- * cuivre, laiton et chromes d'autos
- * dissout les dépôts tenaces sur les fenêtres et pare-brise

STRÄULI SA WINTERTHUR

1973
Railtour
En chemin de fer
au bord de la mer
1 semaine de vacances balnéaires
y compris voyage aller-retour

Cattolica dès Fr. 233.-
Costa Brava dès Fr. 259.-

Vacances balnéaires
pour automobilistes
1 semaine (voyage non compris)

Cattolica dès Fr. 144.-
Costa Brava dès Fr. 121.-

wagons-lits
COOK
Neuchâtel: Place Pury 1
(038) 24 41 51

UNIQUE au MONDE...

- avec ■ frein à disque
- et ■ transmission cardan



SOLEX
6000

Fr. 788.-

Neuchâtel: P. Jaques, 8, place des Halles. Fleurier: F. Balmer. Colombier: R. Mayor. Boudry: R. Vuille. Saint-Blaise: J. Jaberg. La Neuveville: J.-J. Fischer.

Une bonne bière,
c'est comme un bon
vin: on n'apprécie ses
vertus qu'en la buvant!

Nous brassons
notre bière selon une
ancienne tradition —
avec beaucoup
d'amour, de savoir-
faire et de soin.
Nous la laissons
reposer jusqu'à sa
parfaite maturité. Ainsi
elle acquiert la plénitude
de son arôme.

C'est alors seulement que
nous la mettons en bouteille,
certains que vous la trouverez
bonne — aujourd'hui comme demain.



Bière Muller

Nous appliquons la recette de brasseurs neuchâtelois.
On le remarque au goût de la bière.
On le voit sur son étiquette neuchâteloise.

CHEVEUX GRAS ?

Alors, employez l'excellent

shampooing sec LYS D'OR !

Dégraisse et assouplit les cheveux
comme un lavage. La boîte Fr. 3.-
En vente par pharmacie CART, rue de
l'Hôpital, Neuchâtel.

Votre auto en sécurité "ALARM AUTO"

fera hurler votre avertisseur dès
que l'on touchera à la serrure, à
votre antenne, à vos enjoliveurs,
à votre toit, etc.

Fonctionne sur 6/12 volts.
A monter soi-même.

Documentation. Prix 119 fr. 90.
Mme H. Müller, case postale 107,
1211 Genève 7.



VW K70

Technique, sécurité et confort:
moteur et traction avant,
suspension indépendante des
4 roues, freins à disque, 4 portes,
sièges-couchettes, vitre arrière
chauffante, coffre 700 litres,
radio 2 longueurs d'ondes, et
doubles phares halogènes. VW K 70 L —
la voiture totalement
équipée!



GARAGE HIRONDELLE
Pierre Senn
Pierre-à-Mazel 25, Neuchâtel
Tél. 24 72 72, tél. 25 94 12

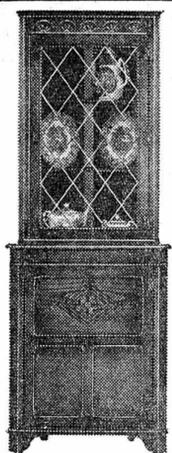
Fredy Sydler, Garage du port,
2012 Auvonnier. Tél. 31 22 07.
J.-L. Devenoges, Garage Beau-
site, 2053 Cernier. Tél. 53 23 36.
Garage Willy Brügger, 2117 la
Côte-aux-Fées. Tél. 65 12 52.
Garage Léon Duthé & Fils, 2114 Fleu-
rier. Tél. 61 16 37. Fernand Stubi,
Garage de la Croix, 2205 Mont-
mollin. Tél. 31 40 66.

Beau choix de cartes
de visite à l'imprimerie
de ce journal

Charming Old England

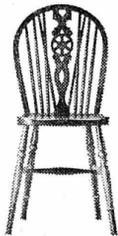
Notre programme TUDOR vous permet de décorer n'importe quelle pièce avec
infiniment de charme. Exécution artisanale en chêne, traité en brun de miel
foncé à la manière ancienne. Achat en gros, directement en Angleterre — ça
veut dire: des prix extrêmement avantageux pour vous. Ces exemples vous
donnent seulement un petit aperçu de notre choix incomparable de meubles
TUDOR. Visitez notre exposition spéciale CHARMING OLD ENGLAND, un vrai
régal pour les yeux de tous les amateurs de mobiliers traditionnels.

Pfister
ameublements sa



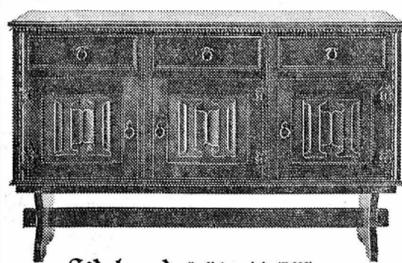
Corner Cabinet

(vitrine de coin 1250) verre en
baguettes de plomb, rayons à rainure
pour les assiettes, largeur 47 cm
de chaque côté.
Franco domicile, seul. 660.-



Wheelback-Chair

(escabelle 27.617) siège en forme,
ravissant dossier, construction légère,
mais stable.
Franco domicile, seul. 125.-



Sideboard

(buffet anglais 17.688)
garnitures en fer forgé,
trois tiroirs à couverts, rayon en bas, 148 cm.
Franco domicile, seul. 1190.-



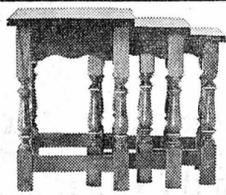
Chair

(chaise rembourrée
28.676) sculptée à la
main, recouverte d'un tissu de
style. Assortie à toutes les
tables TUDOR.
Franco domicile, seul. 149.-



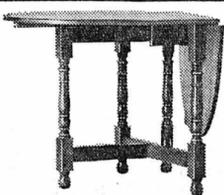
Dresser

(armoire à vaisselle 19.912)
modèle original rustique, d'après
un modèle ancien. Verre de la vitrine encastré
dans de véritables baguettes de plomb. Trois
tiroirs, en bas rayonnage, 136 cm.
Franco domicile, seul. 1395.-



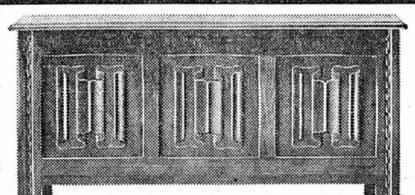
Nest of tables

(table gigogne 88/9)
trois pièces. Petits guéridons
ou tables pour les fleurs
en pots.
Franco domicile,
seul. 330.-



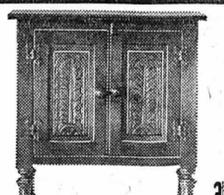
Gateleg table

(table rabattable 25.629)
prend un minimum de place;
table ouverte 136 x 92 cm,
hauteur 74 cm. Rabattable
des deux côtés. Formée:
seulement 35 cm de largeur.
Franco domicile,
seul. 460.-



Rug-Chest

(bâtit 88/11)
orné de casselles gothiques et
de sculptures faites à la main. Couverture rabattable,
107 cm.
Franco domicile, seul. 395.-



Pedestal Cupboard

(meuble d'entrée 73.342)
garnitures de fer forgé,
seul. 220.-



(TUDOR) — (Programme à éléments 42.500 et suivants)
Le prix dépend de la composition.

BIENNE Place du Marché-Neuf ● Tél. 032-422862 ● Ouvert: LU 13.30-18.30, MA-VE 8-18.30 h
dans les environs De la gare: Bus 1 ou 2 ● SA 8-16 h ● JEUDI jusqu'à 21 h

NEUCHÂTEL Terreaux 7 ● Téléphone 038 - 25 79 14
LU 13.30-18.30, MA-VE 8-18.30, SA 8-17 h

BIENNE - BIENNE - BIENNE

L'année longue va bientôt commencer...

Le déplacement du début de l'année scolaire à la fin de l'été s'opérera au moyen d'une année longue qui commencera le 1er avril 1973 et se terminera le 31 juillet 1974. Pendant l'année scolaire longue, la durée de l'enseignement comprend au moins 48 semaines d'école dans les écoles primaires et au moins 49 dans les écoles secondaires et moyennes supérieures.

La Direction de l'instruction publique peut sur requête abaisser la durée de l'enseignement à un minimum de 46 semaines dans les écoles primaires justifiant de circonstances particulières. La Direction de l'instruction publique fixe par voie d'instructions, à l'intention des écoles primaires la durée de l'enseignement, la durée des leçons, l'étendue de l'enseignement donné par sections de classe, ainsi que le nombre des leçons journalières hebdomadaires. La durée de

l'enseignement dans les écoles enfantines subventionnées par l'Etat sera fixée par des instructions de la Direction de l'instruction publique.

MAITRES

Durant la neuvième année scolaire, le programme des élèves qui suivent l'enseignement religieux sera allégé de deux leçons en moyenne par semaine. La disposition de la loi sur l'école primaire concernant une semaine au minimum de congé en automne, comme interruption du temps d'école entre le début de l'année scolaire et Noël n'entrera en vigueur avec force obligatoire que le 15 août 1974. Sauf circonstances particulières, les maîtres nommés définitivement ne peuvent quitter l'enseignement que pour le 30 septembre 1973 et pour le 31 juillet 1974.

La période de fonction en cours des maîtres élus définitivement et des membres des commissions des écoles moyennes est prolongée du 31 mars 1974 au 31 juillet 1974. Conformément à l'article 99 de la loi sur l'école primaire les directeurs des écoles privées adresseront durant l'année scolaire longue la liste des élèves aux commissions d'école.

Dès le 1er avril 1973 jusqu'à la fin de l'été 1976, les admissions en première année scolaire auront lieu selon le plan d'échelonnement suivant: 1er avril 1973, les enfants nés entre le 1er avril 1966,

éventuellement le 1er janvier 1966 et le 30 avril 1967.

15 août 1974: les enfants nés entre le 1er mai 1967 et le 1er mai 1968.

15 août 1975: les enfants nés entre le 1er juin 1968 et le 30 juin 1969.

15 août 1976: les enfants nés entre le 1er juillet 1969 et le 31 juillet 1970.

La Direction de l'instruction publique peut, afin d'éviter l'ouverture de nouvelles classes, ordonner un échelonnement pour étaler. (CPS)

Au tribunal de district

(c) Un automobiliste qui avait perdu la maîtrise de son véhicule et provoqué un accident à la veille de Noël après avoir trop bu a comparu hier devant le tribunal de district de Moutier. Malgré une alcoolémie relativement élevée, le juge a fait application de la jurisprudence du Tribunal fédéral qui prévoit le sursis. L'automobiliste en question a été condamné à 10 jours de prison avec sursis pendant deux ans et à une amende de 500 francs.

Le tribunal a également condamné un habitant de la région, âgé d'une trentaine d'années, à une peine de 12 mois d'emprisonnement avec sursis pendant quatre ans et à la mise sous patronage. L'accusé, auquel l'expertise psychiatrique devait accorder une responsabilité quelque peu diminuée, avait attiré des enfants dans sa chambre et avait commis sur eux des actes contraires à la pudeur. Il avait d'autre part été mêlé à une affaire de drogue et il a été reconnu coupable d'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants.

FRIBOURG - FRIBOURG

Motocycliste grièvement blessé

M. Joseph Jaquet, 70 ans, d'Epagny, circulait mercredi, vers 19 h 20, de son domicile vers Broc. Après le pont sur la Tréme, il se trouva en présence de quatre officiers qui marchaient en file indienne à gauche de la route. M. Jaquet fit un écart pour éviter le premier, mais, reprenant la droite, il heurta le dernier avec le marchepied de son motocycle léger. M. Jaquet tomba et se fractura le crâne. Il fut transporté à l'hôpital de Riaz puis, vu la gravité de son état, transféré à l'hôpital cantonal de Lausanne.

« Bachdenkel » à Fribourg

« Première » suisse à Fribourg, demain soir samedi, à la salle paroissiale de Saint-Pierre. Au programme, un orchestre pop professionnel anglais, « Bachdenkel », qui se produira ainsi pour la première fois en Suisse, et l'orchestre « Web », un groupe amateur de Fribourg composé de deux Américains et de deux Fribourgeois. Les organisateurs, qui font leurs premières armes dans le genre, sont quelques animateurs de la section « Lächli » de l'organisation de jeunes « pan intrass ».

Quelque six cents jeunes pourront prendre place dans la grande salle de la paroisse Saint-Pierre, louée à bas prix. « Bachdenkel » originaire de Birmingham, a longuement voyagé en France, jouant même dans les églises. C'est dire qu'il devrait être à l'aise dans la salle paroissiale de Saint-Pierre.

MORAT

dépassement téméraire

Hier, vers 7 h 45, un automobiliste de Morat a dépassé un train routier au moment où des véhicules arrivaient en sens inverse. En se rabattant, la voiture de la conductrice toucha le camion et fut projetée à gauche, fit un tonneau et s'immobilisa sur ses roues. La conductrice s'en tire sans mal. Dégâts: 4000 francs.

Folklore: les groupes du canton se sont retrouvés et encouragés

Première du genre en Suisse, la «chant-concours» des groupes de recant et de danse folkloriques organisés par la Fédération fribourgeoise du costume et des coutumes a connu un succès considérable. La grande aula était pleine. Mais surtout, le passage de quinze ensembles folkloriques venus de toutes les régions du canton a révélé une qualité que des observateurs non fribourgeois ont relevée. Autre dominante, tous les ensembles frappent par leur jeunesse. Et chaque groupe a pu, lors de cette confrontation amicale, faire d'utiles comparaisons et voir quelques productions qui étaient des modèles. Tel était, justement, le but de la manifestation.

Les Fribourgeois de la partie romande, particulièrement, sont à l'aise dans les productions chantées. On entendit plusieurs groupes dirigés par des musiciens de talent, qui ont atteint une qualité étonnante, sans rien perdre de leur spontanéité. C'est le cas de la « Villanelle » de Montagny, de la « Chanson des quatre saisons » de Corninbeuf, des « Tzerdjinole » de Treyvaux, de « Mon pays » de Fribourg et des « Riondène » de Broc, sans parler de la « Chanson de Fribourg » dont les caractéristiques sont différentes et le métier éblouissant.

Mais les groupes dansants sont en passe d'atteindre une maîtrise remarquable. Ceux des « Coraules » de Bulle et de la « Farandole » de Courtepin se sont montrés excellents, de même que le groupe de Guin, chacun dans son style régional. Au reste, tous les autres groupes, de Romont, Fribourg, Morat, Marly et Chiètres, firent preuve de qualités cultivées avec beaucoup de soins, mis à part

Au tribunal criminel de la Veveyse Un spécialiste en «bateaux» qui ne tiennent pas l'eau

Le personnage paraît un instant pittoresque. Il est, en définitive, ébouriffé et pitoyable. Tel est M. Félix S., 45 ans (il en paraît au moins dix de plus), qui comparait mercredi devant le tribunal criminel présidé par M. Jean-Pierre Schroeter, à Châtel-Saint-Denis. L'affaire n'était pas des plus graves en elle-même. Mais elle s'inscrit dans un contexte intéressant. Car l'accusé pratique l'art du mensonge, dans les circonstances les plus invraisemblables, mais avec une telle maladresse que tous ses «bateaux» ne tardent guère à prendre l'eau.

BANQUET

L'acte d'accusation reproche à « M. Félix S. » — comme dit une de ses victimes — d'avoir commandé un banquet de vingt couverts à 32 francs à l'enseignement de la «Mère royale», à Genève, en se faisant passer pour le patron d'un établissement de Châtel-Saint-Denis dans lequel il fut employé quelque temps comme garçon de cuisine. Les convives, en fait, n'existaient que dans l'imagination de F. S. qui aurait d'ailleurs été bien en peine de régler l'addition. Ayant fait cette belle commande, F. S. obtint, de la direction du restaurant genevois, un prêt de 100 fr., en signant une quittance... du nom de son patron de Châtel-Saint-Denis, et, lorsque ce dernier déposa une plainte contre F. S., il se vit à son tour chargé d'une plainte très fantaisiste...

On reproche encore à F. S. maintes soustractions de petits montants d'argent, au préjudice de son patron et du personnel de l'établissement châtelais. Il y a aussi le vol manqué de trois chemises dans un grand magasin de Berne. Enfin, la tenancière d'un hôtel de Bâle

réclame 325 francs. Dans cet établissement, il avait occupé une chambre après avoir téléphoné à l'hôtelière, en se faisant passer pour un employeur imaginaire qui aurait dû régler l'addition.

Le ministère public requiert 12 mois d'emprisonnement. Mais il faut savoir que F. S., déjà titulaire de 23 condamnations et sanctions, avait été interné administrativement dans un autre canton et qu'il n'était qu'en liberté provisoire lorsqu'il récidiva. Si bien qu'il risque, en fait, un internement de cinq ans. Son avocat d'office, plaida fort humblement. Il fit remarquer que F. S. ne quitte le «droit chemin» qu'à trente ans, après avoir subi une fracture du crâne. Et, notant que les dernières infractions sont peu constantes, pénalement, il demanda que soit prononcée une peine mesurée.

Pour vol, escroquerie et faux dans les titres, F. S. fut condamné à 6 mois d'emprisonnement, moins la préventive subie, plus les frais. Mais, beaucoup plus grave, il semble bien qu'il doive nécessairement réintégrer le pénitencier pour y subir l'internement d'une durée indéterminée prévue à l'article 42 du code pénal. « Je ne me préoccupe jamais de ce qui peut arriver », avait dit l'accusé au cours de son interrogatoire. Et il avait ajouté: « C'est plus facile d'être en détention qu'en liberté... ».

INCENDIES

Nous disions que le contexte de l'affaire est intéressant. Car F. S. s'était illégalement publié, en janvier 1972, lorsqu'il prétendit avoir de graves révélations à faire à propos des incendies des hôtels de Morat. Un jeune homme avait été condamné à cinq ans d'emprisonnement pour incendie intentionnel, et F. S. affirma qu'il s'agissait d'une erreur judiciaire, puisque lui-même connaissait le véritable incendiaire. Le jeune homme condamné, précisément, était revenu sur ses aveux qu'il disait avoir été extorqués sous la menace. Fallait-il ajouter foi aux dires de F. S.? On ne pouvait sans autre les ignorer, puisqu'ils pouvaient être de nature à innocenter un très jeune homme lourdement condamné. Mais F. S. n'apporta pas l'ombre d'une preuve de ce qu'il avançait. Ce n'était donc qu'un «bateau» parmi d'autres. M. G.

JURA - JURA - JURA

Le Noirmont: site naturel menacé de destruction

Les Amis de la nature du Noirmont et environs ont lancé aux autorités françaises et suisses, ainsi qu'à la population des deux rives du Doubs, un appel pour demander d'empêcher le massacre du site des rochers de Gipois, dans la zone frontalière franco-suisse.

Ce site est menacé de trois manières, selon les Amis de la nature: — On pense dynamiter les rochers de Gipois en vue de l'exploitation d'une carrière; — on pense implanter une station de fabrication d'enrobés bitumeux; — on projette de construire

des hangars pour le dépôt de machines industrielles et matériaux divers.

Des interventions ont déjà été faites du côté français où l'on se sentie fort, semble-t-il, du projet contesté par les Amis de la nature.

Les rochers de Gipois sont situés entre le village franc-montagnard du Noirmont et le village français de Carmauvillers. La chaîne est longue de 800 à 1000 mètres. Le sommet de ces rochers se situe à 944 m d'altitude.

Un président se retire un autre est nommé

L'association de gymnastique des Franches-Montagnes, siégeant en assemblée générale au Noirmont, a pris acte de la démission de son président-fondateur, M. Robert Maître, industriel. Ce dernier a été nommé président d'honneur de l'association.

A noter que dans sa section du Noirmont il fut moniteur, caissier, vice-président, président de la commission technique et parrain de la bannière. C'est M. Georges Jeanbourquin, employé de banque, des Bois, qui a été nommé président en remplacement de M. Maître. Lors de la même assemblée, la fête franc-montagnarde de gymnastique a été fixée au 19 août aux Breuleux.

MOUTIER

Changements à la police cantonale

(c) Moutier, qui regroupe la police de sûreté, la police des routes et plusieurs agents du corps de garde, verra plusieurs mutations ce printemps. Tout d'abord l'arrivée à la police de sûreté d'un nouveau chef de service, le sergent Jean-Baptiste Laissue, d'un nouvel agent de la sûreté l'appointé Nissile, de trois nouveaux agents du corps de garde terminant leur école de police, MM. Jacques Röher, André Viatte et Jean-François Molloyres, et de deux nouveaux venus à la « police » des routes: les gendarmes Léon Jobé et Jean-Claude Bihler, de Berne. Dans les départs, on enregistre ceux des gendarmes Claude Pénigat (le Noirmont) et John Zuccoli (Bellélé).

« Pain pour le prochain »

Une séance d'information s'est tenue hier à Moutier sous la présidence du pasteur Ch. Bibert. Elle était consacrée à la prochaine campagne de « Pain pour le prochain » et à « l'Action de Carême ». Ces deux campagnes permettent de récolter en Suisse, en moyenne, une somme approchant 16 millions de francs. On espère, cette année, recueillir 80.000 fr. dans le Jura. La recette de « PPP » est distribuée intégralement dans les pays en voie de développement.

Voie sans issue Un tracteur électrique tombe sur la route

Hier, à 20 h, un tracteur électrique avec remorque a basculé du quai de la gare aux marchandises de Delémont et est tombé sur la route qui longe ce quai et se trouve environ un mètre plus bas. L'employé qui conduisait la machine, M. Georges Hännin, âgé d'une quarantaine d'années, a été pris dessous, cependant il a été rapidement secouru par des camarades de travail et dégagé. Il a été transporté à l'hôpital de Delémont. Il souffre notamment de blessures à une oreille. Les dégâts sont importants. Les pompiers ont été appelés pour procéder au nettoyage de la chaussée sur laquelle s'étaient répandus une vingtaine de litres d'acide, contenue dans les accumulateurs du moteur électrique.

Vallée de Delémont: Centre culturel régional constitué

Suscité par les travaux de réflexion et les premiers plans d'animation culturelle de la commission d'étude du Centre culturel jurassien, un Centre culturel régional s'est constitué dans la vallée de Delémont. Il rassemble des groupements d'animation de Delémont, Bassecour, Courfaivre, Courtételle, Glovelier, Rossmaison et du Val-Terbi. Il se propose d'organiser des manifestations à l'échelle de la vallée.

Instituer une collaboration régionale dans le domaine de l'animation culturelle, développer les contacts avec d'autres centres culturels régionaux du Jura, mettre en pratique les thèses du rapport de la commission d'étude du centre culturel jurassien, tels sont les principaux objectifs que s'est fixés l'association qui vient de se créer.

Dans le Jura, des centres culturels régionaux sont formés ou en voie de l'être à Saint-Imier (qui dispose d'un animateur à plein temps), Laufen, la Neuveville, Moutier et Tramelan.

Le doyen des Franches-Montagnes a cent ans

M. Aurèle Frésard, de Saignelégier, fête vendredi son centième anniversaire. Le doyen du chef-lieu franc-montagnard et des Franches-Montagnes est né à Muriaux, le 23 mars 1873. Il fit un apprentissage de bottier, exerça sa profession dans diverses fabriques pour finalement ouvrir son propre atelier. Celui-ci ne résista pas aux mutations que subit cette industrie. M. Aurèle Frésard prit alors une représentation en vins. Ce n'est qu'à l'âge de 95 ans qu'il cessa définitivement de visiter sa clientèle!

Sur le plan communal, M. Aurèle Frésard fut notamment conseiller municipal pendant plusieurs périodes et adjoint au maire. Il est président d'honneur de la fanfare de Saignelégier.

Le centenaire, qui sera honoré par une manifestation de sympathie qui se déroulera cet après-midi à l'hôtel-de-Ville de Saignelégier, jouit d'une bonne santé.

En visite au Palais fédéral: choqués!

(sp) Les élèves des trois classes supérieures de l'école secondaire se sont rendus à Berne, au Palais fédéral, pour assister aux débats du Conseil national et du Conseil des Etats. Ils ont été choqués par le peu d'intérêt aux débats manifesté par les conseillers nationaux! La journée s'est poursuivie par la visite de curiosités de la Ville fédérale et d'une exposition de peintures de van Gogh.

Aigreurs?

Les pastilles Rennie neutralisent l'excès d'acide, soulagent et stimulent la digestion. C'est grâce à ces caractéristiques que ces pastilles préviennent l'hyperacidité. Prenez 2 Rennie après le souper et vous vous sentirez tout de suite à l'aise. En vente dans les pharmacies et drogueries.

Prenez deux Rennie PASTILLES

Il y a soixante ans, un 31 mars au petit matin... BLS: TROIS LETTRES, UN NOM!

Le 31 mars 1911, au petit matin, il y eut une dernière explosion, beaucoup de poussière et des cris et deux hommes se seraient longuement la main à travers le trou qui venait d'être pratiqué dans le rocher. C'étaient les ingénieurs Moreau et Rothpletz. L'un se trouvait exactement à 7 km 353 du portail nord, l'autre à 7 km 182 du portail sud. Le tunnel de Loetschberg était percé. Vingt-six mois plus tard, la ligne serait électrifiée et le 28 juin 1913, le train spécial s'arrêta à Goppenstein. Alignés sur le quai, les grenadiers du Bon Dieu y formaient une haie aussi solide que les murs de la gare croulant sous les guirlandes et les drapeaux. La photographie immortalisant cette journée historique est célèbre. Elle appartient à l'iconographie ferroviaire comme celle de la pose du crampon d'or, le 10 mai 1889, à Promontory Point (Utah).

Le Berne-Loetschberg-Simplon fêtera donc cet été le 60ème anniversaire de l'ouverture de sa ligne alpestre. On ignore souvent quelle œuvre de pionnier ce chemin de fer a accompli et toutes les luttes qu'il a dû mener. Né aux fers, l'orgueilleuse entreprise étant pratiquement ignorée du reste de la Suisse qui ne jurait déjà alors que par le Gothard, et devenu viable grâce au parrainage financier et technique de la Compagnie française de l'Est, cet enfant aussi turbulent que doué a tenu toutes les promesses qu'on avait placées en lui. Mais le chemin parcouru apparaît peut-être mal à travers les chiffres froids d'un rapport annuel et sur un fond de cartes postales touristiques et de paysages idylliques.

LE PIONNIER...

Car le BLS est, pour reprendre un verbiage à la mode, un produit de haute technicité. Il fut le premier, par exemple, à adopter le courant 15.000 volts monophasé à 16,2/3 Hz, système d'alimentation que les CFF devaient reprendre sept ans plus tard pour leur Gothard, puis pour l'ensemble du réseau. En 1925, ce fut le BLS qui lança les premières automatrices légères BP 2/6 et, dans les années quarante les Re 4/4 des CFF furent nées par ses mains. Le BLS avait déjà ses premières BB à adhérence totale et à grande vitesse (1).

Flairant toujours le progrès et le nouveauté prêt à essayer les platras dès lors qu'il les avait lui aussi battus, le BLS a

étrenné, dès 1962, les premières locomotives à redresseurs au silicium (2) puis, en 1968, il a innové avec une autre machine, la « 161 », locomotive à thyristors d'un type plus évolué encore. Esthétiquement parlant, le chemin de fer du Loetschberg a également fait bande à part, sa construction, très personnelle, se signalant par des formes rationnelles ce qui confirme aussi sa vocation d'entreprise « associative », l'épithète devenant compliment dans les rangs moutonniers des passives sociétés de consommation.

DOUBLER LA VOIE EN PRIORITÉ

Les pourparlers sur la reprise par la Confédération du réseau et de ses compagnies associées durent depuis sept ans. On avait cru devoir faire d'une pierre deux coups en englobant dans le même contrat les Chemins de fer rhétiques, puis les deux dossiers ont été séparés. Avant de parler de rachat, le Conseil fédéral devrait plutôt se hâter d'obtenir les crédits nécessaires au doublement de la voie. Avec une remarquable clairvoyance, les pionniers de l'entreprise avaient d'ailleurs prévu cette échéance il y a soixante ans et c'est pour cela, exemple parmi d'autres, que le viaduc sur le Bietschtal a été équipé dès l'origine pour recevoir une seconde plate-forme. Et en attendant que tombe enfin ce message du Conseil fédéral, le BLS «bricole» pour accélérer l'ouvrage, prolongeant ça et là, dès que sa trésorerie l'autorise, quelques tronçons ou voies d'évitement. Le coût du doublement de la voie se chiffre à un peu plus de 500 millions de francs, c'est-à-dire une paille en regard du devis des projets dits « de l'est du Gothard ».

REALISME

En juillet 1971, lors de l'inauguration du tronçon Spiez-Frutigen, le conseiller d'Etat Alfred Scheurer avait juré: — Nous le percerons, le Loetschberg!

Puisque ce sera l'occasion de rendre hommage à une poignée d'hommes réalistes, puisse ce 60ème anniversaire ouvrir certains yeux. La Fédération du Transjurialpin vient de demander à Berne une étude complète des possibilités de la ligne du « Franco-Suisse ». Cette démarche s'inscrit dans la même optique que le doublement de la voie sur la ligne du Loetschberg et,

l'une étant le prolongement de l'autre, ces deux objectifs, peu coûteux et n'offrant aucune difficulté technique, devraient être atteints le plus rapidement possible. Le nier, ne jurer que par Bâle et le Gothard, croire que l'apport de la route sera une potion-miracle, revient à condamner le réseau ferroviaire suisse à l'asphyxie.

CL.-P. Ch.

(1) On doit cependant signaler que les premières BB électrifiées du monde furent la 10.001 et la 10.002 du Pennsylvania construites en 1905 à Altoona. Il faut aussi rappeler que les BB de la Compagnie du Paris-Orléans, les fameuses « chèvres » à quatre moteurs suspendus par le nez et fabriquées dès 1929 par Oerlikon et la

Société des Batignolles, pouvaient rouler à 105 km/heure maximum entre Paris et Vierzon.

(2) D'après les renseignements fournis par M. Carron, de la direction du BLS, le réseau et les compagnies associées possèdent actuellement cinq Ae 8/8 (numéros 271 à 275), quatre Ae 4/4 (251, 252, 257 et 258), douze Re 4/4 à redresseurs au silicium avec refroidissement à air (162-173) et sept Re 4/4 (174-180) dont les redresseurs sont, cette fois, refroidis à l'huile. A cela s'ajoute la célèbre « 161 » à thyristors. A noter enfin que les machines de la série 174 à 180 sont plus longues de 37 cm que leurs sœurs de la série 162-173. Pourquoi? Parce que le châssis a été prévu pour recevoir l'attelage automatique.



(Photo de Franz Marti extraite de « Simplon-Loetschberg », Orell Füssli Verlag)

Trois évadés repris

Informations horlogères

Comment vont les affaires de l'ASUAG?

Le groupe ASUAG a connu un développement satisfaisant en 1972. Son chiffre d'affaires consolidé a atteint 1.066,7 millions de fr. contre 987,8 millions en 1971, ce qui se traduit par un accroissement de 8 %.

Les chiffres d'affaires cumulés des sociétés affiliées s'élevaient à 1.195,1 millions de fr. contre 1.089,1 millions en 1971, soit une augmentation de 9,7 %. La différence entre le chiffre d'affaires consolidé et le total ci-dessus représente les ventes internes du groupe, qui ont été de 128,4 millions de francs. Le marché suisse a absorbé pour 691,9 millions de fr. de produits et les marchés étrangers pour 503,2 millions, soit respectivement 57,9 % et 42,1 % du total. Quant à la part réalisée par chaque société, elle est la suivante: — Ebauches S.A. 536,1 millions de francs; Fabriques d'assortiments réunies 133,4 millions de francs; Fabriques de balanciers réunies 15,6 millions de francs; Société des fabriques de spiraux réunies 29,0 millions de francs; Pierres Holding S.A. 73,5 millions de francs; Produit terminé (General Watch Co. Ltd., A. Reymond S.A., Atlantic S.A.) 407,5 millions de francs.

YVERDON une fillette blessée

(c) Hier vers 18 h, sur la route de Crusilles, entre la Brinaz et la halte de Valeyres-sous-Montagny, une automobile est entrée en collision avec une fillette qui descendait un chemin à forte déclivité à trotinet. Blessée à la tête et à une jambe, Véronique Rochat, 10 ans, de Valeyres-sous-Montagny, a été transportée à l'hôpital d'Yverdon.

Un niveau qui appelle son équivalent

Raffinement. Caractère sportif. Accord parfait de la puissance, des dimensions et du confort. Avec un maximum de sécurité et une maniabilité encore jamais atteinte par une voiture de cette catégorie. Par leur conception, les BMW six cylindres sont en avance sur leur temps. Elles donnent au conducteur cette supériorité active qui seule permet de rouler détendu sur de longues distances, de prendre part au trafic quotidien sans énervement et de maîtriser toutes les situations. Un niveau qui fait du conducteur et de sa voiture une entité harmonieuse, indissociable.

BMW 2500

150 CV DIN/170 CV SAE,
190 km/h, 0 à 100 km/h
en 10,4 sec.

boîte automatique sur demande

BMW 2800

170 CV DIN/193 CV SAE,
200 km/h, 0 à 100 km/h
en 9,4 sec.

boîte automatique sur demande

BMW 3.0S

180 CV DIN/204 CV SAE,
205 km/h, 0 à 100 km/h
en 8,4 sec.

boîte automatique sur demande

BMW 3.0Si

200 CV DIN/222 CV SAE,
210 km/h, 0 à 100 km/h
en 7,8 sec.

moteur à injection

Tous les modèles 6 cylindres sont livrables sur demande avec toit ouvrant, direction assistée, capitonnage cuir, climatisation, vitres teintées et lave-glaces électriques.

MOTAG BMW-IMPORT (SUISSE)

8157 DIELSDORF/ZURICH

TÉLÉPHONE 01/94 0111



BMW — plaisir de conduire



ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Nouvelle loi sur la pêche en préparation

Amélioration du statut des pêcheurs professionnels

De notre correspondant :

Les graves préjudices subis par la pêche en raison des interventions toujours plus nombreuses et diverses dans le régime des eaux auraient justifié il y a quelques décennies déjà une adaptation de la loi sur la pêche. Mais, il n'est jamais trop tard pour bien faire et le moment est venu de la remanier, de façon qu'elle devienne entre autre un instrument de la protection de l'environnement.

DÉLIMITER LES ATTRIBUTIONS

« Il n'est ni nécessaire ni dans notre intention », déclare le Conseil fédéral d'empêcher de quelque manière que ce soit sur la souveraineté des cantons en matière de pêche. Cependant, il faut dans de nouveaux textes délimiter plus clairement les attributions de la Confédération, des cantons des communes et des particuliers. Il faut donner plus de poids aux prescriptions applicables à la protection du poisson, aux soins à lui donner à l'aménagement piscicole des rivières et cours d'eau et moins d'importance aux dispositions purement policières. Il faut mieux sauvegarder les intérêts de la pêche lors de correction de cours d'eau et des constructions d'ouvrages hydrauliques. Les cantons doivent disposer d'une plus

grande marge de liberté pour prendre des mesures concernant la protection du poisson, les soins à lui donner et l'aménagement piscicole, tout en veillant au maintien de la pêche professionnelle et témoignant de l'intérêt également pour la pêche sportive qui gagne sans cesse en importance.

Dans la loi actuelle, de nombreuses dispositions sont devenues sans objet. Elles provenaient de la loi de 1888 qui n'a subi, depuis le siècle dernier, que des modifications mineures. De leur côté les pêcheurs professionnels considèrent comme choquant que leur corps de métier ne soit nul part reconnu légalement. L'assujettissement de la pêche professionnelle à la loi sur l'agriculture, qu'ils avaient réclamée naguère avait été écarté parce qu'on avait prétendu que cette loi ne permettait pas de défendre ses intérêts. L'occasion se présente maintenant de combler cette lacune dans la nouvelle loi sur la pêche.

En ce qui concerne le marche-pied le long des cours d'eau, des différends ont souvent surgi dans le passé entre propriétaires et pêcheurs cette question n'ayant, souvent, pas été réglée clairement par les cantons. Dans la nouvelle loi, les cantons seront tenus d'édicter les prescriptions nécessaires à éviter le retour d'accidents.

Les méthodes utilisées jusqu'ici pour mesurer les dimensions des filets différencient sensiblement d'une région ou d'un lac à l'autre. Le Conseil fédéral prescrira par voie d'ordonnance des méthodes uniformes pour le calibrage des mailles.

C'est dans l'ordonnance d'application et non dans la loi que figureront les dispositions relatives aux périodes de protection du poisson et à ses dimensions.

POUR LES PROFESSIONNELS

Comme le fait l'arrêté fédéral du 30 septembre 1970, l'article 36 de la loi proposée par le Conseil fédéral, prévoit une importante mesure destinée à favoriser l'écoulement du poisson indigène. Elle permettra non seulement d'améliorer la situation économique parfois précaire des pêcheurs professionnels mais aussi de mettre judicieuse-

ment à profit les captures souvent irrégulières. Une disposition introduite dans la loi prévoit d'autre part le versement d'allocations familiales aux pêcheurs professionnels.

Selon l'enquête la plus récente, la Suisse compte 326 pêcheurs professionnels exerçant la pêche comme unique profession, 141 pêcheurs exerçant le métier à titre principal ainsi que 40 pisciculteurs. Les dépenses prévues par les pouvoirs publics du fait des nouvelles dispositions sont évaluées à 100.000 fr. par an dont le tiers à la charge des cantons.

Accord sur le cacao

L'Assemblée fédérale invitée à le ratifier

De notre correspondant :

Le Conseil fédéral adresse à l'Assemblée fédérale un message lui demandant d'approuver l'accord international sur le cacao ouvert à la signature le 15 novembre 1972. Il porte sur la stabilisation des prix mondiaux à un niveau équitable. Le mécanisme envisagé prévoit une fourchette de prix, un système de contingents d'exportation, un stock régulateur, des mesures pour l'utilisation des excédents éventuels.

Le problème de la stabilisation des prix mondiaux du cacao a déjà fait l'objet de trois tentatives infructueuses en 1963, 1966 et 1967. La conférence des Nations unies sur le cacao, qui

s'est tenue l'an dernier à Genève, a finalement adopté un texte d'accord. Celui-ci a été signé depuis lors par quinze pays exportateurs de cacao et par vingt six pays importateurs, dont la Suisse et la CEE. Son entrée en vigueur dépendra du nombre de pays signataires.

Les obligations imposées à la Suisse par l'accord n'excèdent pas celles qui découlent d'autres arrangements relatifs aux produits de base, tels que l'accord international de 1968 sur le café. La part de la Suisse au budget de l'organisation n'excéderait pas 1,5 % des ce-lui-ci soit, au départ, un montant de 50.000 fr. environ.

J.-P. G.

Rapport de gestion du Conseil fédéral

Au chapitre de la politique financière, le département des finances et des douanes affiche un désir d'économies dont il se propose d'inspirer tous les départements. Il déclare ainsi notamment qu'il serait fait de capituler devant l'évolution des finances fédérales et l'accroissement des dépenses, plus rapide que celui des recettes. Il est indispensable, déclare-t-il, que les finances publiques participent également à la lutte contre le renchérissement qui constitue une tâche urgente sur le plan national. Les budgets des collectivités publiques représentent, à eux seuls, plus du tiers du revenu national brut. Il jouent donc un rôle essentiel dans la stabilisation des prix. Il ne suffit pas seulement de réduire les dépenses budgétaires, il convient plutôt d'agir, estime le département des finances, sur la nature et l'ampleur des prestations fournies par l'Etat.

En ce qui concerne la péréquation financière entre la Confédération et les cantons, l'administration a chargé l'institut d'économie financière et de droit financier de l'université de Saint-Gall d'élaborer une expertise révélant les défauts essentiels du système actuel de péréquation et apportant des propositions de modification. Il convient également de reconsidérer à fond les modalités de l'échelonnement des subventions fédérales selon la capacité financière des cantons. En attendant, dès le 1er janvier dernier, la part des cantons au produit de l'impôt anticipé a passé de 6 à 12 % conformément à l'arrêté du 11 mars 1971 sur la prorogation du régime financier de la Confédération.

Les principes de répartition sont fixés dans l'article 2 de la loi sur l'impôt anticipé, modifié le 6 octobre 1972. A la fin de l'année dernière, le département des finances a soumis à l'appréciation des cantons un projet d'ordonnance fédérale sur la péréquation, au moyen de parts cantonales à l'impôt de défense nationale et à l'impôt anticipé. Les deux problèmes, qui visent des objectifs voisins, sont désormais traités, ensemble, en effet.

PIECES

De son côté la monnaie fédérale a

procédé à l'expertise de 665 pièces dont 389 ont été reconnues fausses. Signalons à ce propos que particulièrement garde à la nouvelle contrefaçon de la pièce d'or de 10 fr. de 1922. Pour la monnaie fédérale, 1972 fut une année particulièrement chargée à la suite du retrait des pièces d'argent. Elle a reçu pour refonte 193 millions 200.000

d'unités pesant 1178 tonnes et d'une valeur nominale de 240,3 millions de francs.

FONCTIONNAIRES

L'effectif du personnel de la Confédération était à la fin de l'année de 32.200 fonctionnaires et employés soit 835 personnes de plus que l'année précédente.

J.-P. G.

Lorsque les autorités fédérales cèdent aux pressions de Mobutu

Une pénible affaire est en train de choquer, à Genève, les milieux diplomatiques et universitaires s'occupant du tiers monde : il s'agit de la décision du Conseil fédéral de s'incliner devant les menaces du président de la République du Zaïre, le général Mobutu, et de lui livrer, pieds et mains liés, son ancien ministre des affaires étrangères, Mario Lomémbé. Car il n'y a pas un spécialiste des affaires africaines qui ne reconnaisse pas qu'on envoie Lomémbé à une mort certaine.

Senant sa sécurité menacée dans son pays, Mario Lomémbé partit à l'improviste pour la Suisse. Aussitôt le fait connu, le gouvernement de M. Mobutu demandait aux autorités fédérales de lui livrer M. Lomémbé. Celui-ci était accusé de prévarication, c'est-à-dire de détournement de fonds appartenant à l'Etat du Zaïre. Rien n'obligeait le Conseil fédéral à prêter main forte au président Mobutu. Quels peuvent donc être les motifs qui se dissimulent derrière la décision fédérale d'extradition, s'interroge notre confrère « La Tribune de

Genève » ? Il faut dire que le conseiller fédéral Kurt Furgler, ministre de la Justice, a examiné longuement le dossier Lomémbé avant de présenter son rapport au Conseil fédéral.

Il a donc montré à ses collègues les avantages et les inconvénients qu'il peut y avoir à accueillir un ancien ministre des affaires étrangères du Zaïre. Finalement, c'est la manière de voir de nos diplomates, et non de nos juristes, qui a prévalu sur les scrupules de conscience des juristes du département de justice et police. Bien sûr le général Mobutu a fait de l'obtention de la personne de M. Lomémbé une affaire personnelle dans laquelle il a engagé son prestige. Il a donc exercé sur Berne des pressions considérables, menaçant même de « punir » les Suisses établis dans son pays s'il n'obtenait pas satisfaction. Bien sûr, M. Lomémbé n'est peut-être pas « un homme très intéressant ». Cependant l'attitude du ministère des affaires étrangères helvétiques qui a délivré le certificat d'extradition de M. Lomémbé a de quoi faire froncer les sourcils...

La végétation des rives de toutes les eaux publiques est protégée

Les autorités du canton de Saint-Gall ont accordé en 1967 au propriétaire d'hôtel W. l'autorisation d'établir dans la zone de rive située devant son bien-fonds un port de petite batellerie avec accès au lac de Constance. En 1970, W. a fait draguer sans autorisation, au sud de ce petit port, un autre bassin portuaire d'une étendue de 6000 m². Par la suite, en 1971 et toujours sans autorisation des pouvoirs publics, il a fait ouvrir au moyen de machines de construction un passage allant de l'ancien au nouveau bassin. Le tribunal cantonal saint-gallois a reconnu W. coupable entre autres de contravention répétée aux dispositions de la loi fédérale sur la protection de la nature et du patrimoine national. W. a formé contre ce jugement un pourvoi en nullité devant le Tribunal fédéral.

Dans son arrêt du 19 septembre 1972, la Cour de cassation du Tribunal fédéral dit en particulier que par végétation des rives protégée par la loi fédérale, il faut entendre l'ensemble des plantes qui vivent à la surface flottante d'une eau courante ou stagnante. Font aussi bien partie de la végétation des bords d'un lac les familles de plantes croissant sur les rives (graminées de tout genre et cypracées), avec les forêts des lieux humides (aulnais et essences croissant dans les marécages) qui subissent encore l'influence de l'eau de fond. La protection de la loi ne s'étend cependant pas uniquement aux plantes qui recouvrent la rive, mais aussi, indirectement, aux animaux qui vivent en ces lieux et qui trouvent dans la flore des rives leur habitat et leur nourriture. Au vu du but que l'on cherche à atteindre, la protection est entière et absolue, dit le Tribunal fédéral, ce qui implique que le législateur interdit toute suppression, sous n'importe quelle forme, de la végétation des rives sans une autorisation des organes cantonaux compétents.

Le recourant W. avait attaqué le juge-

ment le condamnant pour infraction à l'article 22, alinéa 2, de la loi fédérale en argumentant par analogie; puisque, disait-il, on l'avait expressément autorisé à détruire par l'établissement du premier petit port la végétation qui se trouvait sur la rive, il n'était plus possible de considérer comme végétation des rives au sens de la loi la zone sise en retrait. A cette argumentation, le Tribunal fédéral oppose le fait, retenu par le tribunal cantonal, d'une manière qui lie l'instance supérieure, qu'il s'agissait en l'occurrence d'une espèce de végétation telle qu'il s'en forme en retrait sur les rives d'une eau dormante. Cette partie arrière de la zone de rivage doit, comme telle, être conservée intacte, même si l'on fait disparaître la flore de la zone des graminées sise plus en avant, car elle bénéficie de la protection de la loi en sa qualité d'habitat précieux pour les amphibiens et les oiseaux.

Cet arrêt du Tribunal fédéral apporte la confirmation que la végétation des rives de toutes les eaux publiques de Suisse est protégée, ceci indépendamment des dispositions du droit communal ou cantonal et indépendamment aussi des conditions de propriété. Bien des constructions et installations établies sur les rives de lacs ou de rivières après le 1er janvier 1967, date de l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la protection de la nature et du patrimoine national, n'auraient pas du tout dû être autorisées par les organes cantonaux ou communaux compétents.

On constate donc, dans ce domaine également de la protection de l'environnement et du paysage, que l'on ne sait pas ou que l'on ne sait pas assez tirer part des bases légales existantes. Mais malheureusement, comme dit l'adage, là où il n'y a pas de plaingnant, il n'y a pas non plus de juge !

SLL

L'ambassadeur de Suisse en RDA présente ses lettres de créance

BERLIN, (DPA). — L'ambassadeur de Suisse en République démocratique allemande, M. Hans Miesch, a présenté ses lettres de créance au cours d'une réception offerte jeudi par le président du Conseil d'Etat de la RDA, M. Walter Ulbricht. La Suisse désire une collaboration étroite dans l'intérêt des deux Etats et des deux peuples, a déclaré M. Miesch. L'établissement de relations diplomatiques favorisera le développement de relations fructueuses entre la RDA et la Confédération helvétique.

De son côté, M. Ulbricht a souligné que la République démocratique allemande considérait l'établissement de relations diplomatiques entre la RDA et la Suisse comme l'expression de l'intérêt que les deux pays portent à la paix et à la sécurité en Europe. Il s'est déclaré convaincu que les relations se développeront et se renforceront. Les relations de la RDA avec les pays d'Europe occidentale sont basées sur le principe de la coexistence pacifique. La neutralité de la Suisse constitue un atout pour le développement des relations dans ce sens, a conclu l'orateur.

L'ambassadeur d'URSS prend congé

BERNE, (ATS). — L'ambassadeur d'Union soviétique en Suisse, M. Anatosi S. Tchistiakov, a été accueilli à Berne depuis l'automne 1968, quittera prochainement notre pays. Lors d'une grande réception donnée en sa résidence, il a pris officiellement congé. Le gouvernement central était représenté par son vice-président, le conseiller fédéral Ernst Brugger.

Politique financière et lutte contre le renchérissement

GENÈVE (ATS). — Dans un commentaire relatif au compte d'Etat de la Confédération pour 1972, la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES) relève que le taux d'augmentation des dépenses, tout comme celui des recettes, ont une nouvelle fois excédé le rythme de croissance du produit national brut. On constate donc l'emprise toujours plus large des pouvoirs publics sur l'ensemble de l'économie nationale. De plus, cette évolution financière, en stimulant l'inflation, est en contradiction avec les exigences de la politique conjoncturelle. A cet égard, le résultat du compte financier de la Confédération exerce un effet psychologique déplorable par le mauvais exemple ainsi donné : près de 1,5 milliard de francs de recettes supplémentaires ont été absorbées,

et même au-delà, par des augmentations massives de dépenses. Une fois de plus, les pouvoirs publics ont démontré leur incapacité de mener une politique financière qui tire parti de l'augmentation des recettes pour se conformer aux exigences d'une nécessaire stabilisation. Cette constatation ne manque pas d'enseignement quant à l'attitude à adopter vis-à-vis du projet d'article constitutionnel sur la conjoncture. Il faut exiger, à cet égard, que la limitation de la croissance des dépenses soit expressément incluse dans la politique de stabilisation. Si les autorités politiques sont fermement résolues à donner une priorité réelle au maintien de la valeur du franc, une telle limitation ne devrait pas se heurter à des difficultés insurmontables, estime la SDES.

OÙ ALLER SKIER ?...

Bulletin d'enneigement communiqué par les CFF

du jeudi 22 mars

Table with 6 columns: Stations, Temps °C, Hauteur de la neige Station cm, Champ de ski cm, Etat de la neige du champ de ski, Etat des pistes. Rows include JURA, ALPES VAUDOISES, ALPES FRIBOURGEOISES, OBERLAND BERNOIS, VALAIS, and SUISSE CENTRALE.

VALAIS

Pour la sauvegarde de Gérondé

Les hôteliers de Sierre et environs viennent de tenir une assemblée extraordinaire sous la présidence de M. André Ogier. Ils ont pris leurs dispositions au sujet des prix conformément aux directives de l'association

hôtelière valaisanne et décidé de lancer une initiative nouvelle à Sierre. Une semaine forfaitaire dans la Cité du Soleil avec des prestations annexes (Zermatt, Loèche-les-Bains, dégustation de vins etc.). Tenant compte de leur participation active à la société de développement, ils ont également décidé de revendiquer un deuxième siège au comité de cette société, à la prochaine vacance.

A la fin de l'assemblée, les hôteliers de Sierre et environs ont voté à l'unanimité la résolution suivante : « Les projets d'implantation d'une ligne à haute tension et la construction d'une autoroute à Gérondé sont incompatibles avec un développement intelligent du tourisme à Sierre, car ils dénaturent une région unique en Valais. Les hôteliers de Sierre et environs demandent donc, avec insistance et énergie, à l'autorité communale d'intervenir auprès des autorités cantonales et fédérales pour que cette défiguration d'un patrimoine cher à tous les Sierrois et à tous les Valaisans et la destruction d'un attrait touristique incontestable soient évitées. Un arrêt des travaux de la ligne à haute tension devrait être rapidement décidé pour revoir le projet de passage à Gérondé et le service fédéral des routes devrait être immédiatement avisé de l'opposition des Sierrois avant que le projet de l'autoroute soit définitivement admis par Berne ».

Elections cassées à Tourtemagne

(c) En décembre passé, la commune haut-valaisanne de Tourtemagne fut le théâtre de toutes élections parmi les plus tévères que l'on connut dans le canton. Démocrates-chrétiens et chrétiens-sociaux s'affrontèrent de plus belle. Finalement les démocrates-chrétiens enlevèrent deux sièges au Conseil et les chrétiens sociaux trois sièges.

Les premiers déposèrent un recours à la chancellerie d'Etat. On apprenait hier seulement que ce recours avait abouti. En effet, le département de l'intérieur ouvrit une enquête laquelle déboucha effectivement sur certaines irrégularités. C'est ainsi que l'on fit voter une jeune fille qui n'avait pas encore le droit de vote, tout comme une citoyenne d'une autre commune.

Bref ce week-end, soit les 24 et 25 mars, citoyennes et citoyens de Tourtemagne devront être à nouveau tous les membres du conseil, le président et le vice-président.

L'Etat a mis tous les frais de recours et ceux des nouvelles élections à la charge de la municipalité de Tourtemagne.

Franc flottant

En conclusion, estime l'Association suisse des banquiers, l'adoption de taux de change flexibles reste pour le moment la meilleure solution. Elle peut conduire à court terme à de fortes fluctuations des cours de change et temporairement à une surévaluation du franc. Mais ce risque est moins grand que celui de voir, en adoptant des taux fixes, la capacité d'intervention de la Banque nationale débordée par la grande masse de liquidité. Aujourd'hui, il est dans l'intérêt de la Suisse de se tenir le plus près possible de la politique du bloc monétaire de la CEE et de tenter d'adopter une politique parallèle en ce qui concerne le taux de change.

VAUD

Accident mortel à Bex

(c) Hier, vers 9 h 30, un employé de la scierie-charpente Hubert, à Bex, M. Marcel Kohli, 29 ans, domicilié à Bex, manœuvrait avec un tracteur sur la rive gauche de l'Avencçon, à proximité de l'établissement l'employant. A un moment donné, le tracteur se renversa dans la rivière. Son conducteur fut tué sur le coup.

Issue fatale

(c) Olivier Berner, 8 ans, domicilié à Crissier, gravement blessé mercredi, est décédé à l'hôpital cantonal de Lausanne des suites de ses blessures. Cet enfant s'était égaré sur la chaussée au moment où arrivait une automobile.

SUISSE ALEMANIQUE

Réseau de drogue démantelé à Zurich: 26 arrestations

ZURICH (ATS). — La police zuricoise a réussi à démanteler un réseau de trafiquants de drogue. 26 personnes ont été arrêtées. Il s'agit d'une des plus importantes affaires de ce genre jamais traitées par la police municipale zuricoise.

Le point de départ de l'affaire a été la plainte pour querelles et dommages à la propriété déposée par une femme de 32 ans. La femme avoua consommer du haschisch depuis 1971 et des drogues fortes depuis le début de cette année. La surveillance de la police permit progressivement de découvrir d'autres toxicomanes. 15 d'entre eux sont âgés de 20 ans au moins, 15 n'ont terminé ni leur apprentissage ni leur école. 15 enfin étaient déjà connus de la police. Parmi eux 8 personnes se piquent régulièrement. Trois prévenus ont contracté des emprunts d'un montant de 26.000 francs pour acheter de la drogue. Les membres de la bande ont passé en contrebande d'Amsterdam en Suisse 9,5 kg de haschisch. Parmi les membres du réseau figurent encore trois Lucernois qui s'occu-

paient plus spécialement du financement de la « marchandise ». L'enquête a révélé que le groupe a vendu à Zurich 1.800 kg d'opium provenant du cambriolage commis auprès du service fédéral de l'hygiène publique à Berne. La police n'a pu mettre la main que sur 1200 grammes de haschisch, 4,5 grammes d'opium, 122 tablettes de LSD et un peu de poudre de morphine.

DRAME DE LA ROUTE Deux morts et cinq blessés

INTERLAKEN (ATS). — Mercredi soir, sur la route entre Spiez et Interlaken, près de Leissigen, une voiture pilotée par M. W. Rupp, 68 ans, ferblantier à Steffisburg, qui roulait correctement en direction d'Interlaken, est entrée en collision dans un virage avec une voiture qui circulait à gauche. Le choc a été si brutal qu'on a retiré des véhicules complètement démolis deux morts, M. Rupp, sa femme et cinq blessés. Il s'agit des occupants de la voiture fanfane, deux adultes et trois enfants, qui ont été transportés à l'hôpital dans un état grave. La violence du choc est illustrée par le fait qu'un porte-bagage avec des skis a été projeté à une distance de 40 mètres.

Contribution fédérale à la ville de Berne

BERNE, (ATS). — Les tâches policières extraordinaires qui incombent à la ville de Berne du fait de sa situation de ville fédérale ont fortement augmenté ces dernières années. C'est pourquoi le Conseil fédéral a décidé de donner suite à la requête de la ville de Berne concernant une participation accrue à ces dépenses. Pour les années 1974 et 1975, le montant a été fixé à 800.000 francs. Cette indemnité forfaitaire couvre tous les frais occasionnés à la ville de Berne par les tâches policières extraordinaires qu'elle accomplit pour la Confédération.

Parmi ces tâches, il faut nommer entre autres la garde des représentations étrangères, les mesures de sécurité et les services d'ordre de toutes sortes, par exemple à l'occasion de la visite officielle d'un chef d'Etat d'ainsi que pour des missions de représentation lors de réceptions de chefs de missions étrangères.

Schaffhouse : l'effectif du personnel cantonal a augmenté de 20 %

SCHAFFHOUSE, (ATS). — Répondant à une petite question déposée par un député, le Conseil d'Etat du canton de Schaffhouse a indiqué que le nombre des fonctionnaires cantonaux à plein temps avait passé en neuf ans de 1462 à 1762, soit une augmentation d'environ 20 %.

Découverte en or... dans l'auto du consul

SAINT-MARGRETHEN (SG), (ATS). — Lors d'un contrôle de routine, des douaniers suisses ont découvert à Saint-Margrethen (SG), dans la voiture d'un consul étranger, 85 kg d'or en lingots non déclarés. Le consul refusa tout d'abord le contrôle. Mais le droit ne lui reconnaissant pas d'immunité diplomatique, les douaniers insistèrent. L'importation et l'exportation d'or étant interdite en Suisse, le consul n'encaura qu'une amende de quelques centaines de francs pour ne pas avoir déclaré sa précieuse marchandise.

La landsgemeinde d'Obwald déménagé

SARNEN, (ATS). — Le Conseil d'Etat du demi-canton d'Obwald a décidé que la landsgemeinde de cette année n'aura pas lieu au Landenberg, mais à Sarnen sur la place devant les cantonnements militaires.

L'introduction du suffrage féminin, en septembre dernier, a porté le nombre des électeurs à 7300. Or le lieu où se déroulait traditionnellement la landsgemeinde a une capacité maximale de 5000 personnes.

Du retard au Lopper

(c) La voie de chemin de fer reliant Engelberg à Lucerne restera encore coupée jusqu'à Pâques entre Stansstad et Hergiswil. Comme devait le préciser le directeur de la compagnie, les travaux de déblaiement du Lopper avancent moins rapidement que prévu. On se souvient qu'il y a trois semaines un gigantesque éboulement avait endommagé l'autoroute Lucerne-Beckenried, détruit la route Stansstad-Hergiswil et arraché le portail du tunnel ferroviaire de la Lucerne-Stans-Engelbergbahn. Le transbordement des voyageurs se fera donc encore jusqu'à Pâques par autocars. Pourquoi ce retard ? Tout simplement parce que les responsables chargés des travaux de déblaiement ont respecté le facteur sécurité. Avant que les blocs de pierre puissent être réduits en pièces et jetés dans le lac, toute la face montagneuse du Lopper mesurant plus de 100 mètres de hauteur a dû être nettoyée. La facture sera très très lourde. On suppose d'ores et déjà que les Confédération devra venir en aide au canton de Nidwald.

HORAIRE OFFICIEL DES MATCHES

Réparation
Pour compteurs - Chronographes
Montres et plongée - Pendules
Spécialité montres électroniques
Une seule adresse :
Willy STEINER & FILS
Seyon 7 NEUCHÂTEL ☎ 25 74 14

Sport SERVICE
Equipements sportifs et chaussures
Promenade-Noire 10
Neuchâtel Tél. (038) 24 57 87

FERRARIN
LA CEINTURE EN LAINE DU SPORTIF
Fabricant : La Gaine Viso
2072 SAINT-BLAISE
Tél. (038) 33 22 12

CARROSSERIE DROZ
Vauseyon, Neuchâtel
Tél. (038) 25 25 55

Encore aujourd'hui
La qualité d'autrefois
BAILLOD
Basin 4 NEUCHÂTEL ☎ 25 43 21

Radio - Télévision Hi-Fi
chez le spécialiste
Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager
Seyon 26 - 28 - 30 Neuchâtel - Tél. 24 57 77

Confiez vos transports au spécialiste,
déménagements tous pays.
Camionnage officiel.
FLUHMAN, Saint - Blaise
Tél. (038) 33 17 20.

GRAND CHOIX DE **JEANS**
LEVI'S JOHN'S WRANGLER
POUR DAMES ET MESSIEURS
CHEZ **JUTZELER**
Hôpital 3 Neuchâtel

MULLER
la bonne bière
Pour votre appareil ménager,
adressez-vous au spécialiste
MEILLARD & GLAUS
électricité
Cortaillod Tél. (038) 42 11 52

DANCING **SANDY-BAR**
NODS - Tél. (038) 51 28 89
Ouvert de 8 h à 23 h 30
Vendredi et samedi jusqu'à 2 h 30
RESTAURATION CHAUDE
jusqu'à 22 h 30
Le directeur : L. DANELON

Tous les articles de **TENNIS - FOOTBALL**
chez **bertschi SPORTS**
Fausse-Brayes 3 - Neuchâtel - ☎ 24 51 41

Sélectionnées pour vos vacances
voitures bon marché expertisées
LANCIA FULVIA, 1964, blanche
MORRIS 1100, 1964, rouge
RENAULT R 10, 1966, rouge
VW 1600 L, 1968, rouge
Garage M. Bardo
Sablons 47 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

Votre publicité dans la FAN
Feuille d'avis de Neuchâtel-L'Express
Une équipe dynamique de spécialistes en publicité-presses saura vous conseiller judicieusement.
Un coup de téléphone suffit !
Service des annonces
Tél. (038) 25 65 01

Liste du championnat des 24 et 25 mars 1973

Neuchâtel Xamax - Aarau	15 h 30	Samedi	24	26. Comète II - Saint-Blaise IIb	10 h 30	Dimanche	25
1re ligue				27. Boudry IIa - Espagnol Ia	10 h	Dimanche	25
Fontainemelon - Thoune				28. Espagnol Ib - Audax II	15 h	Dimanche	25
Le Locle - Audax				29. Salento I - Marin IIb			
Talents ligue nationale				30. Annulé			
Juniors D				31. Gorgier Ia - Dombresson II	14 h 30	Dimanche	25
Neuchâtel Xamax - Yverdon	15 h 15	Dimanche	25	32. Saint-Blaise IIa - Boudry IIb	14 h 30	Dimanche	25
Juniors Ea				33. Le Landeron I - Gorgier Ib	15 h	Dimanche	25
Neuchâtel Xamax - Yverdon	14 h 15	Dimanche	25	34. Helvétia I - Béroche II			
Juniors Eb				35. Bôle II - Hauterive II	9 h 45	Dimanche	25
Neuchâtel Xamax - Yverdon	14 h 15	Dimanche	25	36. Châtelard II - Cressier I	13 h 30	Dimanche	25
Interrégionaux B				37. Etoile IIa - Coffrane I			
1. Le Locle - Courrendlin				38. Centre Espagnol I - Le Parc II	Renvoyé		
2. Stade Lausanne - Chaux-de-Fonds				39. Etoile IIb - Ticino II			
3. Fribourg - Lausanne				40. Le Locle III - La Sagne II			
4. Bienne - Neuchâtel Xamax				Juniors A			
IIme ligue				41. Fleurier - Cortaillod	14 h 30	Samedi	24
5. Le Parc I - Hauterive I	Renvoyé			42. Colombier - Le Landeron	13 h 30	Dimanche	25
6. Saint-Imier I - Bôle I	15 h	Dimanche	25	43. Cressier - Lignières			
7. Fleurier I - La Sagne I	15 h	Dimanche	25	44. Boudry - Châtelard	15 h 30	Samedi	24
8. Couvet I - Corcelles I				45. Saint-Imier - Ticino	13 h 15	Dimanche	25
9. Neuchâtel Xamax II - Boudry I	10 h 15	Dimanche	25	Juniors B			
IIIme ligue				46. Hauterive - Geneveys-sur-Coffiane	14 h 30	Dimanche	25
10. Saint-Blaise I - Dombresson I	9 h 45	Dimanche	25	47. Neuchâtel Xamax II - Etoile	14 h	Samedi	24
11. Serrières I - Floria Ib	15 h	Dimanche	25	48. Travers - Couvet I			
12. Châtelard I - Auvernier I	15 h 30	Dimanche	25	49. Marin - Comète	15 h 15	Samedi	24
13. Colombier I - L'Areuse I	15 h	Dimanche	25	50. Neuchâtel Xamax I - Saint-Imier I	15 h	Samedi	24
14. Béroche I - Floria Ia	15 h	Dimanche	25	51. Boudry - Chaux-de-Fonds	14 h	Samedi	24
15. Saint-Imier II - Marin I	10 h	Dimanche	25	52. Bôle - L'Areuse	15 h 30	Samedi	24
16. Ticino I - Corcelles II				53. Couvet II - Audax			
17. Neuchâtel Xamax III - Etoile I	9 h 45	Dimanche	25	54. Béroche - Colombier	13 h 30	Samedi	24
18. Comète I - Cortaillod I	15 h	Dimanche	25	55. Sonvilier - La Sagne			
IVme ligue				56. Les Ponts - Les Bois			
19. Môtiers I - Buttes I	14 h 30	Dimanche	25	Juniors C			
20. Travers II - Fleurier IIb				57. Saint-Blaise I - Marin	14 h 30	Samedi	24
21. Saint-Sulpice I - Blue-Stars I	14 h 30	Dimanche	25	58. Comète - Colombier	14 h	Samedi	24
22. Fleurier IIa - L'Areuse II	9 h 45	Dimanche	25	59. Hauterive I - Boudry	14 h	Samedi	24
23. Noiraigue I - Couvet II				60. Neuchâtel Xamax - Etoile	14 h	Samedi	24
24. Cortaillod II - Auvernier II	9 h 45	Dimanche	25	61. Hauterive II - Le Locle I	15 h 15	Samedi	24
25. Marin IIa - Colombier II	10 h	Dimanche	25	62. Geneveys-sur-Coffrane - Floria			
				63. Corcelles - Fleurier	15 h	Samedi	24
				64. L'Areuse - Saint-Blaise II			
				65. Cressier - Lignières			
				66. Le Landeron - Châtelard	15 h	Samedi	24
				67. Auvernier - Cortaillod			

Les C2 du F.-C. Hauterive

Une équipe juniors C bien dirigée et qui a un bel avenir dans la compétition du premier degré lors du championnat 1972-1973



Cette équipe s'est qualifiée pour participer au championnat de premier degré après avoir obtenu les résultats suivants : victoires contre Audax I par 7 à 0 et 6 à 0 ; contre Fleurier par 4 à 3 ; contre L'Areuse par 5 à 1 et 3 à 0 ; match nul

contre Neuchâtel Xamax 1 à 1 et défaite contre Neuchâtel Xamax par 3 à 2.

Les noms des joueurs sont les suivants : debout : P.-Y. Dubois, C.-A. Zanga, F. Conde, G. Lopez, C.-P. Zaugg, J.-C. Pavani (capi-

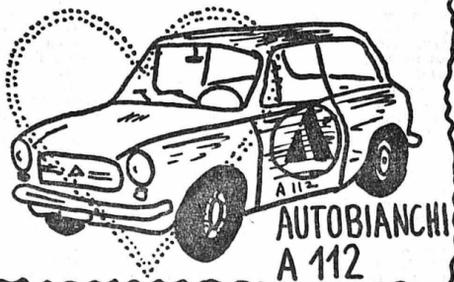
taine), Jean-Pierre Dubey (entraîneur), Marc-André Collomb. Accroupis : Yvan Sjøstedt, G. Frigola, F. Grund, A. Lopez, A. Ruprecht, M. Jeckelmann, B. Henzen, C. D'Angelo.

Cette page publi-sportive est réalisée par notre collaborateur

Claude Sermet

qui se fera un plaisir de vous renseigner. Faites-lui parvenir votre publicité. Ainsi que texte et photos des équipes de votre société. Téléphonnez-nous au No (038) 25 65 01. Merci.

Papa la trouve très jolie.
Maman, facile à parquer !
Pour moi, c'est une petite voiture au grand cœur !



Celui-ci, c'est mon dessin ! Et toi, l'as-tu déjà envoyé ?
NO N ! alors demande une formule de concours

et envoie ta photo et ton dessin jusqu'au 30 mai à :

Garages **Apollo** S.A.
Henri Favre
Fbg Lac Neuchâtel ☎ 038 241212

FAN SPORTS



L'EXPRESS

cyclisme

Sept Suisses au sein du peloton professionnel international

Joseph Fuchs: seule valeur sûre dans la petite armada rouge à croix blanche

Les maillots rouges à croix blanche ne seront pas légion au sein du peloton international. En tout est pour tout ils seront sept, peut-être huit si le cas de René Leutenberger trouve une solution. C'est peu.

Par rapport à 1972, quelques modifications sont intervenues avec l'apport de sang-froid (Hubschmid, Savary, Zweifel) et la disparition de Thalman et Rub, tous deux arrêtés à la compétition. Pour le reste, on retrouvera Pfenninger, Fuchs, Spahn et Wehrli sur les lignes de départ.

SEUL FUCHS

Dès lors, quels sont les objectifs des Suisses? Fort différents de l'un à l'autre en raison de leurs ambitions, mais surtout des options prises au sein de leur groupe sportif respectif. Car, s'ils sont sept à courir en qualité de professionnel, ils appartiennent à trois marques étran-

gères (Zonca, Sonolor, Filotex) et à deux groupes suisses (Maerki, Kaenel).

Finalement, seul un homme devrait hisser quelque peu le panache rouge à croix blanche tout au long de la saison: Joseph Fuchs. Pour 1973, l'ancien «fondeur» d'Einsiedeln revêtira le maillot bleu roi de la Filotex. A priori, il est le seul des sept Suisses à ne pas recourir à la possibilité de la double appartenance, Waldemar Bartolozzi s'opposant à ce mode de faire. En «compensation» le groupe italien a promis à Fuchs de participer au tour de Romandie et au Tour de Suisse, les deux plus importantes épreuves helvétiques avec «A travers Lausanne», cette dernière se couvrant sur invitation.

Pour sa seconde année chez les professionnels, Fuchs (25 ans le 24 juillet) devrait encore mieux «marcher» que la saison dernière puisque libéré du carcan du GS Maerki et de son directeur spor-

tif Eric Grieshaber. Bien conseillé par Bartolozzi, entouré de coéquipiers de bonne valeur (Bergamo, Caverzasi) Fuchs peut brigrer quelques distinctions.

PENNINGER ET LE TOUR DE SUISSE

Et derrière? C'est la misère ou presque.

Selon son habitude Louis Pfenninger axera sa saison sur le Tour de Suisse revêtu, cette fois du maillot rouge de Maerki, équipe ayant également sous contrat Spahn et Wehrli. Or, si Pfenninger et Spahn ont trouvé chaussure à leur pied hors des frontières helvétiques (Zonca) il en va autrement de Wehrli. Toutefois, il est fort probable que l'Argovien trouve une place dans le groupe italien G.B.C. (directeur sportif Dino Zandegu) pour le Giro. Pour l'heure le S.R.B., par l'intermédiaire de son secrétaire général Charles Schlott,

est en possession d'une promesse écrite de Zandegu de prendre Wehrli au Giro.

La promesse de participer à la course italienne est une chose, encore faut-il s'y préparer. Or, le groupe Maerki participera uniquement à des courses suisses; elles ne sont pas légion avant le Tour d'Italie...

HUBSCHMID AU TOUR DE FRANCE?

Quant aux néo-professionnels Hubschmid et Savary ils ont trouvé de l'embauche en France chez Jean Stablinski, directeur sportif de la Sonolor. Nul doute qu'aux contacts des Van Impe, Hézar, Tierlinck et autre Tabak ils progresseront même si le rôle de «porteur d'eau» leur est attribué pour leur baptême du feu. Certes, Sonolor sera probablement au Tour de Romandie de même qu'au Tour de Suisse. Il convenait toutefois de dénicher un employeur helvétique pour les épreuves organisées au pays. Et c'est finalement chez Kaenel (une maison s'occupant de tapis) qu'il ont trouvé à se caser.

Sur le plan des courses Hubschmid et Savary participeront à toutes les épreuves helvétiques alors que sur le plan international Stablinski a demandé à Hubschmid de se préparer spécialement pour le Tour de France. Un beau projet...

Enfin, reste le septième professionnel, Albert Zweifel. Spécialiste de cyclocross, il désire tâter de la route. Pour l'heure il sera coéquipier de Hubschmid et Savary chez Kaenel.

PAS DE MIRACLE

Le portrait de famille brossé, reste à savoir quel en sera son rayonnement. A priori il n'y a pas à attendre de miracle, seul Fuchs paraissant sortir de la mêlée. Et si l'année passée Pfenninger endossa le maillot jaune du Tour de Suisse, cette saison les choses pourraient être passablement modifiées, la participation à la boucle helvétique paraissant être beaucoup plus étoffée en raison du quarantième anniversaire de sa création — on courra toutefois la 37^{me} édition, 1940 et 1943 n'ayant connu aucune activité.

En fait un regret au sein de cette saison: que les sept Suisses ne soient pas regroupés au sein d'un seul groupe sportif aussi bien au pays qu'à l'étranger.

P.-H. BONVIN



JOSEPH FUCHS. — Un porte-parole helvétique qui ne manque pas de qualités.

(Keystone.)

Les Tours de France et de l'Avenir suivront des parcours communs à partir du 12 juillet

Le Tour de l'Avenir (trophée Peugeot) retrouvera cette année son aîné, le Tour de France des professionnels puisqu'à partir du jeudi 12 juillet, les deux épreuves se dérouleront sensiblement sur le même parcours, les étapes étant toutefois raccourcies pour les amateurs.

L'épreuve débutera par un prologue individuel contre la montre sur 10 km. Le mardi 10 juillet à Aubagne puis, tandis que les professionnels, le 11 juillet rejoindront Nice à Aubagne, les amateurs iront de Marignane à Palavas-les-Flots. C'est ensuite que les deux courses se suivront sur les mêmes routes.

Le kilométrage total du Tour de l'Avenir comportera 1560 km et douze étapes. Cinq de ces étapes seront largement influencées par la montagne puisque la troisième aboutira à Pyrénées 2000 (Font Romeu), qu'au cours de la quatrième seront franchis les cols de Marmare et de la Chioula, que sept

cols jaloneront la cinquième étape (cols de Port, de Peguere, de Crouzette, de Rille, du Portet d'Aspet, de Mente et du Portillon) que le Tourmalet et Soulor seront escaladés le sixième jour et que l'arrivée de l'étape de Clermont-Ferrand se fera à la Baraque.

LES ETAPES

Mardi 10 juillet: prologue (circuit d'Aubagne contre la montre individuel sur 10 km).

Mercredi 11 juillet: première étape, Marignane - Palavas-les-Flots (165 km).

Jeudi 12 juillet: deuxième étape, Pezenas - Argelès-sur-Mer (170 km).

Vendredi 13 juillet: troisième étape, Perpignan - Pyrénées 2000 (89 km 500).

Samedi 14 juillet: quatrième étape, course contre la montre individuellement à Ax-les-Thermes (24 km 500).

Dimanche 15 juillet: cinquième étape, Ax-les-Thermes - Bagnères-de-Luchon (167 km 500).

Lundi 16 juillet: sixième étape, Bagnères-de-Bigorre - Pau (141 km 500).

Mardi 17 juillet: septième étape, Maudouret - Fleurance (86 km 500).

Mercredi 18 juillet: huitième étape, Mezin - Bordeaux (167 km 500).

Jeudi 19 juillet: neuvième étape, Bergerac - Brive (164 km).

Vendredi 20 juillet: dixième étape, Egletons - Clermont-Ferrand (141 km 500).

Samedi 21 juillet: onzième étape, Orléans - Versailles (161 km 500).

Dimanche 22 juillet: douzième étape, Versailles - Paris (89 km).

Seize équipes seront probablement au départ, dont quatorze formations étrangères et deux françaises, fortes de sept coureurs. Les organisateurs ont déjà l'assurance de la participation de la Hollande, de l'Italie, de l'Espagne et de la Suisse.

athlétisme

Avec sa troupe de plus de 40 professionnels renommés

Mike O'Hara s'appête à reconquérir l'Amérique

C'est samedi à Los Angeles que le groupe d'athlétisme professionnel de Mike O'Hara va se mettre en marche. Son programme est arrêté jusqu'au 6 juin. Il comprend 18 compétitions dont deux sur sol canadien: à Vancouver et à Toronto.

Toutes ces manifestations ont lieu en fin de semaine. En principe le vendredi et le samedi, dans des localités qui ne sont pas trop éloignées l'une de l'autre afin que le déplacement de la troupe puisse se faire sans encombre.

LA FERMETÉ DE O'HARA

Une nouvelle conquête de l'Amérique: d'ouest en est, cette fois. D'abord, de Los Angeles à Toronto que l'on atteindra le 5 mai, puis reprise à Vancouver et à San Diego pour arriver à New-York le 6 juin. Mike O'Hara qui est d'origine irlandaise s'est montré très ferme envers la télévision. Il n'a pas accepté d'organiser sa première réunion l'après-midi, comme elle le lui proposait en lui offrant un gros paquet de dollars. Pour ce lancement, il désire avoir beaucoup de spectateurs dans le stade de Los Angeles, c'est pourquoi il l'a maintenu en soirée. Il a déjà plus de quarante athlètes sous contrat.

Vitesse: Hayes (champion olympique 64), Hines (champion olympique 68), Pender, Carlos, Edmonson, Green, Jackson et Ravelomanantsoa. 400 - 600 y; Evans (champion olympique 68) James, Matthews (champion olympique 72) et Mc Grady un spécialiste des compétitions en salle. **Mille:** Ryan, Keino, Ellison, Von Ruden. **2 milles:** Benson, Fischer, Lindgren, Mc Cafferty. **Haies:** Coleman, Flowers, Gibson, Butler. **Hauteur:** Burrell, Dobroth, Hill, Jourdan, Radetich. **Perche:** Seangren (champion olympique 68 et détenteur du record du monde) Phillips, Wedmann. **Longueur:** Beamon (champion olympique 68 et détenteur du record du monde) Carrington.

Henry Hines (meilleurs sauteur américain de la saison 72) Proctor, Tate. **Poids:** Matson (détenteur du record du monde et champion olympique 68), De Bernardi, Oldfield, Salb.

TARIFS

Ce contingent n'est pas définitif. Il sera peut-être complété dans le courant de la tournée.

Mike O'Hara a des tarifs fixés: 500 dollars au vainqueur, 250 au deuxième, 100 au troisième, 50 au quatrième. Mais, il y a des primes spéciales pour des performances particulières.

Par exemple, lors de la répétition générale de Pocatello, le coureur de vitesse Warren Edmonson a gagné 1100 dollars: 500 dollars pour la victoire, 100 dollars de prime pour avoir égalé le record du monde en série, 500 dollars pour l'avoir battu en finale. Deux règles strictes vont régir ces compétitions:

- 1) pas de temps mort
- 2) jamais deux concours à la fois.

PAS DE TEMPS MORTS

L'entrée des athlètes et leur comportement durant la compétition seront minutés avec précision. On n'accordera que 45 secondes aux sauteurs à la perche et 10 secondes aux lanceurs de poids pour exécuter leur essai.

Les auteurs en longueur et en hauteur seront traités de la même manière. L'échauffement des athlètes ne sera pas toléré à l'intérieur de la salle ou du stade. Ce sera donc un athlétisme beaucoup plus concentré que celui dont nous avons l'habitude. D'autre part, chaque compétition sera commentée par haut-parleur. A Pocatello, c'est Marti Liquori qui a fait fonction de commentateur... au risque de perdre ses vertus d'amateur. Liquori qui n'a pas achevé ses études et qui rêve toujours d'un exploit chez les amateurs — il était blessé lors des Jeux olympiques — ne s'est pas décidé à signer. Mais il est très proche de Mike O'Hara qui finira certainement par lui mettre le grappin dessus.

Mike O'Hara a également des projets concernant l'Europe. Il envisage d'y présenter sa troupe lorsque sera terminée sa première campagne américaine. Il a déjà conçu un itinéraire et il est en pourparlers avec des organisateurs européens. Mais on attend de voir ce qui va se passer aux Etats-Unis avant de se fixer.

Il fallait fatalement en arriver là. Cette tentative ne doit pas être condamnée par avance, car l'athlète amateur n'ose pas toujours dire son nom. Parfois, il vaut mieux être un professionnel honnête qu'un amateur malhonnête.

Guy CURDY

● A Londres, la Britannique Judy Vernon (27 ans, d'origine américaine) a égalé la meilleure performance mondiale du 400 m haies féminin en 60"4. Elle a devancé de 5"8 sa compatriote Ann Wilson.



MATTHEWS. — Une des vedettes de Mike O'Hara. (A.S.L.)

boxe

Réunion genevoise

Rentrée de Menétrey face à Kettles

S'il a renoncé à s'aligner sur les offres de bourse faites à Paris et à Grenoble pour l'organisation du championnat du monde Napoléon-Menétrey, le «matchmaker» genevois Charles Ritz n'en continue pas moins à faire du champion d'Europe l'une des vedettes privilégiées de ses galas pugilistiques. Le puncheur annécien affrontera ce soir, en combat de rentrée, l'Américain Arthur Kettles. Le 14 avril 1972, une première rencontre entre les deux hommes avait donné lieu à un verdict contesté. La victoire aux points de Roger Menétrey ne fit pas l'unanimité parmi les spectateurs de la patinoire des Vernets. La boxe intelligente du Noir de New-York avait eu ses partisans. Alors pratiquement inconnu, Kettles avait donné une réplique inespérée. Un an après, il revient bien décidé à prendre sa revanche. Ses déclarations à sa descente d'avion ne laissent planer aucun doute sur ses intentions. Le fait d'avoir remporté les cinq combats qu'il a disputés depuis sa première venue à Genève, a fortifié sa confiance. Il se dit capable

de résister une nouvelle fois à l'épreuve du punch du Français. Récemment vainqueur avant la limite de Buddy Barke, l'un des meilleurs poids welters des Etats-Unis, Arthur Kettles (25 ans) espère apparaître aux prochains classements mondiaux que publie «Ring magazine».

Après une longue période d'hibernation, Roger Menétrey, qui n'a plus boxé depuis son championnat d'Europe contre Loppolo (9 décembre 1972), va au-devant d'une tâche difficile. La rapidité d'exécution et le coup d'œil du pugiliste d'outre-Atlantique pourraient gêner le Savoyard que l'on dit un peu alourd. Il est évident qu'une contre-performance du champion d'Europe aurait des conséquences fâcheuses puisqu'elle compromettrait le succès financier de son championnat du monde avec Napoléon.

Deux autres combats professionnels, dont le choc des poids légers Tavarez-Orazio, sont prévus au programme du «meeting» de ce soir au pavillon des sports de Genève.

judo

Programme général du Championnat du monde

La Fédération suisse de judo, qui organisera les championnats du monde 1973 à Lausanne, a établi le programme suivant pour les congrès et les compétitions:

Lundi 18 juin: congrès technique de la Fédération internationale. **Mardi 19 juin:** congrès de la section médicale, congrès des Fédérations européenne, panaméricaine, africaine, asiatique. **Mercredi 20 juin:** congrès de la Fédération internationale. **Jeudi 21 juin:** conférence de presse, tirage au sort. **Vendredi 22 juin:** tournoi mondial des moins lourds et des lourds (de 8 h à 22 h 30). **Samedi 23 juin:** tournoi mondial des moyens et des welters (de 8 h à 22 h 30). **Dimanche 24 juin:** tournoi mondial des légers et de la catégorie open de 8 h à 22 h 30.

Ces championnats du monde réuniront le chiffre record de 300 judokas de 30 pays. Sur deux, il rencontrera à quelque résistance,

tir

La saison des tireurs neuchâtelois modifiée

L'assemblée des tireurs neuchâtelois, réunis à Corcelles-Cormondrèche sous la présidence de M. Emile Amstutz, a eu à se prononcer sur trois propositions du comité cantonal qu'elle a d'ailleurs faites siennes sans grandes discussions, en dépit d'une légère opposition ici ou là. Au match inter-districts, par exemple, les 60 coups du programme A au pistolet se tireront sur 6 cartons, à raison d'un pour dix balles. La formule a pour but d'éviter toute contestation et de faciliter le travail des organisateurs.

Le concours individuel à 300 m ne sera plus aussi strictement limité dans le temps en ce sens que l'on pourra y prendre part jusqu'à la fin du mois de juin, sauf si l'on entend cumuler son programme avec le premier ou le second tour éliminatoire du championnat de groupes. Jusqu'à maintenant, il était avec le second tour. Mais avec l'introduction de la cible loyale, on a ralenti le déroulement de la compétition et avantage ceux qui peuvent tirer à leur rythme parce que non membres d'un groupe justement! La formule des «deux poids, deux mesures» a causé quelques soucis aux dirigeants neuchâtelois, qui ont trouvé une solution pour mettre à peu près tout le monde sur un pied d'égalité. Donc, pour le concours individuel à 300 m, un libre choix: cumul ou non, sinon jusqu'à la fin de juin, si oui aussi bien au premier qu'au second tours du championnat de groupes. Tout le monde devrait être satisfait.

Enfin, dernier point: le calendrier des saisons de tir devient de plus en plus chargé... Personne n'en peut plus douter. Or, il devient de plus en plus difficile de réunir les cinq tireurs d'une même formation en leur offrant comme programme le seul pensum du championnat de groupes. Le comité cantonal aurait voulu que les deux tours éliminatoires puissent se disputer sur un même week-end — élargi du jeudi à midi au dimanche à midi — et non plus

Après l'assemblée générale de mars

Après l'assemblée générale de mars

mais la majorité se prononça en sa faveur. Ce faisant, les Neuchâtelois ne font en somme qu'imiter les Vaudois — sans l'avoir su du reste —, eux qui fixent au même week-end — au début de mai en règle obligatoire — les deux premiers tours du championnat de groupes à 300 m. Les Neuchâtelois ont précisé encore, et ce détail a son importance, que la composition des groupes pouvait être modifiée d'un tour à l'autre! Résultat: un gain de temps (précieux), des frais moindres et des organisateurs moins soumis à contribution.

A PART LE TIR CANTONAL...

Les tireurs neuchâtelois ont retrouvé dans le giron de leur assemblée bon nombre de leurs amis fidèles, à commencer par le conseiller d'Etat François Jeanneret, son prédécesseur au département militaire M. Jean-Louis Barrelet, le conseiller national Yan Richter, le Dr Bernard Lederman, leur président d'honneur, président de la commune de Bôle, son collègue de Corcelles-Cormondrèches, M. Daniel Freiburghaus, le lieutenant-colonel René Petitpierre, officier

fédéral de tir, et, du côté de l'armée combattante, le divisionnaire Christie et le brigadier Grandjean, commandant l'un la division frontière 2, le second la brigade frontière 2. Ils ont pris conscience que la présente saison serait essentiellement axée sur le Tir cantonal de Pierre-à-Bot, tout en constatant aussi que ce n'était pas là la seule manifestation au tableau: il faudra compter avec le 17^{me} Tir au pistolet du Landeron et le 3^{me} Tir au pistolet (tousjours) de Saint-Aubin, fixés aux mêmes dates des 12, 19 et 20 mai prochains comme avec le Tir (au pistolet encore) de la Métropole de l'horlogerie des 11 et 12 août, qui aura lieu à la Chaux-de-Fonds parallèlement au Tir du Marché-Concours de Saingnéglier! Pour le reste, le Tir du 50^{me} anniversaire de la fédération du Val-de-Ruz prévu à Chézard-Saint-Martin à la fin d'août et le 12^{me} Grand tir du Vignoble, fixé fin août-début de septembre à Boudry. Sans parler du match interdistricts de Fleurier les 8 et 9 du même dernier mois.

L. N.

Togal dans 46 pays

Les comprimés Togal sont d'un prompt soulagement en cas de

Rhumatisme - Goutte - Sciaticque

Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses

Togal vous libère de vos douleurs, un essai vous convaincra! Prix Fr. 1.90 et 4.80

Comme friction, prenez le Liniment Togal très efficace. Dans toutes les pharm. et drogueries.

DISCOUNT TEXTILES

RUELLE DUBLÉ 3

Nouveautés printemps 73

PULL POUR DAME acryl uni, maille fantaisie, courtes manches, en turquoise jaune, blanc ou marine **15.-**

PULL LIQUETTE uni, manches longues, en blanc, rouge ou jaune **16.-**

PULL ACRYL fantaisie, courtes manches, blanc, rouge, jaune ou marine **17.-**

PULL ACRYL-ANGORA uni, longues manches, blanc, rouge ou camel **22.-**

JAQUETTE LONGUE acryl uni, avec torsade, 2 poches, en blanc **22.-**

PRIX NET FERMÉ LE LUNDI

discount berthoud

db

Nescoré 200 g	7.90	5.70
OVOMALTINE 900 g	9.80	7.30
SUCHARD EXPRESS 2 kg	17.20	11.70
NESQUIK 1 kg	8.30	5.80
HAG EXTRAIT SOLUBLE 200 g	15.40	9.50

GARNITURE POUR BOUCHÉES A LA REINE	5.90	4.30
CHOIX DE LÉGUMES DES GOURMETS . . .	4.60	3.70
HARICOTS EXTRA-FINS D'ESPAGNE 1/1	3.-	la boîte
CAROTTES EXTRA-FINES HOLLANDE 1/1	2.20	la boîte

MORGON a. c. 1971	5.80	la bouteille
JULIÉNAS a. c. 1971	5.80	la bouteille
FLEURIE a. c. 1971.	6.30	la bouteille
COTES-DU-RHONE VILLAGES a. c. 1971	3.60	la bouteille
COTES-DU-RHONE a. c. 1971	3.10	la bouteille

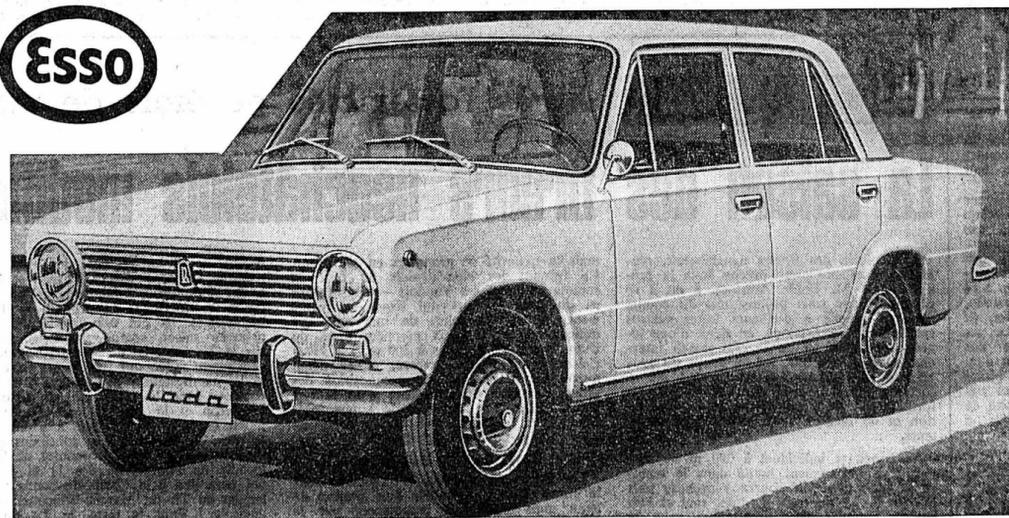
Samedi, ouvert sans interruption de 7 h 30 à 16 heures

rue de la gare 7, corcelles

Nouveau à Neuchâtel

Lada joue franc jeu...
et franc prix!
EXPOSITION AU GARAGE DES POUDELIÈRES

A. PELUSO - Poudrières 10 - Tél. (038) 24 45 44



Lada 7950.-
seulement **Fr 7950.-**

...un prix surprenant et sans surprise!

Ce qui veut dire, en russe comme en français, que la LADA raye de son vocabulaire les « dès fr... », « à partir de... ».

INAUGURATION DU GARAGE ET EXPOSITION

Samedi 24 et dimanche 25 de 7 à 21 h (ouvert tous les jours)

(L'apéritif sera servi durant toute l'exposition)

Esso

Et puis, la LADA est livrable **immédiatement...**

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



Tréfileries Réunies S. A. Bienne

Nous cherchons, pour le département de réparations et d'entretien de notre usine de Bienne, située au centre de la ville, un

monteur électricien

conscientieux.

Son activité comprend le montage et la réparation d'installations et d'appareils électriques, ainsi que l'exécution de travaux d'entretien.

Nous offrons un travail indépendant, varié et comportant des responsabilités, ainsi que les conditions d'engagement avantageuses du statut des employés intégral comprenant les prestations sociales appropriées.

Notre bureau du personnel vous donne volontiers de plus amples renseignements. Nous sommes également à votre disposition le samedi, de 8 à 12 heures.

Tréfileries Réunies S. A.
Rue du Marché-Neuf 33, 2501 Bienne
Tél. (032) 2 74 11

LOOPING

Réveils et pendulettes

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir :

polisseurs

et

aides - polisseurs

sur grandes pièces en métal ;

décalqueuses

sur cadrans.

Personnes ayant des dispositions seraient éventuellement mises au courant.

Places stables et bien rémunérées.

S'adresser à LOOPING S.A., manufacture de réveils et de pendulettes, rue de la Gare 5a, 2035 Corcelles.
Tél. (038) 31 77 33.

Nous engageons pour entrée immédiate ou à convenir :

UN CHAUFFEUR

expérimenté, sobre et sérieux, possédant permis A (voiture), pour petit camion semi-remorque,

UN CHAUFFEUR

possédant permis D pour camion 16 tonnes. Appartement 4 1/2 pièces à disposition.

Faire offres à :

Schmutz Commerce d'acier,
2088 Cressier
Tél. (037) 47 13 74.

Au téléphone, veuillez demander M. A. Fivaz, en dehors des heures de bureau (037) 47 17 95.

digitron

Nous cherchons

RADIO - ÉLECTRICIEN QUALIFIÉ

comme

CHEF DE GROUPE

pour notre département HF et réparations.

Les Intéressés sont priés de prendre contact avec nous.

DIGITRON AG für industrielle Elektronik
2555 Brügg/Biel, Telefon 032 7 86 81

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la
« Feuille d'avis de Neuchâtel »

Importante entreprise neuchâteloise de services cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

secrétaire du chef du personnel

de langue maternelle française ayant des connaissances d'allemand.

Ce poste conviendrait à une employée qualifiée ayant quelques années de pratique et s'intéressant aux divers problèmes posés par la gestion d'un nombreux personnel.

Cette collaboratrice doit également avoir le sens des responsabilités, du tact et de la discrétion pour collaborer dans un climat de confiance réciproque.

Il s'agit d'une activité variée, d'un emploi stable avec des conditions d'engagement modernes.

Les offres de service complètes seront examinées avec toute la discrétion nécessaire ; elles sont à adresser sous chiffres L. H. 800 au bureau du journal.

On cherche :
un

laveur-graisseur

des

aides de garage

Places stables et bien rémunérées.
S'adresser aux Garages Schenker,
Hauterive, bus No 1. Tél. 33 13 45.

Nous cherchons jeune femme ou jeune fille

spécialiste photographe

pour travaux de laboratoire et assistance technique et artistique pour la création photo publicitaire. Domaine de l'horlogerie. Lieu de travail Neuchâtel centre. Travail à mi-temps, éventuellement plein-temps.
Faire offres, avec prétention de salaire et références, sous chiffres 28-900069, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Garage F. Sydler, 2012 Auvernier,
tél. (038) 31 22 07,

VW - AUDI - NSU

cherche

MÉCANICIENS SUR AUTOMOBILES

Places stables et très bien rémunérées pour ouvriers capables.

Semaine de 5 jours.

Avantages sociaux.

URGENT.
Je cherche

2 sommelières

comme extra et

1 cuisinier

Tél. 41 33 62.

Nous cherchons

vendeuse qualifiée

Prière de s'adresser à
Max Müller-Sports.
Tél. 25 19 93.



Votre atelier roulant vous attend !

Si vous êtes

monteur en chauffage, électricien ou mécanicien électricien

cela vous plairait-il

- de posséder votre propre atelier roulant
- de travailler de façon indépendante
- d'être en contact avec la clientèle ?

Réfléchissez-y Et si vous êtes bilingue, français-allemand, vous pouvez, vous aussi, devenir membre de la plus grande organisation privée de service après-vente en Suisse,

par exemple :

POUR LE RAYON DE NEUCHÂTEL

Veuillez nous téléphoner sans engagement. Nous vous donnerons volontiers tous les renseignements nécessaires.

OERTLI STANDARD S.A.
1023 Crissler
tél. (021) 34 99 91

StahTon-Prébéton SA AG

Nous sommes une importante entreprise de préfabrication et nous cherchons, pour notre usine à Avenches,

contremaître maçon menuisier charpentier

Le salaire que nous offrons est très élevé. Les conditions sociales sont excellentes, et l'ambiance de travail est jeune et dynamique.

Si l'un de ces postes vous intéresse, veuillez vous présenter à notre bureau à Avenches, ou téléphoner au (037) 75 16 91 pour tous renseignements supplémentaires, ou pour prendre un rendez-vous.

3027 Bern, Eymattstrasse 71
Tel. 031/56 33 01
1007 Lausanne, Tivoli 60
Tel. 021/24 55 33
1580 Avenches
Tel. 037/75 16 91

Nous engageons du personnel féminin et masculin dans nos différents secteurs de production

Vous aurez la possibilité de vous spécialiser selon vos capacités individuelles en vue d'occuper par la suite des postes à responsabilité dans nos différents ateliers.

N'hésitez pas ! Se renseigner n'engage à rien !

Veuillez vous adresser, soit personnellement, soit par téléphone à

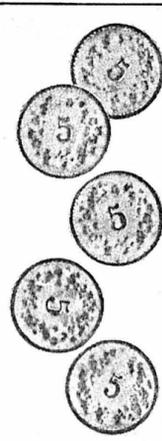
Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel d'exploitation
2003 Neuchâtel
Tél. 038/2111 55, interne 386

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN

FAN FAN FAN FAN



Quatre cent vingt et un mille...

Tel est le nombre de lettres et de signes que contient un numéro normal de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL. Une matière abondante et variée qui vous est offerte chaque jour pour VINGT CINQ CENTIMES seulement (abonnement à l'année).

FAN FAN FAN FAN

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN

Grande salle de Colombier
jeudi 29 mars 1973
 Matinée 15 h - Soirée 20 h 30

Grand défilé de mode Printemps-été 1973

Quatre mannequins professionnels vous présentent
 notre nouvelle collection de classe internationale

Dames, chic et élégance
 Girls, très actuel et sympathique
 tailles 36 à 44 **Aucune série**

Tout naturellement c'est à nouveau madame Collette Jean
 qui animera, avec son entrain habituel, cette présentation.

Participeront également au défilé les Maisons suivantes :

Bijouterie du Château G. Ielsch	Colombier
Chapeaux Yves Rose	Neuchâtel
Chaussures Hotspot	Neuchâtel
Robes de mariées, Mme Geuggis,	Bôle
Chanel 37	

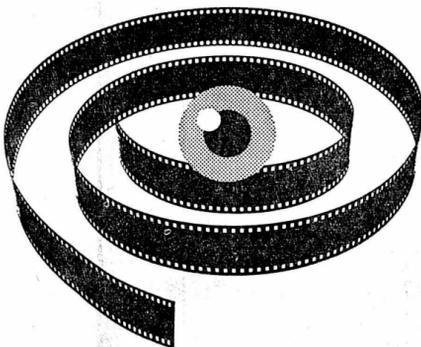
Les tapis ont été gracieusement mis à disposition
 par la maison Pfister Ameublement à Neuchâtel
 La décoration florale est due à la Maison BURRI Fleurs, Neuchâtel,
 Seyon 30

Prix d'entrée : 3 fr. Toutes les places sont numérotées. Réservation directement au
 magasin ou par téléphone au 41 21 93 jusqu'au mardi 27 mars, dernier délai.
 Le magasin est ouvert tous les après-midi de 13 h 30 à 18 h 30,
 le samedi de 8 h 30 à 16 heures.



Soignez votre nouvelle voiture
**DINITROL... le procédé efficace
 contre la rouille**

Demandez notre garantie



photexpo
 73
 Exposition Photo-Ciné Zurich
 16 au 25 mars 1973 Zuspä Hallen
 Heures d'ouverture:
 quotidiennement de 10.30 à 22.00 heures

ENSA

ÉLECTRICITÉ NEUCHATELOISE S. A. - NEUCHÂTEL
 désire engager

● pour son service de construction :

un mécanicien électricien ou monteur électricien

travail très varié touchant à tous les domaines de la production
 et de la distribution d'énergie électrique.

● pour son service administratif :

des employés (es) mécanographes

ayant si possible quelques années de pratique.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Adresser offres de service, avec curriculum vitae et prétentions de
 salaire, à la direction de l'ENSA, rue Pourtalès 13,
 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 77 51.

La Société Suisse
 pour l'Industrie Horlogère (SSIH)
 qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot cherche

secrétaire de vente

capable d'assurer la correspondance en anglais et en allemand.

Nous demandons :

- formation professionnelle
- expérience de secrétariat
- maîtrise des langues allemande et anglaise ; bonnes connaissances du français.

Nous offrons :

- travail intéressant et indépendant
- salaire en rapport avec capacités
- horaire variable.

Faire offres à :

SSIH Management Services S.A.
 Direction du personnel
 Rue Centrale 63
 2500 Bienne



OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

A la Centrale suisse Interfood, vous trouverez un
 champ d'activité intéressant en qualité de

SECRETARE

de langue maternelle française ou allemande, avec
 connaissance parfaite de la seconde langue et de
 l'anglais.

Si vous êtes habile sténodactylographe, ayant le
 sens de la précision et de la ponctualité, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Nous vous renseignerons volontiers sur les possibi-
 lités qui vous sont offertes.

- Date d'entrée à convenir
- Place de parc à disposition.

**Veillez vous adresser, soit par téléphone, soit par
 écrit, à la**

Centrale suisse Interfood

rue du Tombet 24, 2034 Peseux.
 Tél. (038) 21 11 55, Interne 237 ou 485.

URGENT

Importante entreprise de la région cherche

DESSINATEUR

Mécanique ou construction
 métallique

Faire offres au (038) 24 74 14.

BIEDERMANN S.A.

Nous cherchons

JEUNE HOMME

pour différents travaux d'atelier.
 Nous offrons place stable et bien rémunérée,
 semaine de 5 jours et avantages sociaux.

**Pour tous renseignements, veuillez appeler le No
 de téléphone 25 16 31 ou passer à nos bureaux :
 BIEDERMANN S. A., Rocher 7, Neuchâtel.**

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
 MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Nous cherchons pour notre SERVICE CONTROLE
 DE QUALITÉ une

secrétaire qualifiée

à qui seront confiés des travaux de correspondance
 en français et anglais, la rédaction de procès ver-
 baux, l'établissement de documentations, etc.

Notre future collaboratrice doit posséder de bonnes
 connaissances d'anglais, éventuellement d'allemand.

Nous offrons :

- activité variée et intéressante au sein d'une petite équipe de travail
- situation stable
- prestations de travail et de rémunération d'une grande entreprise
- avantages sociaux de premier ordre.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS :
 SERVICE DU PERSONNEL
 TEL. 038/211145 2003 NEUCHÂTEL

Nous offrons place avec respon-
 sabilités à bon

pâtissier

Appartement de 3 1/2 pièces à dis-
 position.

**Pour tous renseignements,
 téléphoner au (038) 25 14 44.**

+GF+

Pour la correspondance avec notre clien-
 tèle de langue française, nous cherchons une

secrétaire

Nous souhaitons :

- langue maternelle française, de préférence, ou connaissances approfondies en français
- notions d'allemand et d'anglais utiles, mais pas nécessaires
- compétence et caractère agréable

Nous offrons :

- activité intéressante au sein d'une petite équipe jeune et sympathique
- milieu de travail plaisant
- salaire adapté à vos capacités
- avantages sociaux de premier ordre
- nombreux cours de perfectionnement

Le chef de vente responsable, tél. (053) 8 35 44, se tient à votre disposition. Vous pouvez également vous adresser à notre service du personnel, tél. (053) 8 24 44.

Georges Fischer Société Anonyme. Schaffhouse

Hasler

cherche,
 pour aider aux travaux de montage et de câblage dans les centraux de téléphone automatique du groupe de construction de la Suisse romande, des

aides-monteurs

ainsi que du

personnel auxiliaire masculin

Instruction par nos soins.

Sens normal des couleurs indispensable.

Les intéressés sont priés de s'adresser par écrit ou par téléphone à

**Monsieur Masset, chef d'installation de la
 HASLER S.A., Central téléphone de Neu-
 châtel, tél. (038) 25 39 94.**

BLANCHARD PIGNONS S.A. 2057 VILLIERS

engage

personnel féminin

pour travaux en atelier.

**Se présenter ou téléphoner au (038) 53 24 35 ou télé-
 phoner, après les heures de bureau, au (038) 53 10 68.**

Si vous avez le sens de la négociation
 Si vous aimez les relations humaines
 Si vous désirez avoir une situation stable
 Si vous aimez le travail indépendant,
 nous cherchons

COLLABORATEURS (TRICES)

pour notre département extérieur en Suisse romande.

Nous offrons :
 Fixe - Frais - Commissions élevées - Vacances payées.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.
 Formation assurée par nos soins.

**Veillez retourner le coupon ci-dessous à PUBLI-
 CITAS, 1211 Genève 3, sous chiffres Y 920204-18,
 pour un premier contact.**



Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____ No postal : _____
 Ville : _____ Date de naissance : _____
 Profession : _____ Nationalité : _____
 Libre dès le : Voiture ◊ oui ◊ non
 Tél. privé : évt tél. prof : _____
 Réf : FAN 2333



Nous désirons engager, pour notre
 Agence générale de Neuchâtel,
 une

EMPLOYÉE QUALIFIÉE

de langue maternelle française.
 Nous lui confierons différents tra-
 vaux de correspondance, l'établis-
 sement de certificats d'assurance
 ainsi que le soin de conseiller, par
 téléphone, notre clientèle.

Les candidates intéressées sont
 priées de s'adresser à notre ser-
 vice du personnel (interne 208) qui
 les renseignera volontiers.

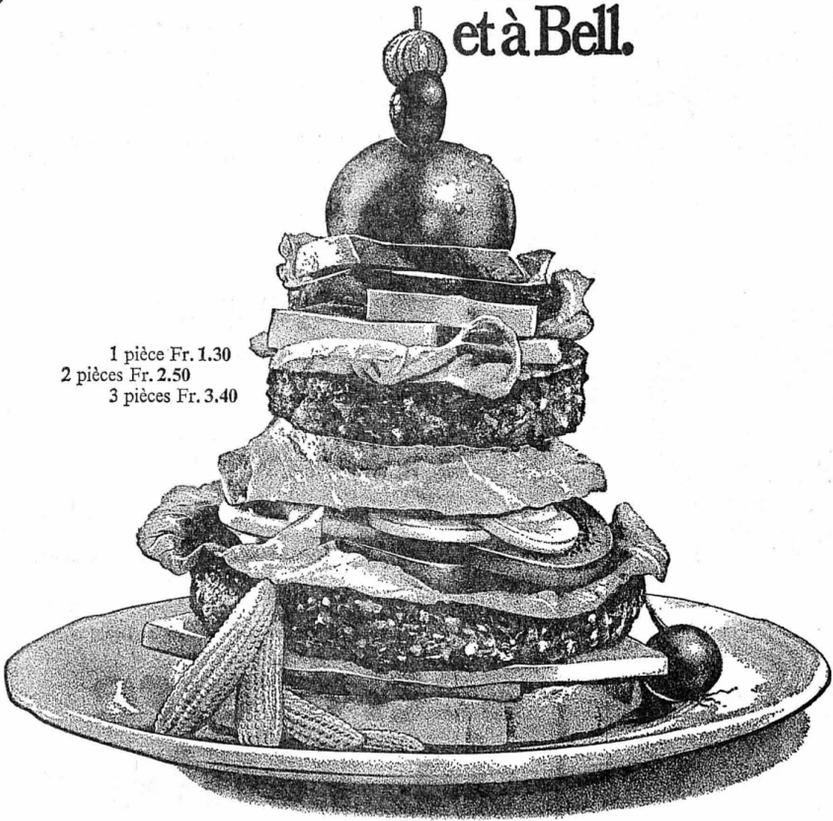
La Neuchâteloise
 Compagnie Suisse d'Assurances
 Générales

Rue du Bassin 16, 2001 Neuchâtel.
 Tél. (038) 21 11 71.

- Transport
- Accidents
- Responsabilité civile
- Véhicules à moteur
- Bateaux
- Incendie
- Chômage incendie
- Vol
- Bris des glaces
- Dégâts des eaux
- Bagages
- Bijoux et fourrures
- Machines

Le Bellburger fait honneur à la ménagère, à la viande de bœuf et à Bell.

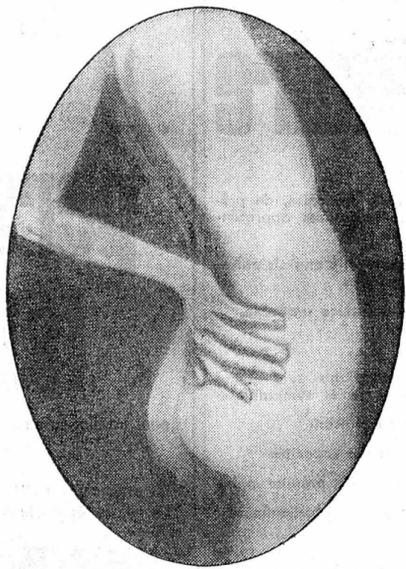
1 pièce Fr. 1.30
2 pièces Fr. 2.50
3 pièces Fr. 3.40



Le Bellburger, préparé avec de l'excellente viande de bœuf toute fraîche, c'est vraiment une chose bien faite. Pour encore mieux la mettre en valeur, votre boucher Bell a inventé et essayé pour vous une bonne douzaine de recettes inédites. Grâce à ses suggestions, vous pourrez varier vos menus avec beaucoup de fantaisie et à bon prix. Et les mines réjouies de toute la tablée vous diront que vous avez pleinement réussi.

Le Bellburger réussit.
Grâce à la bonne viande de bœuf.
Et à la qualité Bell.

Bell



Lassitude et douleurs dorsales? Il vous faut le lit assurant un soutien corporel sûr

Les propriétés d'un Superba font que le lit soutient les reins aussi efficacement que les épaules. La nuque comme les jambes. Indépendamment de l'inclinaison de la tête et des jambes. Un lit qui épouse votre anatomie avec rigueur, mais tout en douceur — pour vous porter comme si vous reposiez dans une «coquille» confortablement rembourrée et moulée sur votre corps.

Achetez à la fois matelas et sommier Superba. Vous posséderez ainsi le lit-santé par excellence: celui qui assure un soutien anatomiquement adéquat tout en agissant prophylactiquement contre les rhumatismes. Le rembourrage des matelas Superba comprend exclusivement des fibres naturelles sélectionnées et dispensatrices de chaleur; des matières qui règlent donc selon des

cycles naturels l'équilibre de température, d'air et d'humidité. Demandez des renseignements détaillés au magasin de meubles ou de literie.

SUPERBA
Superba SA, 6233 Büron/LU



Saint-Blaise

Tél. (038) 33 17 20



L'annonce
reflet vivant
du marché
dans votre
journal

CABARET-DANCING
LA ROTONDE
NEUCHÂTEL
CE SOIR
La Nuit napolitaine
avec Jean KRÉYON

Une bonne adresse

A. Clot, jardinier-paysagiste

CREATION, TRANSFORMATION,
ENTRETIEN DE PARCS
ET JARDINS.
Tél. (038) 55 11 07,

2024 Saint-Aubin -
Sauges.

Neuchâtel
☎ 25 62 62

R. MAILLARD

**STATION - SERVICE
PRÉBARREAU**

ESSENCE : Normale **-.67**
Super **-.70**

Nouveau, système clé
abonnement jour et nuit.

PNEUS toutes marques à des prix
irrévables.

Nostalgie d'horizons lointains? Voyez Kuoni et vous serez guéri!

Les endroits idylliques abondent tout autour de la Méditerranée. Mais il en est qui rêvent de pays lointains. Tenaillés par la nostalgie des terres du bout du monde. Nous connaissons cette fièvre pour l'avoir nous-mêmes éprouvée. Maintes et maintes fois. Loin de nous résigner, nous sommes allés partout. Et tout le monde nous connaît. A Rio. A Ceylan. En Afrique orientale. A Bangkok... Et dites-vous bien que si vous allez loin, nous avons tout intérêt à marcher la main dans la main.

Tous les voyages d'outre-mer sont assurés par des jets DC-8 de BALAIR (filiale de SWISSAIR)!

Rio 16 jours, dès Fr. 1590.-



Rio — ville de rêve, plages et paysages d'une beauté à vous couper le souffle. Venez vous réchauffer le cœur et découvrir la gentillesse des Brésiliens. Soyez tranquille: nous connaissons tout Rio — y compris ses meilleurs hôtels.

Mille témoignages du passé, une culture raffinée... Et le peuple le plus aimable du monde dans l'île la plus sereine qui soit. Et toutes les excursions en voiture «tout confort»: jamais plus de trois personnes à bord!

Bangkok 10 jours, dès Fr. 1495.-

Les vols long-courriers vers l'Extrême-Orient nous ont toujours fascinés. Aussi avons-nous entrepris un travail de pionnier pour mettre l'immense Asie à votre portée. Vous décrie Bangkok, cette perle de l'Extrême-Orient, ses mille et une merveilles? Impossible! Il faut les voir pour y croire... ..et lire notre brochure «Vols spéciaux Outre-Mer 1973» pour vous convaincre que c'est possible.

Afrique orientale 16 jours, dès Fr. 990.-

Le vol non-stop vers NAIROBI vous y conduit en un peu plus de 7 heures. Nous connaissons Nairobi pour y avoir organisé des safaris depuis plus de 20 ans. Les plus beaux animaux du monde à observer en liberté. Et toujours assis — c'est garanti — côté fenêtre, en compagnie de 5 personnes tout au plus!



Ceylan 10 jours, dès Fr. 1395.-

Sous un ciel des plus clément: des palmiers indolents. Des sables d'or. Des coraux multicolores. Une végétation tropicale. De riantes vallées.

Pour de plus belles vacances

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 24 45 00 2500 Bienne 3, Dufour 17/ Collège, Tél. (032) 299 22

Pour les Neuchâtelois: Depuis le printemps 1972, nous sommes également représentés à Neuchâtel!

Des conducteurs exigeants passent à la Manta.



Car la technique Manta signifie puissance sportive et sécurité maximale de conduite. Avec ses 93 ou 103 CV, son fameux châssis et son équipement luxueux. Une Opel pour ceux qui ne roulent toujours pas sur Opel. Découvrez la fascinante Manta lors d'une course d'essai!



Opel Manta. Pour les „mordus” du volant.

GARAGE DU ROC

HAUTERIVE - NEUCHÂTEL

Tél. 33 11 44

Sous-distributeurs : GARAGE J. WÜTHRICH, COLOMBIER
GARAGE ED. BARBEY, DOMBRESSON
GARAGE W. WÜTHRICH, BEVAIX

Gonset



Il est jeune, il est douillet, tel le premier printemps! C'est un ravissant gilet en acryl, souple, facile à entretenir, assurant une grande liberté de mouvement. Voilà ce qu'il vous faut à doux prix!

Maxi-gilet, acryl, dessin à torsades, 2 poches, blanc, rouge, turquoise, jaune, 38 à 44

seulement **29.90**

YVERDON NEUCHÂTEL CHAUX-DE-FONDS DELÉMONT FLEURIER ORBE CHATEAU-D'EX VALLORBE LE SENTIER
SAINTE-CROIX LAUFON ESTAVAYER NYON MONTHÉY MARTIGNY SAXON SION SIERRE VIÈGE

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise des branches annexes de l'horlogerie engage pour le développement de son service de ventes diversifiées

REPRÉSENTANT technico-commercial

de langue maternelle française; connaissance de la langue allemande désirée.

Faire offres sous chiffres P 28-950041, à Publicitas, 2301 la Chaux-de-Fonds.

MIGROS

cherche pour sa succursale de Marin

magasinier expérimenté

dans magasin d'alimentation. Place stable, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.



Veillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel. Tél. 33 31 41.

La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH) qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot, cherche un

CONCEPTEUR - RÉDACTEUR PUBLICITAIRE

responsable de la rédaction, sur la base d'informations ou de documents techniques, de textes publicitaires adressés au commerce spécialisé ou au grand public.

Nous demandons :

- bonne culture générale (niveau maturité) et maîtrise de l'expression verbale
- expérience dans la publicité
- notions d'anglais et d'allemand.

Nous offrons :

- travail indépendant et varié
- horaire variable
- rémunération en relation avec capacités.

Faire offres à :

SSIH Management Services S.A.
Direction du personnel
63, rue Centrale
2500 Bienne.



COMMERCES

BAS-VALAIS :

CAFÉ-RESTAURANT

à remettre

pour le 1er août 1973

Il s'agit du CAFÉ DU SOLEIL à Muraz-Collombey, sur la route d'Évian.

Le nouveau tenancier peut envisager de l'exploiter tel qu'il est ou de l'agrandir pour en faire une auberge de campagne. Vaste possibilité de parking. Conditions à débattre.

Appeler le (022) 36 61 50 pendant les heures de bureau, ou le (022) 42 30 14, pendant les heures de repas (sauf samedi et dimanche).

A remettre pour raison de santé

garage de moyenne importance

bien situé près d'un lac, sur route cantonale, outillage et ascenseur en très bon état avec représentation de 2 marques voitures importantes.

Faire offres sous chiffres 87-184, aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

A remettre à Neuchâtel

salon de coiffure

pour dames de 12 fauteuils. Situation de premier ordre. S'adresser à : Fiduciaire Bruno MULLER, Temple-Neuf 4, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 83 83.

DEMANDES D'EMPLOIS

Employée de commerce

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir, emploi à la demi-journée (après-midi) dans bureau de la place.
Adresser offres écrites à AW 789 au bureau du journal.

Ingénieur mécanicien

avec formation complémentaire en exploitation, âge 39 ans, cherche un poste avec responsabilités.

Expérience professionnelle :

- laboratoire 2 ans
- ingénieur-conseil 5 ans
- organisation d'entreprise 3 ans
- chef d'exploitation 3 ans

Région des Trois-Lacs, villes de Berne et Fribourg incluses.

Adresser offres sous chiffres 28-350033, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

NEUCHÂTEL

Jeune sténotypiste allemande (24 ans) cherche place dans famille pour apprendre la langue française.

« Je désire une place agréable dans famille parlant le français, ayant des enfants et un ménage bien soigné. J'aimerais avoir la possibilité de suivre des cours de français. »
Entrée : 1er mai 1973 pour environ 6 mois.

Veillez faire offres à Irène Köhler, c/o Pharmacie Internationale, 3920 Zermatt. Tél. (028) 7 84 85, tous les jours de 16 à 17 heures.

Jeune fille ayant permis de conduire cherche place comme

hotesse démonstratrice

pour les cigarettes.

S'adresser à Mlle Monique Friche, Moulin 40, 2824 Vicques.

Dessinatrice génie civil

2 ans de pratique, cherche place dans bureau d'ingénieur pour le printemps ou date à convenir.
Adresser offres écrites à JF 798 au bureau du journal.

Esthéticienne, manucure

C.A.P. cherche place. Ecrire à Mlle Jodry, rue Charbonnière 1, 25550 Bavans (France).

Jeune homme

18 ans, ne possédant pas le permis de conduire, cherche une place de serviceman, en Suisse romande, pour apprendre le français.

Téléphoner au (041) 55 37 44.

Jeune employée de commerce

cherche travail au centre de Neuchâtel dans un hôtel ou bureau, pour le 16 avril ou à convenir. Langue maternelle allemande, connaissances d'italien, français et anglais.
Adresser offres écrites à IE 797 au bureau du journal.

Sommelière

cherche place du lundi au vendredi de 7 h à 18 h, région Neuchâtel-Cressier.
Tél. 31 64 04, le soir.

Peinture

Pose de papiers peints. Prix intéressants. Tél. 33 23 62.

COIFFEUSE

finissant son apprentissage ce printemps, excellente formation, cherche place pour début mai.

Faire offres sous chiffres P 22-150680-476 à Publicitas, 1401 Yverdon.

Artisan, 40 ans, maîtrise fédérale, cherche

changement de situation

y compris secteur administratif.

Faire offres sous chiffres 28-900068 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Ingénieur de vente

Suisse, 30 ans, occupé dans la vente internationale, expériences de construction d'appareils et mécanique-prototype, langues : allemand, anglais et connaissances de français, cherche engagement à la demi-journée (après-midi), à Neuchâtel.
Entrée le 1er mai 1973.

Adresser offres écrites à P. Bürer, Schulhausstrasse 836, 8617 Mönchaltorf.

Employé de commerce

marié, bilingue, aimerait se créer une nouvelle situation, si possible dans la vente ou export-import. Adresser offres écrites à BX 790 au bureau du journal.

CADRE

Ayant la connaissance complète de la boîte de montre or, acier, métal,

longue expérience, habitué à diriger nombreux personnels, possédant les connaissances techniques, technologiques, pratiques; le dessin, les méthodes de travail, et l'étampage

cherche changement de situation

Autre activité, telle que recherche hors du domaine de la boîte de montre, serait prise en considération.

Faire offres sous chiffres P 28-460085 à Publicitas, 2301 la Chaux-de-Fonds.

APPRENTISSAGES

Apprentie de ménage

est cherchée par excellente famille avec 2 enfants, 4 et 8 ans, en Suisse centrale. Possibilité de suivre des cours d'allemand. Bon salaire, belle chambre avec bains et TV. Entrée à convenir.

Téléphoner au (062) 41 24 24, interne 212, ou écrire sous chiffres 29-87168, Publicitas, 4600 Olten.

Au service de l'industrie de précision

L'industrie du décolletage a besoin d'hommes bien formés, tant dans la spécialisation que dans les cadres, voire même à la direction d'une exploitation. Il est bon de choisir une profession qui offre de belles perspectives, d'avenir. Aussi, le monde entier est-il ouvert au décolleteur qualifié.



mécanicien

décolleteur

un métier dynamique

Pour tous renseignements et documentation:
ASSOCIATION DES FABRICANTS DE DÉCOLLETAGES, DE TAILLAGES ET DE VIS POUR L'HORLOGERIE ET L'APPAREILLAGE
Tél. 032/2 59 22 Rue de la Gare 50 2501 Bienne 1

1973
croisières
Wagons-Lits/Cook pour vos vacances de rêve

Croisières LINEA C
 sur les célèbres bateaux de la Linea Costa

19-25 avril 1973
Croisière classique de 6 jours sur EUGENIO C
 Gênes - Le Pirée - Istanbul - Gênes
 dès Fr. 725.—

du 2 juin au 6 octobre 1973
Croisières hebdomadaires au départ de Gênes sur ENRICO C
 Baléares - Maroc - Espagne
 dès Fr. 690.—

du 5 mai au 20 octobre 1973
Deux semaines en Méditerranée au départ de Venise sur FRANCA C ou ANDREA C
 Grèce - Turquie - Yougoslavie
 dès Fr. 1630.—

du 12 mai au 20 octobre 1973
Une semaine en Méditerranée au départ de Venise sur FRANCA C ou ANDREA C
 Grèce - Yougoslavie
 dès Fr. 770.—

Excellentes correspondances par chemins de fer aux ports d'embarquement avec réservation de places aller-retour. Wagons-lits et couchettes sur demande.

wagons-lits *→* **COOK** *→* **VOtre agence de voyages**

NEUCHÂTEL : place Pury 1
 Tél. (038) 24 41 51

BOUCHERIE CHARCUTERIE

Hôpital 15
 Neuchâtel

Grande vente de

POULETS FRAIS
POULES FRAÎCHES
POUSSINS FRAIS
LAPINS FRAIS

ROHRER

SKIEURS

HORAIRE GÉNÉRAL DES COURSES
LES BUGNETS

Tous les jours déj. 13 h 30
 Samedi et dimanche déj. 10 h, 13 h 30

TÊTE-DE-RAN

Mercredi et samedi déj. 13 h 30
 Dimanche déj. 10 h, 13 h 30

WITTWER
 CARS NEUCHÂTEL
 Tous renseignements au 25 82 82

Café-restaurant du Théâtre
 NEUCHÂTEL

Bien manger
 Menu du jour - Spécialités
 à la carte - Mets de brasserie

(Nous acceptons toujours les bons REKA de la Caisse suisse de voyages.)

INDESIT

LAVE-VAISSELLE 12 couverts
 acier inox, 6 programmes
 à Fr. 1390.—

Notre prix au comptant, net Fr. **1090.—**

Autres marques :
Miele - AEG - Adora
Vaissella
Bauknecht - Kenwood

CRETEGNY & CIE
 COMPTOIR MÉNAGER
 Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL ☎ 25 69 21

VERBIER

La Tsoumaz - Tortin - Champex

Cartes journalières et de 2 jours, tarifs basse-saison

du 24 mars au 8 avril 1973

et du 28 avril au 15 mai

1 jour 2 jours

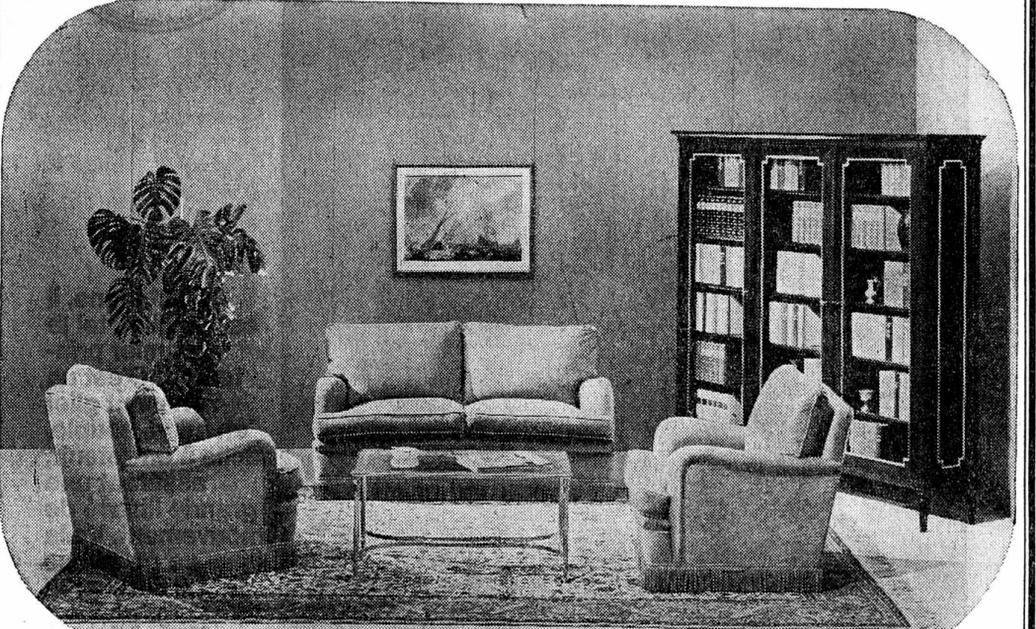
Secteur général 48 installations Fr. 26.— Fr. 44.—
 Secteur Savoleyres 13 installations Fr. 22.— Fr. 35.—
 Secteur Champex Fr. 14.— Fr. 24.—
 Pistes excellentes au-dessus de 2000 mètres.

boucherie - charcuterie
margot

votre boucherie
 Seyon 5 - Neuchâtel
 ☎ 25 86 20
 ☎ 25 86 21

Un repas avantageux
Jarrets de porc
 Rôti et ragoût de porc

NOGENT



Salon classique, plume ou mousse, canapé 2 ou 3 places, fixe ou transformable
 (nouvelles formules de crédit)

meubles perrenoud

le nom qui fait la différence...

NEUCHÂTEL 1, rue de la Treille

Expositions-ventes à Lausanne, Genève, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Bienne

meubles perrenoud Expédiez à
 Saint-Pierre 4, Lausanne
BON Je m'intéresse à:
 Veuillez m'envoyer votre documentation
 Nom: _____
 Adresse: _____

Tempo 100

1973 au lieu de «tempo-tempo»

Vespa - le scooter le plus acheté dans le monde - devient de par la limitation de vitesse (Tempo 100) encore plus actuel. Car Vespa atteint exactement la vitesse dont vous avez besoin pour vous déplacer avec sécurité et rapidité en campagne. Et ne pose pas de problème de stationnement. Vespa est économique, fiable, silencieuse et sympathique. Vespa est le véhicule pour les gens raisonnables de notre époque.

nouveau: Vespa 200 «electronic»
 Plus de 400 points de vente et de service en Suisse vous montreront volontiers les différents modèles de Vespa. Représentant général pour la Suisse: Rollag S.A., Zurich

Vespa m'intéresse, envoyez-moi prospectus et liste de prix.
 Nom _____
 Rue _____
 NPA/Localité _____
 A envoyer à Rollag S.A., Löwenstrasse 29, 8001 Zurich

100

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour le résoudre un service à votre disposition.
 Feuille d'avis de Neuchâtel

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL

22 mai - 3 juin 1973

GARAGE DES FALAISES S.A.
 94, route des Falaises
 RN 5 DIRECTION SAINT-BLAISE
 Tél. 25 02 72

FORD CORTINA GXL	1972
TRIUMPH SPITFIRE MK4	1971
FIAT 124 STATION	1967
RENAULT R 12 BREAK	1972
VW 1302	1972
RENAULT R 16 TS	1972

Concessionnaire officiel
MERCEDES-BENZ & RENAULT
 pour le bas du canton

A vendre
FIAT Coupé 850
 1968, 54.000 km, rouge, intérieur simili noir, voiture impeccable avec pneus radiaux, expertisée. Garantie. Reprise éventuelle. Agence Fiat 1761 Praz (Vully). Tél. (037) 71 29 79.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Occasion de 1er choix
Triumph TR 4
 Cabriolet grand sport. Complètement révisé. Expertisé. Fr. 4800.—. Grandes facilités de paiement. Echanges possibles.
 Rue du Seyon 34-38
 Tél. ☎ 38 25 16 28
 ☎ 25 00 98

On cherche à acheter
Renault R 8
 expertisable, à réparer, dégâts carrosserie ou peinture acceptés.
 Tél. (038) 47 15 18, heures des repas.

COOPER MINI
 1965, verte, bon état général, avec pneus radiaux. Agence Austlin, Garage du Vully (Praz). Tél. (037) 71 29 79.

A tous les automobilistes

REPRISE DE VOTRE VOITURE
A DES PRIX IMBATTABLES
 pour réapprovisionner notre parc d'occasions

Les Garages M. BARDO
 (agence générale Mazda) vous attendent.
 Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre pour cause double emploi. Pour bricoleur

Volvo 122 S
 en état de marche, avec divers accessoires, dont moteur, pont, boîte, pneus, jantes, portes, etc., ainsi qu'un moteur, pont, châssis pour Gordini.
 Tél. 53 14 08.

RENAULT
 TÉL. (038) 25 31 08
 Concessionnaire officiel

RENAULT 12 TL	83.000 km	Modèle 1970
RENAULT 12 TL	45.000 km	Modèle 1971
RENAULT 12 Break	48.000 km	Modèle 1971
RENAULT 16 TS	49.000 km	Modèle 1970
RENAULT 16 TS	44.000 km	Modèle 1972
RENAULT 16 GL	63.000 km	Modèle 1970
RENAULT 16 GL	85.000 km	Modèle 1970
RENAULT 16 TL	50.000 km	Modèle 1971
RENAULT 16 L	64.000 km	Modèle 1970
RENAULT 6-850	45.000 km	Modèle 1970
SUNBEAM IMP	41.000 km	Modèle 1971
RENAULT 10 AUTOMATIC		Modèle 1967
VW 1300 L	75.000 km	Modèle 1970
FORD 1600 E	59.000 km	Modèle 1969
FORD 1300	137.000 km	Modèle 1965

ROBERT
 TÉL. (038) 25 31 08
 Quai Champ-Bougin 36-38
 RN 5 DIRECTION AUVERNIER

A vendre
BATEAU
 5 places, polyester, état neuf, 1250 fr. avec bâche.
 Tél. (024) 2 70 20, Yverdon.

A VENDRE
MGB expertisée
 moteur neuf, bon état, radio + stéréo, 4000 fr.
 Tél. (038) 51 24 08, dès 19 heures.

A vendre
Peugeot 404
 expertisée, 1900 fr. ;

Particulier vend
FIAT 124 coupé
 1600, novembre 1970, 23.000 km.
 Tél. 24 57 60, le soir.

A vendre
Simca 1100
 1968, gris foncé, expertisée.
 Garage de la Station 2042 Valangin.
 Tél. 36 11 30.

VÉHICULES À MOTEUR

A vendre
américaine
 Rambler 16 CV, grise, 92.000 km, 6 places, 84.000 km, expertisée, bon état, radio, ceinture, 4500 fr.
 Tél. (038) 24 54 88, après 18 h 30.

A vendre
Simca 1000
 grise, 92.000 km, expertisée, 1200 fr.
 Tél. 25 58 91.

Particulier vend
VOLVO 121
 1970, 55.000 km, excellent état.
 Tél. 25 94 44.

A vendre
Renault 4 L
 modèle 1971, 45.000 km. Facilités de paiement.
 Tél. (024) 2 71 41.

A vendre
Renault 6 TL
 1972, 32.000 km. Tél. 41 18 48, après 16 heures.

A vendre
Renault 4 L
 modèle 1971, 45.000 km. Facilités de paiement.
 Tél. (024) 2 71 41.

A vendre
Renault 6 TL
 1972, 32.000 km. Tél. 41 18 48, après 16 heures.

A vendre
Ford 17 M
 1969, très bon état, 40.000 km.
 Prix à discuter.
 Tél. 25 75 29.

LE BEY - MARCHÉ DE GROS YVERDON

avenue de Grandson 78 Tél. (024) 2 15 15

Commerçants!

Tous les articles de Pâques sont arrivés

GRAND CHOIX DE LAPINS

ŒUFS CHOCOLAT
ŒUFS NOUGAT, etc.

En action, cette semaine :

PÂTES « LA CHINOISE »

Spaghettis, cornettes le paquet de 475 g Fr. 1⁴⁰ au lieu de Fr. 2¹⁵

Nouillettes le paquet de 500 g Fr. 1⁴⁰ au lieu de Fr. 2¹⁵

Grand vin de France « CHATEAU DE MONTJOIE » 1971

Les 3 bouteilles Fr. 9⁶⁰
Le carton de 12 bouteilles Fr. 37²⁰

GRAND PARKING

OCCASION INTÉRESSANTE DATSUN 1800

1970, rouge, 67.000 km.
Prix très intéressant.
Garage M. Bardo, Neuchâtel, Sablons 47.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre

voilier de croisière

plastique, long 6 m 50 bi-quille, 4 couchettes, remorque d'hivernage, parfait état. Place de port disponible.
Tél. (039) 23 21 68, heures des repas.

GARAGE ELITE

E. KNECHT

Fbg du Lac 29-31
Tél. (038) 25 05 61



Alfa Romeo

SERVICE ET RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

A vendre

Porsche VW 914 S, 1,7 l, 1972

couleur rouge Bahia, environ 14.000 km, garantie non accidentée, de première main. Prix intéressant. Crédit, échange possibles.
Tél. (031) 42 52 22.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES



Vente achat échange

Bon marché Expertisées

R 16 TS
1971, 35.000 km ;
Fr. 8400.—
Alfa 1600 TI
1967,
Fr. 3800.—
Cortina GT
nouvelle forme,
Fr. 3800.—
Cortina 1300
1968,
Fr. 3400.—
VW 1600 L
1967,
Fr. 3800.—
VW 1300
1968,
Fr. 2900.—
Mini 1000
1968,
Fr. 3200.—
Mini 1000
1969,
Fr. 3800.—
Mini 1100
révisée,
Fr. 2600.—
Simca 1300
Fr. 2900.—
Mercedes 220 SE
79.000 km,
impeccable,
Fr. 4500.—
R 4 break
révisé,
Fr. 2900.—
Buick coupé
Fr. 3800.—
12 M 6 CV,
1966,
Fr. 1900.—
Garage de la Cuvette
H. Bayard
Vauxeyon
Rue des Tunnels 9
2008 Neuchâtel
Tél. (038) 25 29 50 D

A vendre

Citroën GS 1220

bleu métallisé, 3000 km, 1973, expertisée.
Garage de la Station 2042 Valangin. Tél. 36 11 30.

A vendre

Ford Capri 1300

expertisée, 1970, vert métallisé.
Garage de la Station 2042 Valangin. Tél. 36 11 30.

A vendre

Alfa Romeo Duetto 1750

avec hard top, 1968, teinte aluminium, intérieur simili noir, expertisée, très bon état mécanique. Bas prix. Reprise éventuelle.
Garage du Vully (Praz). Tél. (037) 71 29 79.

OCCASIONS EXPERTISÉES

DATSUN 1800, 1970 ;
FIAT 125, 1968 ;
PEUGEOT 404, 1966 ;
SUNBEAM IMP Sport, 1970 ;
NSU 1200 TT, 1971 ;
PEUGEOT 204 Combi, 1966 et 1968 ;
VW 1600 L, 1968 ;
AUDI 75 L, 1967 ;
DATSUN 1200 Combi, 1972 ;
FIAT 1500, 1963 ;
FORD CORTINA 1600 GT, 1968 ;
LANCIA FULVIA, 1964 ;
MORRIS 1100, 1964 ;
OPEL REKORD 1700 L, 1966 ;
RENAULT R 10, 1966.
GARAGE M. BARDO Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42.

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT 204 Break	rouge	1973	2.000 km
PEUGEOT 204 Luxe	verte	1969	
PEUGEOT 204 Luxe	beige	1972	54.000 km
PEUGEOT 304	verte	1971	25.000 km
PEUGEOT 404 Inj.	pastel	1967	
PEUGEOT 404	blanche	1967	
PEUGEOT 404 Break	pastel	1968	
PEUGEOT 404	beige	1967	64.000 km
PEUGEOT 404 Cpé	gris mét.	1967	63.000 km
PEUGEOT 404	pastel	1968	
PEUGEOT 504	rouge	1970	65.000 km
PEUGEOT 504	beige	1970	48.000 km
PEUGEOT 504 2 lit.	blanche	1972	28.000 km
PEUGEOT 504	blanche	1971	28.000 km

Demandez liste complète avec détails et prix - Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile

M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie GARAGE DU LITTORAL AGENCE PEUGEOT

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes)



Citroën GS Club

6 CV, 1972, rouge, intérieur drap, 4 portes, 12.000 km, expertisée.

M. + J.-J. SEGESSEMAN & CIE NEUCHÂTEL
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Début route des Falaises

GARAGE DU LITTORAL

A vendre

VW 1303

modèle 1973, voiture neuve, prix très intéressant. Garage de la Croix, 2205 Montmolin. Tél. (038) 31 40 68.

A vendre

Fiat 124 S

1972, 30.000 km. Rouge, expertisée. Fr. 7800.—
Claude Buchenel, Saugez 3, 2074 Marlin. Tél. 33 11 35.

OCCASIONS

ROVER 2000 TC	mod. 1969
ROVER 3500 aut.	mod. 1970
OPEL ADMIRAL 2800	mod. 1970
RENAULT 8	mod. 1968
FIAT 850 S	mod. 1970
SIMCA 1100	mod. 1972
VW 1300	mod. 1967
CORTINA	mod. 1967
FIAT 124	mod. 1969

Expertisées - Garanties
GARAGE DU CHASSERON - LE BEY
1400 YVERDON. Tél. (024) 2 22 88.

A vendre :

moteur, boîte à vitesses et accessoires pour Lancia Flavia coupé

modèle 1968. Garage de la Croix, 2205 Montmolin. Tél. (038) 31 40 68.

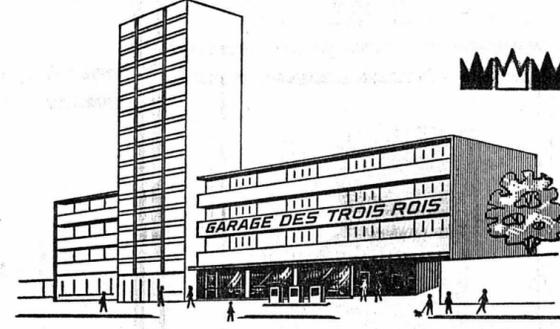
A vendre pour bricoleur, Fiat 600

1964, moteur en bon état, bas prix. Tél. 24 66 48.

OCCASIONS

expertisées - crédit - échanges

VW 1302 S	1972
Fiat 124 S	1969
Dyane 6	1970
Simca 1000	1970
Peugeot 204 Break	1971
Saab 99	1970
Peugeot 404	1966
Honda 600	1969
Toyota 1200 Break	1972
Renault R 6 TL	1971
Peugeot 304 Coupé	1970
Spitfire MK 3	1967
Alfa Romeo 1750	1968
Austin 1300	1971
NSU 1200 C	1970
Opel 1700	1968
Fiat 850	1966
Opel Kadett	1971
Fiat 125 S	1969
Cortina Lotus	1967
Fiat 850 Coupé	1968
Capri 1600	1970
Mercedes 280 SE	1969
BMW 2000	1967
BMW 1600	1967
BMW 1800 Ti	1966
DS 21 Pallas inj.	1971
DSuper 5	1972
DSpécial	1970
GS Break	1972
GS Club	1971
Ami 8 Break	1970
2 CV-6	1971
Autobianchi A 111	1970



Pierre-à-Mazel 11 NOS OCCASIONS !!!

Même à prix égal, nos voitures d'occasion sont meilleur marché

Pourquoi ? 1^{re} garantie SUPPLÉMENTAIRE :

aucune de nos voitures d'occasion n'a passé l'hiver sous la neige

BMW 2002 TI	1971	grise	
PEUGEOT 404	1970	beige	
RENAULT 6 TL	1972	verte	10.000 km
ESCORT 1100 L	1972	jaune	24.000 km
AMI 8 COMBI	1970	blanche	
FIAT 850 COUPÉ	1969	rouge	Fr. 3800.—
17 M 1700	1972	bleue	17.000 km
ALFA ROMEO 1600	1972	rouge	10.000 km
CAPRI 1700 GT XLR	1972	verte	22.000 km

ainsi que plusieurs voitures, expertisées, de Fr. 2000.— à Fr. 3000.—



A-1 Garage des 3 Rois

Neuchâtel
Tél. 038 25 83 01
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 26 81 81
Le Locle
Tél. 039 31 24 31

Apollo

Garages Henri Favre
Fbg Lac Neuchâtel tél. 241212

NOTRE FEUILLETON

La lettre aux sortilèges

Roman par DENISE NOEL 44

Mme Lemonnier lui saisit le poignet au vol.
— Va plutôt ranger les essuie-moules.
Lise s'acquitta promptement de sa tâche. Quand elle revint, sa grand-mère était assise, le portefeuille de cuir bleu ouvert sur les genoux.
— Peux-tu m'expliquer où tu as trouvé ceci ? demanda-t-elle en brandissant le document.
La jeune fille se cabra.
— C'est une lettre qui me vient de maman...
— Je le sais et je te demande d'où tu la sors.
— De la banque ; elle était dans un coffre.
Mme Lemonnier ricana.
— Dans un coffre ! Comme une gemme précieuse. J'aurais dû m'en douter lorsque, pour la trouver après l'accident de ta mère, j'ai mis tout en l'air dans cet appartement.
Les yeux de Lise s'agrandirent.
— Le cambriolage, c'était ton œuvre ?
— Oui, ma chère enfant. Je voulais t'épargner de commettre une sottise. N'ayant rien découvert, j'en ai conclu que ta mère avait été plus raisonnable que je ne le supposais et qu'elle avait, depuis longtemps, détruit un papier qui ne pouvait que faire galoper inutilement ton imagination. Elle-même avait été assez stupide pour...
Un discret coup de sonnette l'interrompit. Comme Lise, avide d'entendre la suite, ne bougeait pas, sa grand-mère la houspilla.
— Depuis quand laisses-tu tes visiteurs à la porte ?
— Mais je n'attends personne, mamie.

TALLANDIER

— Je te conseille quand même d'aller ouvrir.
Lise s'exécuta et resta paralysée de stupeur en découvrant que l'auteur du coup de sonnette n'était autre que le comte Grazzini.
Incapable de raisonnement, elle pensa seulement qu'avec ses vêtements noirs, son feutre sombre et son foulard blanc le vieillard ressemblait plus que jamais à un personnage médiéval. Il l'intimidait davantage encore que lorsqu'elle l'avait vu pour la première fois.
Il se découvrit et salua d'abord Mme Lemonnier qui avait suivi sa petite-fille. La vieille dame prit aussitôt la situation en main. Elle fit entrer son hôte, le débarrassa de son chapeau et de ses gants, avant de le précéder au salon.
— Mais... vous vous connaissez donc ? balbutia Lise.
— Depuis hier seulement, répondit le comte dans un français un peu hésitant.
Il la regardait en souriant avec, au fond de ses yeux gris, la même expression de tendresse qu'il avait eue lorsqu'il avait proposé à la jeune fille de rester auprès de lui. Il continua :
— Pour savoir si oui ou non vous acceptiez de me tenir compagnie jusqu'à votre mariage, vous m'avez contraint d'accomplir un bien long trajet... Lise.
— La jeunesse d'aujourd'hui ne doute de rien, affirma Mme Lemonnier en faisant asséoir son visiteur.
Le regard de Lise allait de l'un à l'autre. Elle ne comprenait rien à leur attitude.
— Je vous avais laissé une lettre, dit-elle au comte. Je croyais que...
— Vous croyez trop souvent des choses fausses, trancha-t-il sans cesser de lui sourire. Par exemple, que ma vieille hostilité envers votre pays m'eût empêché d'accorder ma confiance à l'une de ses plus gracieuses représentantes. Ou bien, ce qui est pire, que j'étais incapable de vous aimer comme ma fille.
— Je ne pouvais pas rester... à cause de Paolo. C'était impossible.
Les yeux de Lise s'emplirent de larmes.
— Vraiment ? Montrez-moi donc cette lettre dont vous m'avez parlé dans votre message d'adieu.
Avant que Lise eût bougé, sa grand-mère tendait le document sur le buvard ouvert. Le comte le lui avait attention, puis il se tourna vers Mme Lemonnier.
— Vous aviez raison. Ces lignes ont bien été écrites vers 1800, quelques années après l'occupation du Piémont par Bonaparte. La similitude de prénoms qui a abusé Lise n'a rien d'extraordinaire. Dans ma famille, les aînés portent tou-

jours le prénom de leur grand-père. Et comme l'auteur de cette lettre est mon trisaïeul... En ce temps-là, les Grazzini possédaient de vastes propriétés au sud de Torino. Au cours de la campagne napoléonienne, quatre soldats français abusèrent de Maria-Carolina Grazzini, la sœur de mon lointain ancêtre. La narration de ce drame, transmise dans ma famille d'une génération à l'autre, a du reste contribué à entretenir chez les Grazzini des sentiments d'inimitié envers la France...
La vérité avait pénétré Lise comme un trait de foudre. Ivre de joie, elle s'était levée et tournait dans la pièce comme un écureuil en cage.
— Alors, si je comprends bien, exulta-t-elle, Paolo et moi ne sommes que de lointains cousins.
— Si lointains, précisa son aïeul, que tu peux en faire remonter la parenté au dixième degré. Adolescente, ta mère a rêvé sur cette triste histoire d'amour, dont une de ses ancêtres avait été l'héroïne. Lorsque tu es venue au monde, parce qu'elle était sottement romanesque, elle a choisi de te donner le prénom de l'enfant dont il est question dans ces lignes. Plus tard, le feu a détruit le bureau où le document était rangé. Ta mère a sauvé ce fragment comme s'il s'agissait d'un trésor. Après son accident, dans sa cervelle un peu faible, elle avait fini par s'identifier à la destinataire de la missive...
Lise n'écoutait plus. Des questions plein la tête, elle fixait le comte d'un regard implorant. Il lui adressa un signe discret pour l'exhorter à la patience et lorsque Mme Lemonnier eut fini d'égrener ses souvenirs, il rassura la jeune fille.
— En rentrant des Etats-Unis, mon fils aîné est venu directement me voir.
— Alors ? demanda Lise, haletante.
— Une expression malicieuse rajouta le visage du comte.
— Alors, je crois que je vais rendre les armes et laisser à Ugo carte blanche pour empêcher l'eau d'engloutir le palais ancestral.
— Vous... vous n'avez parlé que du sauvetage de Venise ?
— Oh ! non. Nous avons examiné ensemble le cas de Bianca. Peut-être recevrai-je ce Vittorio Lambertini...
Il la vit trembler d'impatience et cessa de la taquiner.
— Mon fils croyait vous trouver chez moi, dit-il. Il a été cruellement déçu.
— Je vais lui écrire, non, lui téléphoner, dit vivement Lise.
Dans une soudaine impulsion, le comte prit dans les sien-nes les mains de la jeune fille.
— C'est inutile. Il a pris l'avion avec moi.

Elle poussa un cri de joie.
— Où est-il ?
— Ici, à Versailles. Je lui ai conseillé d'aller se promener dans le parc en vous attendant. En ce moment, il doit se morfondre du côté du bassin de Neptune.
— Lise, que fais-tu ? gronda Mme Lemonnier. Tu manques de retenue, mon enfant.
Le comte n'intimidait plus Lise qui s'était jetée à son cou et l'embrassait affectueusement sur les deux joues.
— Je suis si heureuse que vous avez pardonné à Paolo, murmura-t-elle avec gratitude.
— Votre plaidoyer en sa faveur, puis la confession de Bianca m'avaient obligé à réviser en partie le sévère jugement que j'avais porté sur lui.
— Pourquoi « en partie » ?
— Parce que je ne lui pardonnerai jamais de construire d'horribles cubes de béton, rugit-il.
— J'ai toujours dit que les architectes défiguraient nos villes, appuya Mme Lemonnier.
Lise les quitta dans un éclat de rire.

X X X

Son bonheur lui donnant des ailes, Lise contourna rapidement la terrasse du château. Elle n'eut pas un regard pour l'admirable perspective du parc et courut sous l'œil atone des enfants de bronze verdi qui, depuis que Le Nôtre les a conçus, se penchent au-dessus des bassins de l'allée d'Eau. Les nuages qui s'amoncèrent au-dessus de la ville couvrirent soudain le soleil. Lise ressentit subitement une espèce d'appréhension. Elle pensa à Bianca, à Antonio dont le comportement risquait de menacer son bonheur. La famille qui daignait l'accueillir ne serait-elle pas quelquefois un peu trop étouffante ?
Puis ses craintes disparurent comme par enchantement. Paolo l'attendait impatiemment en faisant les cent pas devant le bassin de Neptune. Dès qu'il l'aperçut, son visage soucieux s'éclaira d'un sourire. Il s'avança vers elle d'une démarche de jeune dieu conquérant.
Lise s'arrêta, savourant un bonheur d'autant plus précieux qu'elle l'avait cru impossible.
Les premières gouttes de pluie commencèrent à tomber. Mais parce qu'elle ne voyait que le regard aimant qui s'attachait au sien, elle avait l'impression d'être imprégnée de soleil.

FIN

actions COOP

Le café Coop
est garanti
fraîchement torréfié



Via – Pour prélever et pour toutes les couleurs jusqu'à 60°
Grand paquet économique de 6,4 kg

12.90

Radion velouté
rend le blanc éclatant
Grand paquet économique de 5,5 kg

11.90



Potages Knorr – 8 sortes différentes qui apportent de la variété sur votre table.
3 sachets au choix

1.95
au lieu de 2.25-2.85



Hairspray Gloria – Le maintien invisible de votre coiffure
3 sortes:
pour cheveux normaux
pour cheveux gras
pour cheveux secs
Boîte de 390 g

3.95
au lieu de 7.90



Café Coop Jubilor
plaisir intégral d'un merveilleux café. Les plus nobles cafés des Hauts Plateaux composent ce fameux mélange.

Paquet de 250 g **2.80**
au lieu de 3.30

Café Coop bonsoir
sans caféine. Il est torréfié en douceur, mais n'a rien perdu de son tempérament. Café bonsoir pour une bonne soirée et une bonne nuit.

Paquet de 250 g **2.60**
au lieu de 3.10



ARNI
Lapin assis géant
Chocolat suisse au lait extra-fin
500 g

4.70

Filets Gastronomes
aux fines herbes
Paquet de 400 g

3.-
au lieu de 3.40

Rösti Midi – Vite préparé sans grand travail
Boîte de 620 g

1.45
au lieu de 1.70

Garniture pour vol-au-vent Rival
avec champignons
Boîte de 460 g

1.90
au lieu de 2.10

Cervelats
Emballage vacuum
3 pièces de 100 g

1.75

Château du Parc
Un excellent vin rouge en provenance du sud de la France
Bouteille de 7 dl

3.50

3306



Pêches Mondial
fines et aromatiques. Un vrai dessert de fête.
2 boîtes de 822 g/
poids égoutté = 510 g

3.70
au lieu de 4.30

Ananas Mondial
10 tranches entières par boîte
2 boîtes de 567 g
poids égoutté = 358 g

2.20
au lieu de 2.60



Margarine Sonina
avec 10% de beurre
pure margarine végétale se tartine particulièrement bien
Paquet de 500 g

1.95
au lieu de 2.50

NOUVEAU

Thé noir Ceylon English Blend
Un thé de qualité supérieure – une gâterie pour les vrais amateurs de thé.
100 sachets-portions de 1,6 g = 160 g

1.95

La vie économique

Les grandes manœuvres de septembre

Comme on le sait, le président Nixon dans sa foulée épuratrice des situations mondiales troubles, a englobé le problème des relations commerciales, passablement altérées depuis le début des incidents monétaires de 1971.

Il y avait eu le « Kennedy round » en 1962, il y aura le « Nixon round » en 1973. Ces expressions empruntées à la boxe ne nous plaisent guère, aussi ne les emploierons-nous pas. Mais il faut relever que leur vulgarité et leur brutalité expriment bien l'esprit, si l'on peut dire, avec lequel les Yankees entendent mener des négociations complexes desquelles va dépendre dans une large mesure l'avenir du commerce international. On retrouve dans cette conception de la négociation, les pieds sur la table et la bouteille de whisky à portée de la main, ce « mélange de légalisme et de moralisme en paroles, d'impulsivité et de brutalité en action » bien défini par G. F. Kennan, diplomate américain, cité par Raymond Aron. Talleyrand disait que quand on veut négocier avec quelque chance de succès, il faut savoir percer les intentions de son interlocuteur.

Dans le cas présent, il faut souhaiter que les négociateurs qui affronteront les Etats-Unis à Tokio du 12 au 16 septembre prochain sous les auspices du GATT seront au clair sur les intentions américaines. Comme de nombreux contacts préalables auront déjà eu lieu, on peut penser que ce sera bien le cas. D'ailleurs ce n'est pas en septembre que tout sera résolu. De nombreuses sessions devront encore avoir lieu et la négociation ne prendra fin qu'en 1975. Autant dire qu'il y aura encore quelques crises et quelques secousses avant d'arriver à un accord qui devrait déboucher sur une nouvelle période de stabilité économique et monétaire. Mais il faut insister sur le second terme, car ainsi que le relève une étude du Conseil national du patronat français, « Ce ne sont pas les problèmes purement commerciaux qui dominent les relations entre l'Europe, les Etats-Unis, le Japon et d'une manière plus générale la vie économique mondiale, ce sont les problèmes monétaires stratégiques. » Les Américains pensent les résoudre par le biais d'accords commerciaux suffisamment étayés par des dispositions douanières et tarifaires admises par tous. Ce qui est une méthode qui correspond à leur conception pragmatique des grandes affaires internationales. On peut avoir des doutes, et les Français en particulier en ont de sérieux, sur l'efficacité de cette méthode.

Ce qui est certain, c'est que si les négociations qui vont commencer à Tokio ne conduisent pas à de nouveaux accords monétaires bien conçus, elles ne résoudront pas, à elles seules, les difficultés qui ne font que s'accumuler et qu'elles pourront, au contraire, avoir pour conséquence un repliement sur eux-mêmes des principaux grands groupes économiques, ce qui, soit dit en passant, ne serait pas pour déplaire à une fraction très importante de l'opinion américaine toujours portée vers le protectionnisme et l'isolationnisme.

Les buts de la négociation

Quoi qu'il en soit des considérations à long terme auxquelles on peut se livrer à ce sujet, il importe de savoir quels sont les buts fixés à cette confrontation générale des intérêts économiques et commerciaux du monde libre. Les voici en résumé :

Les précédentes négociations qui se sont déroulées au GATT avaient essentiellement porté sur la réduction des barrières tarifaires. Cette fois, la négociation est appelée à s'étendre aux barrières non tarifaires (subventions aux exportations, normes de sécurité, réglementations phyto-sanitaires) dont le relief s'est marqué avec la diminution des droits de douane, ainsi qu'aux mesures de sauvegarde que pourrait prendre un Etat pour protéger son industrie — ou son agriculture — dans la perspective d'une progression vers le libre-échange.

Deux pays et une communauté dominent le commerce mondial : les Etats-Unis (14 %) des échanges internationaux, le Japon (7,7 %) et la Communauté européenne des Neuf (40 %). Il s'agit donc essentiellement d'un match entre ces trois puissances économiques.

L'ampleur même des objectifs ainsi sommairement définis indique l'importance de l'enjeu et aussi l'extrême complexité des problèmes en cause. Il s'agit en effet de s'attaquer à la deuxième ligne de défense des Etats, celle qui, venant après les barrières douanières proprement dites passablement réduites, entend protéger de multiples et souvent fort légitimes intérêts nationaux contre les conséquences d'un libre-échange dévastateur et qui en tout état de cause ne saurait être instauré d'un seul coup sans plonger le monde dans le chaos. Même les pays qui, comme la Suisse, ont besoin pour vivre d'une grande liberté économique internationale ne peuvent se passer d'une protection dans tel ou tel secteur. Que l'on songe à notre agriculture, à la sécurité de notre ravitaillement en produits vitaux par exemple. Il ne peut s'agir que d'ajustements raisonnables, de concessions réciproques équilibrées, d'échanges de services adaptés à des besoins définis à de possibilités réelles. Tel est le sens de ces grandes négociations, dont il ne faut pas attendre des miracles, mais au mieux une amélioration prudente d'une situation qui laisse à désirer. Ces obstacles ne manqueront donc pas et nous aurons l'occasion d'y revenir bientôt.

Philippe VOISIER

La crise n'est plus seulement monétaire

Si la Conférence monétaire de Paris s'est terminée vendredi dernier avec quelque peu d'avance sur le programme prévu, il est bien clair que cette réunion des ministres du Groupe des Dix élargi n'a pas été capable d'écartier les nombreux et importants obstacles qui entravent les relations monétaires et financières internationales.

DE BONNES INTENTIONS EXPRIMÉES A PARIS

Le communiqué publié le 16 mars dernier à l'issue de la Conférence monétaire fait état de la détermination de chaque pays d'intervenir « sur son propre marché, de sa propre initiative, lorsqu'il serait nécessaire et souhaitable, en agissant avec souplesse à la lumière des conditions du marché et en étroite consultation avec les autorités du pays dont la monnaie pourrait être achetée ou vendue ». La formule est vague et seules des indications plus précises concernant des facilités de crédit mutuel permettant de rendre plus efficaces les moyens d'interventions des banques centrales.

On s'est aussi préoccupé de la réouverture du marché des changes qui s'est effectuée sur la pointe des pieds, c'est-à-dire sans grands mouvements ni variations spectaculaires.

M. Antony Barber, chancelier de l'Echiquier britannique, a donné son

impression de la Conférence en estimant que les Etats-Unis ne se sont pas sentis capables de répondre avec précision aux propositions faites par les pays du Marché commun. Pourtant, M. Barber note l'acceptation par tous les Etats participants de coopérer pour empêcher l'effondrement du système monétaire et des relations commerciales. Des accords prochains concrétiseront cette volonté clairement exprimée.

C'est donc plus par des manifestations de bonne volonté que par des résultats tangibles que s'établit le bilan des entretiens au sommet de Paris. La complexité des questions débattues ne permettait pas d'en espérer plus en si peu de temps.

Pourtant cette Conférence aura eu le mérite de ne pas avoir porté au grand jour des divergences par des affrontements orageux et de mettre les responsables des finances publiques des principales puissances industrielles de ce temps devant leur tâche essentielle consistant à trouver des règles nouvelles et équitables au jeu des échanges matériels entre Etats.

DU MONÉTAIRE AU COMMERCIAL

Il est à notre sens très important de noter que la question de trouver un système d'étalon communément admis et efficace pour rééquilibrer réserves monétaires des banques

centrales paraît perdre de son urgence au profit des préoccupations de soutien aux échanges commerciaux.

Inquiets du risque de paralysie des exportations qui engourdirait de nombreuses entreprises industrielles, les transports, les banques, les assurances, pour ne citer que les principales victimes, les gouvernements des principaux Etats sont conduits à prendre un train de mesures de sauvegarde.

Si une politique relativement coordonnée prend jour parmi les Etats membres de la Communauté économique européenne, la crainte d'isolement est d'autant plus sensible aux Etats-Unis où l'on se sent rejeté de ce bloc en voie de soudure. Il en résulte une recrudescence de la volonté d'autodéfense.

LE DANGER DU BILATÉRALISME

La carence prolongée d'une politique économique et monétaire s'étendant à l'ensemble des Etats les plus industrialisés du monde, s'ajoutant à la déchéance du dollar de son rôle de monnaie de référence incontestée, réduit les dimensions des décisions de politique économique à l'échelle nationale ou, tout au plus au cadre de la CEE. Sur ce plan mercantile, nous nous trouvons plongés dans une situation semblable à celle de l'Europe du haut Moyen-âge, lorsque les pouvoirs locaux et régionaux ont été

contraints de s'organiser en une mosaïque de systèmes autarciques après la chute de l'Empire romain. Mais, présentement, nous sommes persuadés que la solution logique d'un nouvel ordre commercial international sera trouvée ; il y va des niveaux de vie de l'humanité ; les responsables en sont conscients.

Pour l'heure, la volonté égoïste de chaque Etat d'améliorer l'équilibre de ses échanges externes par une politique strictement bilatérale triomphe. Les Etats-Unis donnent le ton en jouant avec des menaces de nouvelle dévaluation du dollar, des pressions à la hausse des partides du DM, du yen, du florin ou du franc suisse ; Washington brandit aussi les armes de la surtaxe à l'importation, des contingentements, si ce n'est l'application de la clause échappatoire. Tous ces jeux sont provisoires, ils sont destinés à renforcer la position de Washington dans les prochaines et vraies négociations qui s'engageront en un grand « Nixon round » dans le cadre du GATT, en septembre prochain, à moins qu'une crise antérieure ne nécessite une négociation plus immédiate.

Précisons que les autres partenaires pratiquent, de façon plus timide, une politique de sauvegarde semblable.

Eric DU BOIS

Prévoyance vieillesse: un « modèle suisse » ?

Les Suisses, dit-on, seraient facilement portés à l'autosatisfaction moralisatrice (« il n'y en a point comme nous ! »). S'il n'est, sans doute, pas totalement erroné, ce jugement n'a pas non plus une validité absolue car il est certains domaines où, bien au contraire, les citoyens confédérés ont plutôt tendance à faire des complexes d'infériorité. Le cas le plus frappant à cet égard est peut-être celui des assurances sociales. En effet, l'on ne peut guère aborder ce sujet en Suisse sans qu'il soit fait mention de la « solution suédoise », aussitôt citée en exemple par certains milieux. Ainsi en a-t-il été en particulier lors des discussions relatives à la réforme de notre système de prévoyance vieillesse, et tel est encore le cas maintenant dans la perspective de l'ap-

plication concrète des nouveaux principes constitutionnels.

Pourtant, une telle attitude n'est guère justifiée. D'une part, ce genre de comparaisons n'a, souvent, pas une grande signification étant donné que les conditions peuvent varier considérablement d'un pays à un autre. Si, néanmoins, l'on reste sur ce terrain, on constate, d'autre part, que nous n'avons nullement à rougir de l'état de notre prévoyance sociale, en tout cas depuis l'acceptation du nouvel article constitutionnel sur l'AVS et l'entrée en vigueur de la 8^{me} révision de l'AVS. En effet, grâce à ces mesures, la Suisse a fait un bond en avant considérable dans ce domaine et elle est parvenue à un niveau qu'aucun autre pays — en particulier la Suède — ne paraît avoir atteint.

Ainsi, par exemple, la pension populaire en vigueur en Suède, et qui est une rente uniforme, s'élève actuellement à l'équivalent de 480 francs par mois pour une personne seule et de 742,65 francs pour un couple. En revanche, l'AVS fédérale verse (y compris les prestations complémentaires) au minimum 550 francs par mois aux personnes seules et 825 francs aux couples. D'autre part, le droit à la pension populaire commence en Suède à 67 ans, alors que le droit à l'AVS commence en Suisse à 65 ans pour les hommes et 62 ans pour les femmes.

A côté de la pension populaire, le système suédois connaît une rente complémentaire entière, il faut avoir cotisé pendant trente ans. Pour chaque année en moins, la rente diminue d'un trentième.

C.P.S.

Segalo



PESEUX Grand-Rue 38

La grande chaîne romande de l'ameublement

SUR 5 ETAGES
VOUS OFFRE DAVANTAGE
POUR MOINS CHER!

CRÉDIT
 NOUVELLES FORMES

GRAND
 PARKING

Dans la plupart des breaks les ressorts souffrent. C'est pourquoi le break GS n'en a pas.

GS — parce qu'aujourd'hui,
on demande plus
à une voiture.



4 cylindres opposés à plat, refroidissement à air, 2 arbres à cames en tête. Traction avant. 4 roues indépendantes. Suspension hydro-pneumatique à hauteur réglable et correcteur d'assiette. 4 freins à disque assistés avec répartiteur de charge. Berlina, break, modèle Club (exécution plus luxueuse).
GS: 1015 cm³, 55,5 CV DIN/61 CV SAE. Vitesse max. 148 km/h, consommation: 9,3 l/100 km.
GS 1220: 1222 cm³, 60 CV DIN/ 65,5 CV SAE. Vitesse max. 161 km/h, consommation: 9,3 l/100 km.

Le break GS possède la fameuse suspension hydropneumatique.

Non seulement pour vous véhiculer en douceur (pour le plus grand bien des charges fragiles), mais aussi pour maintenir la garde au sol constante. Si bien que vous ne verrez jamais un break GS piquer du nez ou fléchir de l'arrière.

De 710 dm³, le volume utile de son compartiment de charge peut être

porté à 1510 dm³ en rabattant la banquette arrière. Tout ceci pour transporter allègrement 430 kilos, conducteur compris.

Refroidi par air, son moteur — 4 cylindres opposés à plat — développe 65,5 CV SAE. Une puissance maîtrisée avec douceur et fermeté par 4 freins à disque.

GS

CITROËN GS BREAK

Citroën préfère **TOTAL**

NEUCHÂTEL : Garages Apollo S.A., tél. (038) 24 12 12; YVERDON : Garage Nord Apollo S.A., tél. (024) 2 12 12.
Boudvilliers : Centre Automobile, Garage Moderne, tél. 36 14 37; Cortailod : F. Zeder, tél. 42 10 60; Fleurier : Claude Hotz, tél. 61 29 22; Fontainemelon : W. Christinat, tél. 53 34 77; Pesoux : M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74; Saint-Blaise : J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88; Valangin : M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.

VACANCES JEUNESSE, VACANCES DU TONNERRE EN AVION

TUNISIE Club El Kantaoui	8 jours dès Fr. 590.—
MAJORQUE Cala Ratjada	8 jours dès Fr. 390.—
Club del Mar	8 jours dès Fr. 440.—
ROUMANIE Centre Vénus	8 jours dès Fr. 370.—
YOUgoslavIE Jelsa	8 jours dès Fr. 420.—
LA TURQUIE Marmaris	8 jours dès Fr. 630.—
CROISIÈRE EN MÉDITERRANÉE	8 jours dès Fr. 490.—
VACANCES STUDIEUSES	
EN ANGLETERRE	16 jours dès Fr. 970.—

LA CORSE San Bastiano	8 jours dès Fr. 810.—
SARDAIGNE Forte Village	8 jours dès Fr. 695.—
ALGÈRE Club Tipasa	8 jours dès Fr. 708.—

et nombreuses possibilités de sport dans toutes ces stations, à des prix avantageux.

Demandez sans engagement et gratuitement le programme détaillé à

VOYAGES

1188 GIMEL  1004 LAUSANNE

15, rue Marterey
Ø 021 / 74 30 36-35 Ø 021 / 22 14 43

LE COULTRE

FROU-FROU



Ravissant fond de robe
en jersey-nylon, richement garni dentelle

UN PRIX CITÉ

13⁸⁰

avec timbres Coop ou 5 % rabais

ego

La Cité

GALERIE DITESHEIM

Terreaux 5 Neuchâtel

NOIR ET BLANC DE DURER A PICASSO

Estampes de collections particulières

Vernissage samedi 24 mars 1973
à 15 h 30.

Exposition jusqu'au 28 avril 1973.

ENTRÉE LIBRE



VOLVO

Garage Schenker
HAUTERIVE

Tél. 33 13 45

Confiez au spécialiste

**la réparation
de votre appareil
NOVALTEC**

est à votre service

Parcs 54

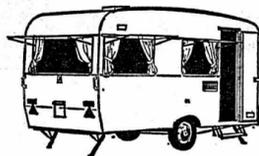
Tél. 25 88 82



Meubles de Style
PERRET & PICCI



Confection d'ensemble
et pièces séparées.
Restauration de meubles anciens.
2063 Vilars (NE)
Tél. (038) 38 13 42



NEUF ET
OCCASION

CARAVANES : Knaus - Jet - Einagh
MOBILHOMES : EKS - Parkland - Castle - Continental - Mobilux - Stately
MOTOR-CARAVANES : Ford Transit Mobilux
● Accessoires - Auvents - Réparations - Transports

caravanes
TREYVAUD

1580 AVENCHES - Route de Berne - Ø (037) 75 14 49

Exposition ouverte tous les jours, y compris dimanche après-midi.

Terrains à disposition.

Fourrures - Fourrures - Fourrures
Borand & Cie Tél. (038) 57 13 67
Commerce de fourrures - Elevage de visons



vous propose, en visons divers d'élevage
et sauvages, ses

MANTEAUX — BOLÉROS — ÉTOILES
COLLIERS — CHAPEAUX

ainsi que ses pelleteries en

ASTRAKAN — SWAKARA — BREITSCHWANZ
RAGONDIN — OCELOT

et toute la gamme des manteaux en
MORCEAUX ET PATTES DE VISON

Fermé le lundi

l'argent

tout de suite

de Fr. 500.— à 20'000.—

plus de 670'000 crédits
déjà accordés

rapide — discret
simple

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00

Bon

Je désire Fr. _____
tout de suite en espèces.

Nom _____

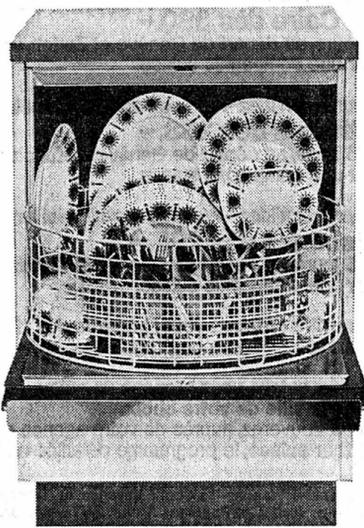
Prénom _____

Rue _____

Localité _____

Schulthess - une aide de ménage comme on n'en trouve plus!

Nouveauté Schulthess: Le lave-vaisselle SG 8 d'un rendement horaire de 16 couverts.



Grande capacité de charge et rapidité — deux atouts de première importance. Le panier rotatif Schulthess, facile à remplir et pouvant être adapté à vos besoins individuels grâce à des paniers supplémentaires — a une capacité de 8 couverts complets.

Pour laver ces 8 couverts, il lui faut à peine 30 minutes. C'est dire qu'en 60 minutes vous arrivez à faire deux charges, comprenant aussi bien toute la vaisselle de table que les autres ustensiles de cuisine. En d'autres termes: pendant le repas, le SG 8 lave les casseroles, les ustensiles, etc., et se charge immédiatement après des couverts de table. Résultat: jamais de vaisselle sale accumulée dans votre cuisine!

Atout supplémentaire: le panier rotatif! Grâce à la rotation du panier, la vaisselle est lavée et rincée à fond sur toutes ses faces — aussi proprement que si vous la laviez à la main.

Les autres avantages du SG 8: Mille fois éprouvé dans les hôtels et restaurants * Dispositif anti-inondation incorporé empêchant tout débordement * Pratiquement inaudible * Commande par cartes perforées assurant une grande flexibilité des cycles de lavage * Installation par simple raccordement au robinet d'eau chaude et froide * Adoucisseur d'eau superflu.

De plus, vous pouvez compter sur notre service après-vente, l'un des plus grands en Suisse. Il comprend plus de 140 monteurs dont le souci majeur est de vous garantir en tout temps un fonctionnement impeccable de votre Schulthess.



SCHULTHESS

Schulthess — des aides de ménage précieuses: machines à laver entièrement automatiques, essoreuses, séchoirs, repasseuses automatiques, lave-vaisselle.

Les automates Schulthess sont en vente dans les villes suivantes: Zurich, Berne, Coire, St-Gall, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Lugano-Viganello, Bâle (Sanitär Kuhn AG).

Rendez-vous visite à la Foire d'échantillons de Bâle (MUBA)!
Halle 22 - Stand 336

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

DIVAN: 2 fauteuils (tournant), très bon état, prix modéré. Tél. 25 15 41, après 20 heures.

MACHINE A LAYER AUTOMATIQUE, bon état de marche et d'entretien, bas prix. Tél. 42 13 16.

POUR BRICOLEUR, radio, meuble combiné, cédé à bas prix. Tél. 24 09 60.

ROBE DE MARIEE, longue, taille 38-40. Tél. 33 55 67.

ASPIRATEUR ELECTROLUX, état de neuf. Tél. 24 61 14.

POUR RAISON DE SANTE, accordéon chromatique Ranco Guliero, état de neuf. Téléphone 24 61 14.

CHAMBRE A COUCHER Louis XV, modèle « Lady ». Tél. 53 19 68.

MATERIEL DE CINEMA super 8 caméra Kodak, visionneuse, colleuse, trépied, lampe survoltée. Tél. (038) 25 37 01.

MACHINE A LAYER Arthur Martin, gaz et électricité, 5 kg linge, 850 fr.; cuisinière à gaz 4 feux et infrarouge, état neuf, 300 fr.; meuble pour bouteiller, 18 fr. Tél. 25 98 94.

PIANO, bon état, prix avantageux. Téléphone 57 13 01.

SALLE A MANGER, style anglais; machine à laver super Indesit. Tél. 24 18 76, heures des repas.

CANICHE FEMELLE, 2 mois, petite moyenne, noir. Tél. (038) 53 31 70, aux heures des repas.

4 PNEUS ETE, 155 x 13, 1000 km. Téléphone 33 50 79, après 18 h 30.

2 GRANDES GLACES, 246 x 99 cm, à un prix intéressant. Tél. 24 13 30.

ROBE DE MARIEE, avec traîne et capuchon, taille 36-38; manteau de pluie, blanc, taille 38; étoffe nylon pour rideaux. Tél. 42 99 55.

CHAMBRE A COUCHER acajou, lit, largeur 120 cm, neuve; armoire d'angle, 210 x 120 cm; cuisinière à bois Sursee, combinée, électrique; machine à laver Hoover, semi-automatique; tondeuse à gazon, moteur 3 temps. Tél. 25 30 01.

PRESSE A REPASSER, état de neuf. Téléphone (038) 25 89 66, dès 18 heures.

CHAMBRE A COUCHER avec literie, armoire, table, commode. Tél. 25 49 18, heures repas.

BATTERIE D'ORCHESTRE, 300 fr. et 2 colonnes d'orchestre, 70 W., bon état. Téléphone 36 13 28, le soir.

SKIS DE FOND Bonna, occasion unique, chaussures cuir, No 43, bâtons, comme neufs. Tél. 31 33 93.

POUSSETTE HELVETIA ROUGE avec pousse-pousse adaptable et garniture, 100 fr. le tout. Tél. 31 70 62, le matin ou le soir dès 18 h 30.

GRAND BUREAU 60 fr. et balance pour magasin Berkel, 250 fr. Tél. 47 16 85.

PIANO DROIT, noir, marque Sabel, en très bon état, numéroté. W. Fauser, les Pomiers, Bevaix.

COMBINAISON NOIRE moto, taille 42. Téléphone 46 19 51, dès 19 heures.

HORS-BORD NEUF, sans moteur, rabais élevé. Tél. 41 26 75.

POUR GARAGE, armoires métalliques avec rayons et séparations, 200 x 100 x 30 cm; layettes en bois avec tiroirs; caisse enregistreuse sans clavier. Tél. 25 22 53.

8 PAIRES SKIS d'occasion avec fixations de sécurité, longueur 180 à 205 cm, prix intéressants. Tél. 53 25 79 ou 53 30 18.

BELLE ROBE DE MARIEE, modèle Pro-nuptia, taille 40-42. Tél. 42 10 28.

JOLIE ROBE DE MARIEE, taille 38 + accessoires. Tél. 25 78 21, interne 233.

LES SAVAGNIERES, CARAVANE Fairholme, 4-5 places, 2 portes, chauffage. Téléphone (038) 46 15 65.

URGENT. 2 LITS avec matelas, table, 6 chaises, 2 chaises, placets velours, fourneau mazout, état neuf, réchaud gaz. Téléphone (038) 31 66 83, après 19 heures.

MOTEURS ELECTRIQUES neufs et d'occasion, toutes les puissances. Tél. 25 22 53.

UNE SALLE A MANGER état neuf, valeur 10.000 Fr., cédée à 3000 fr. Tél. (038) 41 16 27.

Offres d'emploi

PERSONNE pour donner quelques leçons de chimie, à deux gymnasiennes de 1re année. Prière de téléphoner après 18 h aux Nos 57 14 10 ou 25 47 13.

UNE PERSONNE pour garder 2 enfants à la demi-journée. Chemin des Polonais 18, Cortalloz. Téléphoner à partir de 19 h au 42 28 33.

JEUNE COUPLE suisse cherche dame de confiance, habitant quartier de la Rosière, pour garder leur bébé de 4 mois, lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30. Tél. 24 10 70, dès 17 heures.

DAME pour ménage, 2 fois une demi-journée par semaine. Tél. 24 07 72.

QUELLE GENTILLE DAME garderai enfant de trois ans à la journée, quartier entre gare CFF et poste principale de Neuchâtel. Adresser offres écrites à FB 794 au bureau du journal. Réponse assurée.

Demandes à acheter

MONNAIES SUISSES années 1800 à 1946 + Lichtenstein. Tél. (038) 42 32 26.

GRAVURES et documents anciens sur la Chaux-de-Fonds et environs sont recherchés par collectionneur. Adresser offres le soir au (039) 23 12 59.

SCIE A RUBAN; raboteuse-dégauchisseuse; metteuse d'épaisseur, capacité moyenne. Tél. 31 10 43.

CHEVAUX DE BOIS, jouets anciens, trains à clé tous jouets jusqu'à 1930, chambres de poupées, vieilles voitures même en mauvais état sont recherchés pour collection. Nous remercions d'avance toute offre. Ecrire à Rets Anciens, 2022 Bevaix.

Perdus-Trouvés

PERDU CHATTE TIGREE brun-noir, région Bevaix-Vauraux. Tous renseignements, téléphone 41 29 63.

A louer

CHAMBRE INDEPENDANTE près de la gare. Tél. 25 19 65.

BELLE CHAMBRE à 2 lits, bains. Téléphone 25 97 22.

BELLE CHAMBRE à 5 minutes de la gare et du centre. Tél. 25 35 06.

APPARTEMENT DE 4 pièces, au Landeron, pour le 1er mai, 435 fr. charges comprises. Tél. 51 31 15.

GRANDE CHAMBRE MEUBLEE au centre, part à la salle de bains, à employée sérieuse. Tél. 25 33 12.

CHAMBRES INDEPENDANTES, part à la salle de bains, pour messieurs à Neuchâtel, libres 1er avril. Tél. 24 70 23.

DANS LE JURA, 1100 m altitude, appartement de vacances, 4 ou 5 personnes, 15 fr. par jour, libre dès le 15 avril au 31 août. Tél. 33 36 96.

JOLIE CHAMBRE, balcon, tout confort, pour le 1er avril. Tél. 25 68 15.

VAL-DE-RUZ, pour week-ends ou à l'année, à 20 minutes de Neuchâtel, 1 pièce, bains, cuisine, dégagement. Tél. 53 19 66.

APPARTEMENT 2 chambres, cuisine, bains, 335 fr. + charges 40 fr. Tél. 24 42 27.

CHAMBRE MEUBLEE au centre. Téléphone 24 02 66.

POUR LE 24 AVRIL, appartement 3 pièces, confort, Charmettes 31, 465 fr. charges comprises. Tél. 31 43 25, l'après-midi.

AREUSE, APPARTEMENT de 3 pièces pour le 24 avril. Tél. 42 20 43, entre 11 et 12 heures.

CHAMBRE CONFORTABLE, quartier tranquille, à employé(e) sérieux (cuisine et bains à disposition), dès 1er avril. Téléphone 24 03 38, heures des repas.

NOIRAIGUE, APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES, confort, situation tranquille, 220 fr. Téléphone 67 12 51.

SAINT-BLAISE appartements 6 pièces, grand confort, situation centrale, très belle vue, piscine communautaire, libres immédiatement. Prix, selon étage, entre 920 fr. et 1050 fr., plus charges. Tél. (038) 33 55 55, pendant les heures de bureau.

A JEUNES FILLES, chambres et pension. Tél. 24 22 89.

MONTMOLLIN, 2 appartements, rez-de-chaussée, 1 de 3 chambres et dépendances, chauffage mazout; 1 de 2 chambres et dépendances + chambre haute. Tél. (038) 31 13 07. Week-end exclu.

Demandes à louer

APPARTEMENT 3 PIÈCES MEUBLE, à partir du 25 avril 1973 à Neuchâtel ou aux environs. Tél. (038) 55 26 26 ou 55 11 63.

URGENT. Appartement 2 pièces, confort, centre ou environs. Tél. 25 44 66, interne 32, heures des repas.

FAMILLE CHERCHE APPARTEMENT 4-4 1/2 pièces, région Hauterive, la Coudre, Saint-Blaise. On s'occuperait éventuellement du jardin. Adresser offres écrites à 233-893 au bureau du journal.

APPARTEMENT 2-3 pièces, bas prix, à Neuchâtel - le Landeron. Tél. 33 29 13.

AU CENTRE, CHAMBRE indépendante, pour le 15 avril. Tél. 25 76 23.

APPARTEMENT DE WEEK-END sans confort ou petite maison, petit chalet, maximum 150 fr., situé, si possible en dehors des agglomérations: Val-de-Ruz, Littoral, Lignéres, Nods ou rive sud du lac. Ecrire à case 187, 2002 Neuchâtel ou téléphoner au (038) 33 35 68, heures repas.

A HAUTERIVE, chambre pour jeune homme sobre et sérieux. Tél. 33 16 70, heures des repas.

COUPLE RETRAITE cherche appartement de préférence dans villa, à Neuchâtel et environs. Tél. 24 78 57.

URGENT. APPARTEMENT 3-4 pièces, confort, à Neuchâtel. Adresser offres écrites à 233-895 au bureau du journal.

COUPLE SOLVABLE cherche ferme habitable, en location ou location-vente, région Neuchâtel, Val-de-Ruz. Offres à M. N. Kirchhof, Gardamines 20, le Locle.

URGENT. CHERCHONS APPARTEMENT 4 pièces, confort, dans ancienne maison, à Neuchâtel. Tél. 25 31 33.

PROFESSEUR cherche studio ou petit appartement non meublé, au centre ou à proximité. Maximum 250 fr. Tél. 25 17 40, l'après-midi.

STUDIO à Neuchâtel ou environs. S'adresser à M. Sydler, Tunnels 1, 2000 Neuchâtel.

EMPLOYE PTT marié, venant travailler à Neuchâtel cherche appartement de 3 pièces. Urgent. Tél. 31 32 95.

Divers

QUELLE FAMILLE ACCUEILLERAIT un étudiant zuricois de 17 ans et lui donnerait la possibilité de perfectionner son français du 2 au 19 avril? Tél. (01) 52 27 84.

COCKER SPANIEL, 3 1/2 ans, à donner contre très bons soins, de préférence maison avec jardin. Tél. 33 29 20.

A ECHANGER 250 points Silva contre Mondo. Tél. (032) 3 54 94.

JE CHERCHE MOTOCULTEUR en parfait état, éventuellement en location à la journée avec homme. Tél. (038) 33 23 62, le soir à partir de 18 heures.

COLLECTIONNEUR cherche monnaies anciennes de Chine et du Japon. Adresser offres écrites à DZ 792 au bureau du journal.

ROBES DE MARIEE et robes de soirée en location chez Mme Gauggis, Chanet 37, Bâle. Tél. (038) 41 13 48.

Demandes d'emploi

INFIRMIERE DIPLOMEE cherche emploi dans établissement privé ou industriel, à Neuchâtel ou environs, apte à s'adapter en complément à d'autres activités. Adresser offres écrites à 203-884 au bureau du journal.

GOUVERNANTE cherche emploi. Adresser offres écrites à BV 771 au bureau du journal.

COUPLE CHERCHE TRAVAUX de nettoyage, matin ou soir. Tél. 24 32 39.

TRAVAIL A DOMICILE est cherché par jeune dame (horlogerie ou autre). Téléphone 24 55 68, heures de bureau.

J'entreprends tous travaux de
PEINTURE PAPIERS PEINTS
Travail rapide et soigné.
Prix avantageux.
Tél. (038) 24 10 46.

Pendule Louis XIV

d'alcôve signé Goret, Paris. Très belle pièce de collection.
Tél. (024) 2 63 16.

Voyages de Pâques

En avion à la rencontre du printemps grâce à un voyage en avion Marti, parfaitement organisé et accompagné.
Tous les vols en avion ont lieu en avions de ligne.

VIENNE

Un riche programme (théâtre, Grinzing, tour de ville, etc.). Venez à Vienne pour la voir « vivre et chanter ». 4 jours de bonheur et de bien-être.
Date: 20-23 avril.
4 jours. Prix forfaitaire 590.—.

SALZBOURG

Qui dit Salzbourg, dit aussi ambiance détendue, vin, musique. On s'y sent à l'aise, comme chez soi.
Date: 20-23 avril.
4 jours. Prix forfaitaire 325.—.

PRAGUE

— Un nom — mille possibilités. Accompagnez-nous, vous en serez enchanté.
Date: 20-23 avril.
4 jours. Prix forfaitaire 345.—.
Renseignements, programmes, inscriptions chez:

Voyages et Transports S.A.
Faubourg de l'Hôpital 5
2000 Neuchâtel
Tél. 038 25 80 44



Expedition de moquettes BERNE

Dessin anglais à volutes

Dessous caoutchouté; largeur: 366 cm.

Très attrayants, également pour des revêtements muraux

m² 17.50

m² 12-23-29-32-38-

m² 16-

m² 13.50 et beaucoup d'autres!

Panneaux m² 14.-

Contre cette annonce
BON un échantillon gratuit
Toutes les moquettes de marque avec remise et les outils spéciaux pour la pose.
OFFRES SPECIALES POUR CONSTRUCTEURS!

Monbijoustrasse 14, BERNE
Téléphone: 031 25 44 28

COUTURE

retouches de tous vêtements dames

DAIM-CUIR

retouchés, réparés, etc. par spécialiste Veston-Pantalons Toutes retouches Pitteloud, couture Temple-Neuf 4 Neuchâtel.
Tél. 25 41 23.

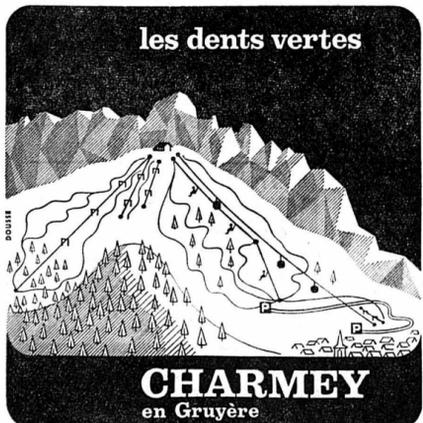
Je dispose de
120.000 francs

Désire collaboration active dans affaire saine. Etudierai toutes propositions.
Adresser offres écrites à 223-889 au bureau du journal.

Ecriteaux en vente au bureau du journal

Actuellement des conditions « neige-pistes » exceptionnelles

Tél. (029) 7 12 98.



Skieurs! La Robella vous attend...

20 km de pistes balisées sur les pentes nord du Chasseron - Départ du télésiège à Buttes (Val-de-Travers), 4 téléskis, restaurant self-service - Accès facile jusqu'à Buttes, route ouverte au trafic, sans problème

L'ABC de la santé

un deux-roues du magasin spécialisé avec cet insigne

GALERIE CLUB

Exposition PEINTURE SUR PORCELAINE

élèves de l'Ecole-Club Migros

du 23 mars au 13 avril.

Lundi - vendredi : 9 à 12 heures - 14 à 20 heures.
Samedi : 9 à 12 heures - 14 à 17 heures.

Fermé le dimanche.
11, rue de l'Hôpital (3me étage), Neuchâtel.

ENTRÉE LIBRE.

Vernissage le 23 mars dès 18 heures.



Pourquoi n'iriez-vous pas à la découverte des Pyramides?

Le Caire dès 390.-

4 jours, au départ de Genève et Zurich, vols réguliers assurés par une compagnie suisse.

Pourquoi n'iriez-vous pas admirer la métropole de l'Antiquité?

Athènes dès 288.-

4/5 jours, au départ de Genève et Zurich, vols réguliers assurés par une compagnie suisse.

Pourquoi n'iriez-vous pas sous le ciel lumineux de l'Atlantique?

Lisbonne dès 298.-

4/5 jours, au départ de Genève et Zurich, vols réguliers assurés par une compagnie suisse.

Peut-être préférez-vous: Londres dès 198.-, Berlin dès 198.-, Istanbul dès 288.- ou Prague dès 350.-.

airtour suisse vous propose un séjour agréable et avantageux dans la ville de votre choix.

Vous trouverez, auprès de votre agence de voyages

airtour suisse, le programme détaillé: «vols spéciaux 1973».

Neuchâtel Wagons-lits/Cook, Voyages et Transports S.A., TCS-Voyages, Wittwer A. & Cie, Popularis Tours, AVY-Voyages.

300 agences de voyages sont à votre disposition en Suisse, portant la marque **airtour suisse**.



MUSIQUE MILITAIRE DE NEUCHÂTEL

GRAND CONCERT

Samedi 31 mars, à 20 h 15

Salle des conférences

Direction: **CLAUDE DELLEY**, professeur

Œuvres de Tchaïkovski, Vivaldi, Malcolm, Händel, Walthers, etc.

ENTRÉE LIBRE

RESTAURANT DE L'ÉCLUSE SPÉCIALITÉS AU FROMAGE

PLUS NOTRE CARTE
H. Mentha. Tél. 25 06 00
Lieudit le « Ger » vers 1840

Un saucisson...

Goûtez ceux de la
BOUCHERIE
CHARCUTERIE

F. GUTMANN

Avenue du 1er-Mars

POUR ALLONGER et ELARGIR toutes chaussures, notre grande installation de 26 appareils garantit un travail impeccable. - Cordonnerie de Montétan, P. Moliterni, av. d'Echallens 96, 1000 Lausanne.

L'annonce
reflet vivant
du marché

**BIG
BEN
BAR**



Le magasin spécialisé vous offre le plus grand choix et les meilleures qualités de

VOLAILLES

toujours fraîches
extra-tendres
de son abattage quotidien

Poulets, petits coqs, poules, pintadeaux

Canetons muets, pigeons

Lapins frais du pays, entiers ou au détail

Cabris, agneaux, escargots maison

Lehnherr frères

NEUCHÂTEL

Tél. (038) 25 30 92



Les jupes «coup de foudre»



Une floraison printanière de jupes aux couleurs joyeuses.
Des tissus pratiques, des formes passe-partout.
En un mot, des jupes de charme.

Jupe à lés, polyester/viscose, doublée.

Tailles 36 à 42

35.-

Jupe à plis, acryl/viscose, doublée.
En différentes tailles et couleurs

22.-

Jupe portefeuille, Grilène/laine, doublée.

Tailles 36 à 42

35.-

A la **MIGROS** évidemment.
En vente aux Marchés Migros
Rue de l'Hôpital et Pesieux



RYTZ

Robes de mariée, de demoiselle d'honneur et robes du soir

Maison Ritz S.A.

Tél. (031) 22 09 93
Münstergasse 70, Berne.
Ouvert pendant les heures de midi.

PRÊTS

sans caution
de Fr. 500.- à 10,000.-

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

**BANQUE
COURVOISIER S.A.**
2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom _____
Rue _____
Localité _____ FAN

1973 SPORT Vacances de sport exclusives

El Flamenco

15 jours
dès Fr. **723.-**
équitation, ski nautique, tennis,
voile à la Costa de la Luz

San Marco

6 jours
dès Fr. **544.-** (sans vol)
plongée sous-marine en
Italie du Sud, équipement, bombes,
bateau spécial «Véronique»

Trekking au

Mexique

23 jours
dès Fr. **3050.-**
Traversée à pied des régions
des Zapotèques

wagons-lits

COOK

Votre agence
de voyage

Neuchâtel: place Pury 1
Tél. (038) 24 41 51

OSS 117: PANIQUE A WAKE

RÉSUMÉ : Au moment où l'avion venant de Tokio se pose à Wake, on constate que James Kennedy est mort dans son fauteuil.

Un passager manquant



Lily Carr s'assit à la table où Hubert Bonisseur de la Bath venait de prendre place pour boire une tasse de thé. La voisine de Kennedy, qui avait hurlé en s'apercevant qu'il était mort, les rejoignit. « J'ai voulu le réveiller, dit-elle. Quand je l'ai touché, il est tombé en avant... Depuis le départ de Tokio, je croyais qu'il dormait. C'est horrible. » Elle regarda Hubert et Lily, et déclara : « Mon nom est Kay Kirby. Je suis professeur de civilisation américaine à l'Université d'Osaka. »



Hubert mangea un gâteau, et sentit peser sur lui le regard réprobateur des deux femmes, dont l'appétit semblait coupé. Se levant, il alla vers les toilettes, où il brancha son rasoir électrique. Des gens passaient dans son dos, parlant tous du drame qui s'était produit dans l'avion. « Un soldat est venu chercher celle qui était à côté de lui, » dit quelqu'un. « C'est normal ! répondit une autre voix. Il faut bien enregistrer sa déclaration... »



Après un coup de peigne, Hubert poussa la porte donnant sur la plage. Mais il se trouva en face de deux « Marines », armés de mitraillettes. « Défense de sortir ! » grogna l'un d'eux. Hubert fit demi-tour, et retourna s'asseoir près de miss Carr. Appellant le garçon, il commanda une nouvelle tasse de thé. Sans prêter attention aux propos de sa voisine, il se dit qu'un bureau de la sécurité navale existait certainement à Wake, et décida de téléphoner à son responsable.



Deux minutes après, conduit par un « Marine », il était mis en présence du lieutenant de vaisseau Burke Burstrom, un grand garçon brun et svelte, qui présentait son adjoint Michael Marvin, jeune enseigne trapu, au nez cassé. « Nous avons un message pour vous, M. Mac Bean, dit Burstrom. Ça vient de Washington. Vous êtes prié de vous mettre en rapport avec un nommé James Kennedy, qui aurait dû se trouver dans votre avion. Mais ce nom ne figure pas sur la liste des passagers. »

Demain : Les voisins du mort

HOROSCOPE

La matinée sera agressive et capricieuse. Tous les domaines seront favorisés l'après-midi et le soir notamment les activités artistiques.

Naissances : Les enfants de ce jour seront communicatifs, sympathiques, gais. Ils auront de nombreux amis.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Forcez-vous à marcher matin et soir. Amour : Songez à une explication franche. Affaires : Protégez vos intérêts suivant votre inspiration.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Vos intestins sont très fragiles. Amour : Ne décevez pas l'être cher. Affaires : Organisez votre travail de façon rationnelle.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Préférez au vinaigre, un jus de citron. Amour : Ce soir, faites une petite sortie. Affaires : N'hésitez pas à demander conseil à vos amis.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Vous faites un peu d'anémie en ce moment. Amour : Préservez votre intimité. Affaires : N'entreprenez rien d'important aujourd'hui.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Vous avez tendance à négliger votre régime. Amour : Une querelle perturbera votre soirée. Affaires : Plusieurs possibilités vous seront offertes.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Ne prenez pas n'importe quel médicament. Amour : Gardez votre gaieté et votre optimisme. Affaires : On viendra vous demander conseil.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Petits maux de plus en plus fréquents. Amour : Essayez de passer une soirée agréable. Affaires : Evitez les discussions qui ne vous concernent pas.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Exigez une nourriture parfaitement fraîche. Amour : Vous remporterez de nombreux succès. Affaires : Ne parlez pas de vos projets à n'importe qui.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Supprimez pour un temps les sauces, graisses. Amour : Ne négligez pas votre foyer. Affaires : Ne misez pas trop haut.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Supprimez définitivement les cigarettes. Amour : Décision importante à prendre. Affaires : Demandez des garanties dans vos transactions.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Consultez un spécialiste pour vos nerfs. Amour : Dans un accès de colère, vous pourriez peiner l'être cher. Affaires : Entrenez des affaires nouvelles.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Sauvegardez votre équilibre nerveux. Amour : Tout ne va pas selon vos désirs. Affaires : Vous ferez un excellent travail d'équipe.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Salade niçoise
Poulet pané
Haricots verts
Salade
Crème renversée

LE PLAT DU JOUR :

Poulet pané

Proportions pour 4 personnes : morceaux cuits de poulet (cuisses, ailes ou blancs), 2 œufs entiers, 1 blanc d'œuf, 1 cuillère d'huile, beurre équivalent d'un œuf, 1 tasse à thé de chapelure. Dans un plat, battre légèrement à la fourchette, en omelette deux œufs entiers et 1 blanc, ajouter une cuillère à soupe d'huile, paner dans un sac chaque morceau de poulet séparément. Tremper de chaque côté dans les œufs battus. Paner à nouveau soigneusement. Faire chauffer la matière grasse. Faire frire dans la poêle quelques minutes à feu relativement doux. Egoutter. Délicieux arrosé avec un filet de citron. Ajouter une pincée de poivre de cayenne dans les œufs battus. Plat à servir très chaud.

Les conseils du cordon-bleu

La friture peut indifféremment se faire au beurre, à l'huile ou à la margarine. — Mettre suffisamment de matière grasse, la chapelure en absorbant beaucoup. — On panne les morceaux en mettant la chapelure dans un sac plastique. On met les morceaux un par un dans le sac et on secoue.

POUR DIMANCHE :

Gâteau de marrons

Pour 4 à 6 personnes : 500 g de marrons en crème, chocolat à croquer, 125 g de beurre, 75 g, 2 cuillères à soupe de lait, 3 cuillères à soupe de vermicelle au chocolat. Mettre la crème de marrons dans le saladier. Dans la casserole mettre le chocolat coupé en morceaux avec les deux cuillères de lait. Chauffer doucement. Laisser fondre en remuant len-

tement. Ajouter le chocolat fondu à la crème de marrons. Ajouter aussi le beurre et mélanger doucement pendant 5 minutes au moins pour obtenir une crème épaisse mais très lisse. Mouiller le moule. L'égoutter, mais conserver les parois humides. Verser la pâte aux marrons et bien la tasser. Mettre au réfrigérateur pendant une demi-heure au moins. Pour servir tremper le moule pendant quelques minutes dans l'eau bouillante. Recouvrir de vermicelle au chocolat.

De beaux ongles

Lorsque vous « faites vos ongles, vous les badigeonnez soigneusement, de vernis de la pointe à la base. C'est une erreur qui est souvent responsable des ongles qui s'effritent, se dédoublent et se cassent. Les médecins ont découvert récemment que les ongles avaient besoin de respirer ; or, le vernis à ongles qui contient des matières plastiques très imperméables empêche les ongles de respirer à la longue ils deviennent ternes, cassants, friables... Si vous voulez conserver toujours de beaux ongles, il faut avant de poser votre vernis dégraisser votre lunule des ongles qui le recouvrent souvent et ne pas passer de vernis sur cette lunule, ainsi vos ongles respireront davantage, ils paraîtront plus longs, plus effilés.

Du poisson pour bébé

Voici un excellent moyen de préparer les filets de poisson pour un jeune enfant : une fois lavé, déposez le filet de poisson sur une assiette. Recouvrez celle-ci et posez le tout sur une casserole d'eau bouillante. Faites cuire à la vapeur un quart d'heure ; le poisson conservera toutes ses vitamines. Servez avec une noisette de beurre.

Etrange

Bizarrie de la langue française : au théâtre lorsque l'accueil du public est froid, on dit que c'est un four.

A méditer

Un homme est vieux à partir du moment où il cesse d'avoir de l'audace.

CARNET DU JOUR

Salle des conférences : 20 h 30, Barbara. Centre culturel neuchâtelois : 20 h 30, Histoires à raconter d'Oswaldo Dragun. EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie : Exposition Pologne, théâtre et société. Musée d'art et d'histoire : Exposition Zao Wou-ki gravures et lavis + Exposition Olga de Amaral peintures. Galerie des Amis des Arts : Exposition L. Méautis et H. Perret. Galerie Karine : Exposition de peintres suisses contemporains. Centre culturel neuchâtelois : Amérique du Sud. Galerie Média : Exposition Jean Scheurer, sculptures. Galerie-club : Exposition de peinture sur porcelaine. TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1 téléphone 25 42 42. Palais : 20 h 30, Emmanuelle et ses sœurs. 18 ans. Arcades : 20 h 30, Guet-apens. 16 ans. Rex : 20 h 45, La Vie sexuelle des femmes actuelles. 20 ans. Studio : 20 h 30, Les Cicatrices de Dracula. 16 ans. Bio : 18 h 40 et 20 h 45, Cabaret. 16 ans. 2me semaine. 23 h, Dany la ravageuse. 18 ans. Apollo : 15 h et 20 h 30, La Femme en bleu, 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIFS

L'ABC jusqu'à 3 h. L'Escale jusqu'à 3 h. La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS

Le Corsaire jusqu'à 2 h. Spot bar jusqu'à 2 h. Big Ben bar jusqu'à 2 h. Red club jusqu'à 2 h. La Prairie jusqu'à 2 h. Bar du Dauphin jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : M. Wildhaber, Orange-rie. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte. P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Sans mobile apparent.

LE LANDERON

Cinéma du Château : 20 h 30, Adieu l'ami.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil.

SAINT-BLAISE

Galerie 2016 : Riccardo Pagni, peintures récentes. Cinéma Royal : 20 h 30, Jeunes filles bien pour tous rapports.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.30 (C) Nos enfants et la mathématique
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Aventures pour la jeunesse
18.30 (C) Avant-première sportive
Basketball : La revanche
18.45 (C) La météo et bulletin d'enneigement communiqué par les CFF
19.00 Le Premier Juré
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Caméra-sport
20.35 Rappelez-vous
22.00 (C) Musica Helvetica
22.40 (C) Téléjournal

FRANCE II

13.30 (N) R.T.S. Promotion
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Chapeau melon et bottes de cuir
16.05 Fin
19.00 (C) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Anna et le roi
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Le Mercenaire de minuit
Film de Richard Nelson
22.15 (C) Italiques
23.05 (C) I.N.F. 2 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.10 (C) Per I ragazzi
19.05 (C) Telegiornale
19.15 Divenire
19.50 Il prima
20.20 (C) Telegiornale
20.40 Il regionale
21.00 Luce a gas
23.10 (C) Telegiornale

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Télévision scolaire
9.50 Reprise
10.30 Daibutsu
11.10 Reprise
17.30 La terre est ronde
18.15 TV culturelle pour adultes :
18.45 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.00 (C) Du côté de chez Lehmann
20.00 (C) Téléjournal
20.20 (C) Pièces pour la télévision
21.55 (C) Téléjournal
22.05 Scènes de films suisses
22.40 (C) Canta Brasil

FRANCE I

10.40 R.T.S. Promotion
11.00 Fin
12.30 Midi trenté
13.00 24 heures sur la une
13.15 Treize heures magazine
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
15.30 Télévision scolaire
16.30 Télévision scolaire
18.30 Vivre au présent
18.50 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 24 heures sur la une
20.15 Les Messieurs de Saint-Roy
20.30 Mission impossible
21.20 « 73 »
22.20 Discorama
23.20 24 heures dernière

ALLEMAGNE I

15.50, téléjournal. 15.55, touristes allemands aux Etats-Unis. 16.40, pour les enfants. 17.10, folklore à Berlin. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, magazine culturel. 21 h, ici Bonn. 21.30, Dan Oakland. 22.15, téléjournal, météo. 22.30, Prix Adolf-Grimme. 22.45, les témoins oculaires doivent être aveugles. 0.20, téléjournal.

ALLEMAGNE II

16.35, Jeannia l'enchanteresse. 16.55, météorologie. 17.30, téléjournal, météo. 17.35, téléports. 18.05, plaque tournante. 18.35, Laurel et Hardy. 19.10, miroir du monde. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, tu ne mourras pas seul. 21.45, personnalités. 22.45, journal catholique. 23 h, téléjournal, météo.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, histoires en couleurs. 11.05, spécial Salon. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, la tartine. 13.05, carnet de route. 14.05, intermède musical. 14.15, radioscolaire. 14.45, moments musicaux. 15.05, concert chez soi. 15.55, héros de conduite.

16.05, le rendez-vous de 16 heures. La Carrière de Doris Hart. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, une autre actualité. 17.30, bonjour-bonsoir. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse allemande, le miro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20.30, l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22 h, les chemins de la vie. 22.40, club de nuit. 23.30, au pays du blues et du gospel. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, les grands destins. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire. 10.45, Pitfalls in English. 11 h, voix universitaires. 11.30, du concert du vendredi à l'heure musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, le magazine économique. 20.30, la foi et la vie. 21 h, le corne-

lune, la marge des mots. 21.35, actualité de la Renaissance. 22.50, musique. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, bonjour champêtre. 6.20, mélodies populaires. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, succès d'hier à la mode nouvelle. 9.30, l'habit matinal de Dame musique. 11.05, Schweiz - Suisse - Svizzera. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, démocratie dans la vie communautaire. 14.30, radioscolaire. 15.05, conseil du médecin. 15.15, disques des malades.

16.05, thé-concert. 17 h, jeunes musiciens. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, la Puszta hongroise, évocation. 21.15, la Suisse dans un étui à violon, avec Helmut Zacharias. 22.30, rapide de nuit.

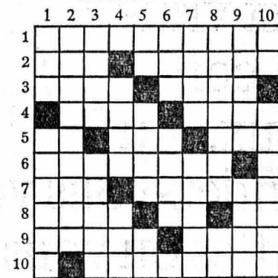
De tout pour faire un monde

Un bulldozer miniature

Des ingénieurs soviétiques ont conçu un bulldozer miniature (160 cm de haut sur 126 cm de long et 70 cm de large), capable de remplacer 15 ouvriers. L'engin est destiné à effectuer des travaux tels que déplacement de la terre excavée, déblayage du fond des tranchées et des petites cuvettes, aménagement des cours intérieures des immeubles en construction. Ce bulldozer qui a passé le stade expérimental sera prochainement fabriqué à la chaîne.

MOTS CROISÉS

Problème No 970



VERTICALEMENT

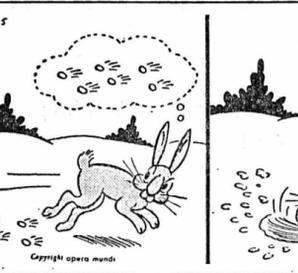
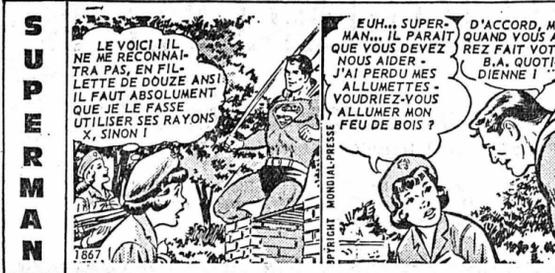
1. Revers. — Reproduction affaiblie. 2. Taillées obliquement. 3. Défaits. — Nullité. 4. Sinueux. — La spathe en entoure un. 5. Bruit de caisse. — Elle circule dans la rue. — Préposition. 6. Sigle d'un groupement touristique. — Ville de Palestine. 7. Sont plus plaisants à voir qu'à entendre. — Magnifique. 8. Fâcheuse. — En Chaldée. 9. Il y en a dans le bronze. — Non admise. 10. Note. — Vieillards de bon conseil.

Solution du No 969

1	L	A	M	E	N	T	A	B	L	E
2	A	M	E	L	I	E	U	S		
3	O	R	I	N	P	L	I	S		
4	O	C	E	O	L	I	E	E		
5	T	H	E	N	A	T	R	O	N	
6	R	E	V	E	U	R	R	I		
7	A	A	M	B	R	E	T	T	E	
8	N	E	I	L	I	A	I	N		
9	T	O	U	L	E	L	L	E	S	
10	E	N	T	E	R	R	E	E	S	

HORIZONTALEMENT

1. Arbitrer un différend. 2. Longue ceinture en soie. — Aigreur. 3. Fosse à grains. — Passionné. 4. Agent de perception. — On l'offre au nouveau-né. 5. Ile. — On ne compte pas leurs points de côté. Certains. 6. Caractères d'imprimerie. 7. Elle peut compter sur ses doigts. — Soutient. 8. Sur le canal de la Loire. — Agrément du vieux Toulouse. — Changea soudain de régime. 9. Personnage à demi légendaire, difforme, mais renommé pour sa sagesse. — Conspuer. 10. Francs.



Anny's bar

Ecluse 12, tél. (038) 25 51 34

est ouvert le matin depuis 6 h

et, le croissant est toujours offert

jusqu'à 9 heures.

Tous les jours, son menu du jour à 4 fr. 50 et à la carte.

On mange chaud de 6 h à 23 h 30.

On prend encore des pensionnaires.



SKIEURS !

Profitez de vos vacances de Pâques, pour terminer votre saison de ski sur les pentes ensoleillées du Valais.

Retenez une adresse :

HÔTEL-BUFFET DE LA GARE SEMBRANCHER

A proximité de Verbier et du Super-Saint-Bernard.
Prix modérés.
Tél. (026) 8 81 14.
Réservez assez tôt !

SI VOUS ETES AMOUREUSE MAINTENANT: DITES-LE AVEC DES FLEURS!

On est de nouveau romantique. Bientôt on collera des fleurs séchées dans son journal intime. En attendant, on porte des fleurs sur les pulls. Mais ce n'est qu'un début. Soyez d'avant-garde et laissez-vous emporter par la vague romantique.

Les nouveaux pulls (avec des fleurettes) sont doux et flatteurs. Certains ont des manches bouffantes.

D'autres sont flottants et insolentement jeunes. La matière: tout à fait romantique. Coton et lin mélangés. Comme autrefois, du temps de votre arrière-grand-mère. Si vous êtes justement amoureuse, un pull romantique (avec des fleurettes) est vraiment ce qui convient le mieux. Au



prochain rendez-vous vous pourrez compter les fleurettes ou vous laisser conter fleurette. Comme nous savons que tout cela vous plaît, nous avons préparé une grande collection, avec des pulls à 20 et à 25 francs.

BIENNE, rue de Nidau

spengler

Heures d'ouverture : Lundi : 13 h 30 - 18 h 30 ; Mardi - vendredi : 9 h 30 - 18 h 30 (Jeudi : 21 h) ; Samedi : 8 h 30 - 16 h.

SOCIÉTÉ CHORALE DE NEUCHÂTEL

Collégiale, Neuchâtel

Lundi 2 avril 1973, à 20 h 15

3 PSAUMES & MAGNIFICAT

de H. Schütz

MESSE EN MI MINEUR

de A. Bruckner

Solistes : YVONNE PERRIN soprano
CLAUDINE PERRET alto
RENE HOFER ténor
MARTIN EGEL basse

SOCIÉTÉ D'ORCHESTRE DE BIENNE
Direction : FRANÇOIS PANTILLON

Location : Agence Strubin - Librairie Reymond à Neuchâtel, tél. 25 44 66.

Prix des places : Fr. 6.—, 8.—, 10.—, 12.—, 14.—, 16.—.

Dimanche 1er avril 1973 à 20 h 15 répétition générale.

Il pleut des points JUWO
sur chaque
bouteille familiale de

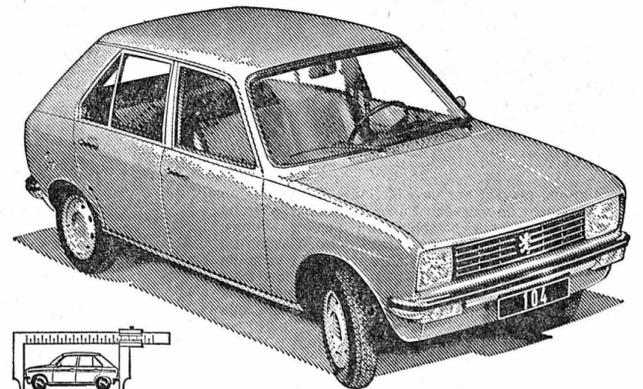
SISSA

Citro
10 points JUWO

SISSA-CITRO, eau de table gazéifiée, sucrée, aromatisée

104

tout Peugeot
en 3^m,58



la 4 portes la plus courte d'Europe

Berline 4 places - longueur 3,58 mètres - traction avant - cylindrée : 954 cm³
5 CV/50 ch SAE - 135 km/h - 4 roues indépendantes - freins à disque à l'avant

PEUGEOT

Concessionnaires : **M. + J. J. Segessemann & Cie**
Garage du Littoral - Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel, téléphone (038) 25 99 91.

AGENTS : Garage de la Place-d'Armes, P. Joss, Fleurier ; E. Richard & Fils, la Neuveville ; A. Germond, garage Dombresson ; R. Greutter, garage du Crêt, Corcelles (NE) ; J.-P. Aerni, garage des Jordils, Boudry.

Le gouvernement Messmer reculera-t-il devant la nouvelle agitation des étudiants français ?

L'unanimité lors du vote de la loi Debré s'expliquait par un désir de simplification et d'égalité entre tous les jeunes gens astreints au service militaire. On voulait par-là éviter des appels sous les drapeaux d'étudiants d'âge trop avancé, parfois vingt-sept, vingt-huit ans, souvent mariés et pères de famille pour qui les dix-huit mois de service militaire apparaissent comme une véritable brimade en retardant leur entrée dans

Notre téléphone de Paris

une profession rétribuée. La loi Debré, en compensation, réduisit le temps de service de dix-huit à douze mois. Mais, dans la pratique, on s'aperçoit que des jeunes gens n'ayant pas pu, pour diverses raisons terminer leurs études secondaires étaient cependant appelés automatiquement sous les drapeaux. D'où les grèves et manifestations de rues dans toute la France des lycéens qui ont culminé par des cortèges à caractère nettement politique et anti-gouvernemental à Paris.

Jamais, depuis 1968, on n'avait assisté à pareille mobilisation estudiantine soutenue et encouragée par toute une gauche qui semble chercher à l'occasion de se venger d'un second tour des élections législatives du 11 mars qui l'a privée d'une majorité à l'Assemblée nationale. Parallèlement, comme en 1968, on constate que les syndicats ouvriers « bougent » notamment dans la métallurgie dont la « journée d'action revendicative » coïncide avec l'anniversaire du 22 mars.

DU LEST

Bien que, jusqu'ici, rien n'indique que l'agitation actuelle et limitée pourrait déboucher sur une situation quasi révolutionnaire, comme en mai 1968, le gouvernement a choisi de lâcher du lest et d'assouplir la trop rigide « loi Debré ». Mais ces concessions ne semblent pas avoir résolu le conflit et « démobilité » les agitateurs. Les plus gauchistes, au-delà de la « loi Debré » sur les sursis d'incorporation posent le problème du service militaire lui-même. Les plus modérés à gauche demandent de réduire

encore le temps du service militaire de douze à six mois si la suppression des sursis aux jeunes de plus de dix-huit ans est maintenue, tandis que les réformateurs suggèrent de rétablir le système des sursis sous réserve que les bénéficiaires s'engagent à faire des périodes d'instruction militaire pendant les vacances universitaires, périodes dont la durée serait ensuite déduite du temps normal de service au moment de la fin des études universitaires.

Le pouvoir acceptera-t-il de « reculer » pour stopper l'agitation ? Il semble que tant que M. Debré restera le gouvernement au poste de ministre des armées un tel « recul » qui apparaîtrait comme un désaveu, est à exclure. Mais, peut-être M. Michel Debré ne fera-t-il pas partie du gouvernement du 2 avril ou, s'il en fait partie, ne sera-t-il plus à la défense nationale.

MALAISE

Un certain malaise, accru par les souvenirs de 1968 régnent dans les milieux gouvernementaux. On voudrait désarmer

rapidement l'agitation avant que tous les étudiants s'y jettent qui, eux, sont en rébellion pour diverses raisons, les étudiants en médecine contre le « numérus clausus », ceux des lettres contre l'invention d'un nouvel examen « après le bac » au bout de deux années d'université, examen qui leur semble pouvoir être un moyen pour le gouvernement de faire un « barrage » en cours d'études qui aboutirait comme en médecine à un numérus clausus, qui jette sur le marché du travail quantité de jeunes sans diplômes « valables » aux yeux des employeurs.

Avant aussi, que les syndicats ouvriers ne s'agrègent au mouvement ou n'en prennent le relais. Les perspectives sont assez sombres à un moment où la France n'a plus jusqu'au 2 avril qu'un gouvernement en sursis qui « expédie les affaires courantes ».

Jean Danès



La police fait face aux manifestants

(Téléphoto AP)

Salon : le fils Cartland témoin essentiel

MARSEILLE (AP). — Jeremy Bryan Cartland, qui a passé l'autre nuit chez le vice-consul de Grande-Bretagne à Marseille, M. Benham, est toujours considéré comme le témoin essentiel dans le drame de Pélianne. Mercredi, il avait été interrogé pendant 10 heures, et dans



Bryan Cartland alors qu'il était hospitalisé. (Téléphoto AP)

des conditions insolites et inhabituelles puisque le procureur général d'Aix-en-Provence lui-même, M. Caleb, y assistait aux côtés du consul général de Grande-Bretagne et des grands patrons de la police judiciaire de Marseille.

C'est seulement jeudi matin qu'on de-

vait apprendre qu'il avait passé la nuit chez le vice-consul.

Mais quel est son statut ? Aux questions qui lui étaient posées, le contrôleur général Lagugnie-Labarhet s'est refusé à répondre.

Le fait que Jeremy Cartland ait passé la nuit chez un vice-consul de son pays confirme qu'il n'a pas été placé en garde à vue. C'est une preuve de ce que les policiers ne sont pas parvenus à découvrir une preuve matérielle contre lui. Etant donné qu'il s'agit d'un citoyen britannique, une telle preuve est indispensable, même pour une simple garde à vue.

La justice française semble vouloir se comporter à l'égard du professeur britannique exactement comme le ferait en pareil cas la justice anglaise, garantissant l'« habeas corpus ».

Le fait que Jeremy Cartland a été interrogé dix heures a étonné les Britanniques. Selon des sources du Foreign Office toutefois l'intéressé ne s'est pas plaint de la sévérité de la police française pendant son interrogatoire.

L'enquête continue donc, et s'il ne semble pas que les policiers soient enclins à lui donner une orientation définitive, M. Jeremy Cartland demeure libre. Il ne peut toutefois pas s'éloigner de la région marseillaise pour être en mesure de répondre à de nouvelles questions, le cas échéant.

Viet-nam : nuages sur le cessez-le-feu

SAIGON (AFP). — Les Etats-Unis ont suspendu le retrait des troupes américaines du Viet-nam du Sud, entendant ainsi protester contre le fait que les Nord-Vietnamiens n'ont pas arrangé la libération des prisonniers américains détenus au Laos, a annoncé la délégation

américaine à la commission militaire quadripartite à Saïgon.

Apparavant, les délégations du Viet-nam du Nord et du G.R.P. avaient déclaré suspendre la libération de prisonniers américains détenus par eux et avaient accusé les Etats-Unis de soule-

ver « de sérieux problèmes » au sein de la commission.

Un porte-parole américain a reproché aux Nord-Vietnamiens de revenir sur les promesses qu'ils avaient faites, d'obtenir du Pathet-lao la libération des prisonniers américains détenus au Laos. Il a précisé que cet engagement avait été conclu entre le conseiller du président Nixon, M. Kissinger et l'envoyé spécial de Hanoï, M. Le Duc-tho, lors des négociations qui amenèrent la signature de l'accord de Paris.

Le porte-parole a ajouté que l'accord liait le retrait des forces américaines au Sud à la présentation de la liste de « tous les prisonniers de guerre détenus partout en Indochine ».

L'adjoint du chef de la délégation américaine à la commission militaire quadripartite, le général Wickham, a envoyé une lettre en ce sens aux délégations nord vietnamienne et du G.R.P., a précisé le porte-parole américain. Selon ce dernier, le général Wickham déclare que le « retrait des forces américaines et alliées commencera après que les Etats-Unis auront reçu une liste complète de tous les prisonniers américains, y compris ceux qui sont détenus par le Pathet-lao, accompagnée de la date, de l'heure et du lieu de leur libération ».

CEUX QUI RESTENT

Selon les derniers chiffres communiqués par le commandement américain, il y aurait encore 6308 militaires américains au Viet-nam du Sud, soit 75 % des effectifs stationnés le 28 janvier au moment du cessez-le-feu.

SUITE L'affaire du C-130

M. Rogers, secrétaire d'Etat américain, a convoqué le chargé d'affaires libyen à Washington, auprès de qui il a élevé une vigoureuse protestation, tandis que le représentant des Etats-Unis à Tripoli remettait au gouvernement libyen une protestation analogue à propos de cet « incident impardonnable ».

Ni le Pentagone, ni le département d'Etat n'ont voulu donner de détails sur le vol du C-130, refusant même de répondre aux questions concernant l'importance de l'équipage.

Le vol d'un C-130 ne présente aucun caractère secret, si l'appareil fait une mission normalement dévolue à ce type d'appareil, à savoir le transport de fret ou de passagers. Mais dit-on à Washington, l'avion n'aurait ni une mission de transport, ni un vol de routine.

« BOITES NOIRES »

On sait que des C-130, équipés de « boîtes noires » électroniques, ont déjà été utilisés pour capter des messages radio et surveiller les fréquences radar. Et il n'est pas possible de dire si les Libyens savaient ce que l'avion américain faisait au-dessus de la Méditerranée.

En tout état de cause, les autorités estiment qu'il est impossible que les pilotes libyens aient pris le C-130 pour un appareil israélien. Des rumeurs ont couru d'après lesquelles des avions libyens croisaient dans le ciel de la Méditerranée, à la recherche d'avions de ligne israéliens, afin de venger la destruction du Boeing par les Israéliens, il y a un mois, dans le Sinaï. Mais, a déclaré M. Bray, porte-parole du département d'Etat, « il n'y a pu avoir de confusion dans l'esprit de personne ». On ne s'explique pas l'attaque dans les

milieux officiels américains et l'on ignore si les Libyens ont voulu vraiment abattre le C-130 ou l'intimider.

PAS DE RUPTURE, MAIS...

D'après une information, les chasseurs libyens — des « Mirage » se sont approchés à une centaine de mètres de l'avion américain, avant de tirer au canon. Le « Mirage », qui vole à 2400 km/h est un appareil qui peut tenir facilement à sa merci le C-130, dont la vitesse est de l'ordre de 500 km/h.

A la question de savoir si le C-130 avait survolé le territoire libyen, M. Bray a répondu que l'avion américain ne s'était pas approché au-delà du point où il avait été attaqué.

On exclut, dans les milieux officiels, l'éventualité d'une rupture des relations avec la Libye, pays où vivent 3000 Américains, mais on déclare que l'incident est inévitablement appelé à avoir un effet négatif sur les rapports entre Tripoli et Washington.

Comme d'autres pays arabes, la Libye a toujours vivement critiqué l'appui américain à Israël.

Laissez-vous tenter par un diner aux chandelles
dans l'ambiance sympathique de notre nouveau salon rouge, en dégustant une de nos spécialités flambees ou nos steaks d'Angus américain, la viande la plus tendre et juteuse que vous pouvez trouver.
Laissez-vous tenter !
Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53
Buffet de la Gare Neuchâtel

POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

EUROPE

L'impôt soviétique sur les émigrants juifs

MOSCOU (Reuter). — La suppression de l'impôt frappant les Soviétiques désireux d'émigrer pourrait n'être qu'une manœuvre politique destinée à abuser l'Occident, indique une lettre ouverte distribuée aux correspondants étrangers à Moscou par un groupe de quarante juifs soviétiques auxquels les autorités ont refusé la permission de quitter le pays.
La mesure, « agréable en elle-même », a pour but de persuader le monde que l'émigration juive a atteint son « âge d'or », écrivent les signataires, parmi lesquels se trouvent les professeurs Lerner et Levich.

Une Anglaise expulsée de France

LONDRES (AP). — Le Foreign office a annoncé que la France avait pris une mesure d'expulsion à l'encontre du Dr Diane Campbell-Leffevre, ressortissante britannique, arrêtée à Paris dans le cadre d'une enquête sur un projet d'attentat à la bombe contre l'ambassade d'Israël.
Le Dr Campbell a été refoulé en Grande-Bretagne et, dit-on, l'ambassade britannique à Paris a été informée de la décision des autorités françaises.

Le cours de l'or à 100 dollars l'once ?

LONDRES (AP). — Selon un rapport du cabinet londonien de courtage Samuel Montagu, le cours de l'or dépassera rapidement les 100 dollars l'once.
Le cours du métal, jeudi, au marché libre était de 81 dollars 40. Le cours officiel est de 42 dollars 22 et le rapport souligne que, lors de la dernière « crise de confiance », l'or a atteint le prix de 95 dollars l'once.
« Bien que des taux d'intérêt plus élevés, un retour de la confiance et des ventes de la part de certaines banques centrales puissent provoquer des baisses sensibles du prix de l'or, la politique américaine actuelle ne peut qu'encourager de nouveaux mouvements spéculatifs », déclare le rapport qui, par ailleurs, envisage un certain nombre de crises monétaires à répétition.

Le cabinet italien en difficulté

ROME (AFP). — Le gouvernement italien a de nouveau été mis en minorité à la Chambre sur deux amendements présentés par des députés de la majorité, appartenant à l'aile gauche démocrate-chrétienne modifiant le décret-loi relatif aux subventions aux régions sinistrées de la Sicile et de la Calabre.
Les modifications apportées au texte gouvernemental ont été approuvées grâce aux voix de l'opposition de gauche.

La grève au Danemark

COPENHAGUE (Reuter). — Les stocks de produits alimentaires et de carburant baissent au Danemark, où ménagères et automobilistes font des provisions pour faire face à la grève la plus importante qui s'y soit produite depuis 1936.
De longues queues se sont formées devant les postes d'essence et les supermarchés et déjà la vente de cigarettes a été rationnée à cent par personne à la fois.

Vente aux enchères de « Rolls-Royce »

LONDRES (AFP). — La prestigieuse fabrique britannique « Rolls-Royce », dont les modèles de voitures font depuis près de trois quarts de siècle l'orgueil du Royaume-Uni, risque depuis le 1er mai prochain de perdre et sa nationalité et son nom.
Cette éventualité n'a pas été exclue par M. Nicholson, administrateur judiciaire de la fabrique en faillite depuis février 1971, qui a annoncé jeudi à Londres la vente aux enchères le 1er mai prochain de la division automobile de « Rolls-Royce ».
M. Nicholson, après avoir indiqué qu'il était dans l'obligation d'accepter l'offre la plus élevée, a cependant pris soin de souligner que si la fabrique passait dans des mains étrangères, non seulement elle perdrait sa nationalité, mais également son nom, puisque l'acquéreur étranger n'aurait pas le droit d'utiliser le nom de « Rolls-Royce ».

AMÉRIQUE

Forte hausse des prix

WASHINGTON (AP). — La hausse des prix à la consommation aux Etats-Unis a été, en février dernier, la plus forte depuis la guerre de Corée.
L'indice des prix à la consommation s'est accru de 0,8 % ce qui est la plus forte augmentation depuis février 1951.
Les prix alimentaires à eux seuls ont monté de 2,2 % pour les produits vendus au détail.
Les prix de la viande, de la volaille et du poisson ont augmenté d'environ 3 % en un mois.

Panama : veto des Etats-Unis

PANAMA (AFP). — Les Etats-Unis ont opposé leur veto au projet de résolution sur le problème du canal de Panama présenté par huit membres du Conseil de sécurité. Treize des quinze membres du Conseil avaient voté en faveur du projet. Le Royaume-Uni s'était abstenu.
A la suite du veto des Etats-Unis, le Conseil de sécurité a rejeté la résolution. Celle-ci, présentée par le Panama, le Pérou et six pays non engagés, prenait note de l'intention manifestée par les gouvernements des Etats-Unis et du Panama de conclure un nouveau traité qui garantirait le plein respect de la souveraineté effective du Panama sur tout son territoire.

Le général Ludvik Svoboda a été « réélu » président de la République tchécoslovaque

PRAGUE (AP). — Le général Ludvik Svoboda, 78 ans, héros de la dernière guerre et dernière figure du « printemps de Prague » encore en fonction, a été élu à l'unanimité jeudi par l'Assemblée fédérale pour un second mandat de cinq ans à la présidence de la République tchécoslovaque.

Sa candidature avait été officiellement présentée par M. Husak et approuvée par toutes les organisations politiques constituant le front national.

On avait pensé un temps que le président Svoboda céderait son poste à un homme plus jeune et le nom de M. Husak était avancé.

La réélection de M. Svoboda est interprétée par certains observateurs occidentaux comme la preuve que le parti n'a pas été capable de lui trouver un successeur prestigieux convenant aux diverses factions.



Svoboda signant sa prestation de serment après sa réélection.

(Téléphoto AP)

Révolte des policiers argentins : 500 arrestations ont été opérées

BUENOS-AIRES (AP). — Une trêve précaire s'est instaurée jeudi entre l'armée et les 40.000 policiers en grève à la suite des incidents de la Plata.

Dans ce port, situé à une cinquantaine de kilomètres au sud de Buenos-Aires, l'armée a délogé par la force 5000 grévistes qui occupaient le siège local de la police. Des coups de feu ont été tirés au cours de l'opération et un militaire a été tué et une dizaine de militaires et de policiers blessés.

A Mar-del-Plata, à 350 km au sud de Buenos-Aires, où les grévistes occupent également le siège de la police, l'armée n'est toutefois pas intervenue.

A Rosario, à Mendoza et dans d'autres villes, les policiers en grève ont été mobilisés et placés sous l'autorité militaire.

La police s'est mise en grève dans six des 22 provinces argentines, réclamant que ses traitements soient alignés sur

celux de la police fédérale — c'est-à-dire doublés.
Les grévistes de la Plata avaient demandé une entrevue au ministre de l'intérieur, mais ils se sont heurtés à une fin de non-recevoir et les autorités militaires ont dépêché sur place des troupes et 60 chars pour investir le siège de la police.

Au bout de plusieurs heures de négociations tendues, deux chars ont forcé la porte de l'immeuble et, d'après des témoins, les policiers qui se trouvaient à l'intérieur ont ouvert le feu.

La fusillade a duré une demi-heure. Les militaires ont lancé de nombreuses grenades lacrymogènes jusqu'à ce que les grévistes, les yeux rougis, les mains en l'air et chantant l'hymne national commencent à sortir. Ils ont été aussitôt désarmés par les soldats, qui ont procédé à 500 arrestations pour interrogatoire.

LE « NON » DE SVOBODA

Mais le général Svoboda, qui avait commandé les forces tchécoslovaques qui combattaient aux côtés de l'armée Rouge, s'opposa à l'installation d'un régime aux ordres des Soviétiques à Prague et demanda que M. Dubcek assiste à ses négociations avec les dirigeants du Kremlin. Il s'ensuivit que M. Dubcek put rester, au moins en titre,

à la tête du parti communiste jusqu'au mois d'avril suivant. Il fut alors évincé au profit de M. Husak.

Depuis, le général Svoboda a été étroitement associé à la politique de « normalisation » menée par M. Husak, qui a été marquée par le rétablissement de contrôles sévères sur les moyens d'informations, l'éviction des libéraux des postes-clés et le renforcement des liens avec le Kremlin.

UN FAIT PAR JOUR

Le Golfe

Un jour viendra où il se passera peut-être quelque chose au Koweït. Mais ceux qui se lanceront dans l'aventure feront bien de veiller au grain. Production annuelle de pétrole : 129 millions de tonnes. Réserves : 9 milliards de tonnes. Le Koweït n'est donc pas une terre que, pour un sourire, on abandonne à ses voisins. L'Irak ? Production annuelle : 74 millions de tonnes. Réserves : 4 milliard de tonnes. De quoi, évidemment, faire des comparaisons. Il est bon d'ajouter quelque chose. Avant que le pétrole-sterling ne soit mis à la porte par le pétrole-dollar, les Anglais avaient créé là-bas un curieux abscès. Ils avaient « fabriqué » en territoire irakien, la zone neutre de Tawal, Un morceau de désert, propriété privée du milliardaire Paul Getty. Production : 23 millions de tonnes. Réserves : 2 milliards de tonnes. Or, la zone neutre et le Koweït, c'est bonnet blanc et blanc bonnet. Et le début d'un drame.

Disons tout de même que l'émir du Koweït, n'est pas tombé de la dernière pluie. La lecture des journaux du Caire nous donne, sur ce problème, quelques clartés supplémentaires. Le « Journal d'Egypte » dans son édition du 11 février, nous apprend, en effet, une curieuse nouvelle. La veille, l'émir avait reçu la visite de McNamara, l'ancien patron du Pentagone et désormais directeur de la Banque mondiale. Et, alors que McNamara est plutôt accoutumé à signer des chèques à l'intention des pays fort démunis, c'est lui qui, cette fois, en reçut un de 75 millions de dollars. Voilà comment on arrive à se faire des amis.

Un parapluie, cependant, cela se retourne, surtout lorsqu'il fait grand vent. C'est pourquoi le « Journal d'Egypte » révélait à ses lecteurs quelques jours plus tard, que l'émir avait insisté sur le fait que « la bataille du pétrole était déclarée ». Et il avait ajouté : « Tous les pays arabes producteurs de pétrole doivent établir un plan unifié pour l'utilisation de l'arme pétrolière ».

Le « Journal d'Egypte » avait conclu en rappelant que le parlement Koweïtien avait proposé « l'arrêt de toute livraison de pétrole aux pays étrangers en cas de nouvelle guerre israélo-arabe ». C'est dire que le Koweït pouvait penser avoir mis plusieurs fers au feu. Comment l'émir aurait-il pu être inquiet, alors que le président syrien ne cessait de lui faire les yeux doux et que le président de la chambre Koweïtienne, recevant des politiciens de Damas, n'avait pas manqué de célébrer « la lutte héroïque de la Syrie contre Israël ». Tout cela était bon à dire pour mieux apprécier la situation. Et pourtant, quelque chose a bougé.

C'est plutôt en Irak que quelque chose change. Et la situation politique, en se dégradant, provoque des remous jusque dans les eaux tranquilles du Koweït. Quand, le 31 juillet 1968 — les frères Aref étant éliminés — le général El Bakr prit le pouvoir, on nous présenta le nouveau président comme un modéré « basiste de cœur », et surtout, musulman sunnite, pratiquant et conservateur. Et, de fait, avant d'être président, le général s'était engagé à « libérer l'Irak de la dictature communiste et athée ». Que fallait-il de plus pour que l'Occident dorme sur ses deux oreilles ? Et puis voici que le ciel s'obscurcit, que le Kremlin fait des clin d'œil à Bagdad. Voici que l'URSS et l'Irak se jurent une amitié éternelle. Voici que Kossyguine y va de son petit voyage et que les communistes, pourtant toujours aussi athées, font leur entrée dans le gouvernement. Voici qu'à la lecture des journaux irakiens, le général anti-communiste est devenu « le camarade El Bakr ».

L'autre jour, El Bakr reçut une délégation du P.C. bulgare. Elle salua les « transformations opérées sous la direction du camarade El Bakr, pour le rôle dominant donné à la classe ouvrière ». Et El Bakr publia une étude sur « la nécessité de la lutte des classes ». Il faut bien payer d'une façon ou d'une autre les millions de dollars que l'URSS vient d'avancer... Pendant ce temps, Rockefeller se dit que le Koweït est un pays charmant, où les frais d'exploitation sont les moins élevés du monde et les bénéficiaires les plus intéressants : 34 % du capital. De quoi faire tourner bien des fêtes. A Bagdad et même ailleurs. Vous ne trouvez pas ? Mais, attention aux imprudences...
L. GRANGER